

DE

SIR CHARLES TUPPER

C. C. M. G., C. B.

Ministre des chemins de fer et des canaux du Canada
et haut commissaire canadien à Londres

PAR

CHARLES THIBAUT, Ecr

(AVOCAT ET PUBLICISTE)

QUÉBEC

IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU

9, rue Buade, 9

1883

BIOGRAPHIE

DE

SIR CHARLES TUPPER

Il en est de certains hommes comme de certains arbres : plus la tempête s'acharne contre eux, plus ils enfoncent leurs racines au fond du sol. violemment assaillis par les orages politiques, les hommes énergiquement trempés arrivent d'ordinaire, plus vite au terme de leur course. Un ciel toujours calme serait monotone ; une atmosphère politique toujours sereine deviendrait nuisible à celui qui en serait constamment environné. Il faut des vents violents pour assécher la terre et des rosées chaudes pour la féconder.

La vie publique ne reste pas dans les règles ordinaires, ne subit pas toujours les lois communes. L'agitation lui fait du bien. Pour que la célébrité empoigne un homme, il faut que celui-ci sorte des voies battues, des sentiers tracés ; qu'il monte avec le flot populaire ; qu'il domine les peuples de la hauteur de la tribune ou par la fascination de son génie.

La renommée vous prend quelquefois à l'improviste ; la réputation ne s'acquiert que par degrés. Elle est placée sur un phare ; il faut monter la saisir pour la forcer ensuite à proclamer votre nom. La réputation est à la gloire ce que le paratonnerre est à la foudre.

La gloire ne s'improvise pas ; pas plus que la réputation qui est son escabeau.

L'homme n'y arrive que par un travail continu, des talents transcendans, une volonté inébranlable, des actions éclatantes, et un concours de circonstances qui mettent

toutes ses forces et toutes ses énergies en contact avec des résistances extérieures.

C'est à la lime la plus mordante que se polit davantage l'acier le plus dur. Le diamant ne revêt tout son éclat que par la taille. L'homme politique a besoin de contradicteurs pour se manifester en plein soleil, pour se faire apprécier selon son vrai mérite. Hélas ! il n'est souvent jugé qu'à la lueur incertaine d'un jour faux ; n'est souvent apprécié que quand il jette bas les armes, et laisse à jamais l'arène, témoin de ses nombreux combats. Car, le monde est très enclin à juger avec passion les hommes de lutttes : surtout les vainqueurs dans la lutte ! Le succès est si souvent un crime aux yeux des multitudes envieuses !

La politique, avec ses batailles acrimonieuses, ses lutttes stériles, ses revers désastreux, ses préjugés grossiers, ses haines féroces, ses retours soudains, ses succès passa-

gers, ses intrigues journalières, ses méfaits constants, ses mécomptes multiples, la politique est l'abîme où vont s'engloutir tant de si nobles cœurs ; où viennent sombrer tant de brillantes intelligences ; se ternir tant de belles réputations. Aussi, n'est-ce qu'en tremblant que le jeune homme devrait entrer dans cet antre tortueux où sifflent si souvent les serpents de l'égoïsme, de la fourberie et de l'intrigue. Ah ! oui ; pour ceux qui se préparent à cette carrière ingrate, il semblerait à propos de leur répéter cette parole effroyable du Dante : " Perdez toute espérance..." de paix ! de repos ! de fortune ! de santé ! et de reconnaissance ! Vous êtes sur la voie de toutes les ingratitude et de toutes les ruines ! Cependant, s'il faut des holocaustes à la patrie, s'il lui faut des victimes, sacrifiez-vous, mais sans arrière pensée, sans ambition, sans égoïsme.

Ne jouez jamais qu'à la hausse de la renommée de votre nation ;

ne travaillez jamais que pour le bonheur et la gloire de votre peuple. Voilà le véritable apostolat politique. Tout autre vue ne serait qu'un leurre pour votre pays et une duperie pour vous-même.

L'homme politique ne s'appartient plus : toutes ses actions doivent n'avoir qu'un but ; — concourir au bien général.

Ainsi donc, faire servir à de louables fins les nobles facultés dont le ciel l'a doué ; forcer ses adversaires à reconnaître la noblesse de ses motifs, la largeur de ses vues, l'ampleur de ses idées ; imposer à la foule ses volontés politiques ; dominer tous les éléments de discorde qui s'agitent au sein d'un pays jeune, troublé, inquiet ; concilier les intérêts divers de peuples ennemis ; rendre justice aux faibles ; combattre les préjugés de religion et de race ; attaquer de front et frapper à visière découverte des chefs habiles, retords et savants, parfaitement en

harmonie avec les préjugés et les aspirations populaires ; enfin triompher de tous les obstacles est plus que d'un homme ; c'est d'un génie réel.

Tel a été la carrière ; tel fut le fait de Sir Charles Tupper.

L'histoire ne se fait pas seulement avec des documents épars ; il faut à ceux-ci un lien, de même qu'il faut une tissure à l'étoffe. De simples faits jettent bien quelque lumière sur la vie d'un homme : leur ensemble seul, soudé aux événements contemporains, constitue sa biographie. Outre la véracité, il faut encore à celle-ci l'impartialité. Or, l'impartialité est d'autant plus facile que le biographe est tout à fait indépendant de celui dont il veut retracer l'origine, les luttes, les travaux et les succès. Sir Charles Tupper s'en va, temporairement du moins ; la justice doit commencer pour lui. Il ne peut ni récompenser ni nuire ; voilà l'une des vraies conditions de l'impartialité. Du reste,

le pinceau qui flatte est aussi mensonger que le crayon qui caricature.

L'exagération est à la vérité ce que le maquillage est à la beauté : Elle la difforme, elle ne lui apporte aucun charme.



Origine de la famille Tupper.

La famille Tupper, originaire de l'Electorat de Hesse-Cassel, l'un des trois Etats de l'ancienne confédération germanique, après avoir choisi le Guernesay pour y bâtir sa tente, avait peu après laissé cette petite île, pour aller chercher fortune et construire sa demeure en permanence, dans les forêts du Nouveau-Monde.

A cette époque, tous ceux qui se sentaient animés du désir de la liberté ; tous ceux qui aspiraient à quelque chose de mieux que leur état actuel, tous les déshérités du monde, grand nombre d'hommes

de talents et de génie, plusieurs commerçants cherchant la fortune, laissaient les rives de la vieille Europe pour celles de la jeune Amérique. La Virginie avait attiré bon nombre d'émigrés Anglais et Guernesais. Les uns y avaient transporté leur amour pour la liberté ; les autres, leur attachement à la mère-patrie.

Une circonstance particulière allait bientôt faire ressortir cette situation, établir un frappant contraste, éprouver la fidélité des uns et l'amour de l'indépendance des autres.

Un souffle révolutionnaire venait de passer sur les colonies Anglo-Américaines ! La forêt avec ses murmures, le sol avec ses produits, le climat avec ses charmes, le pays avec ses richesses ne satisfaisaient plus ! L'on veut encore goûter une plus grande somme de liberté ! Pour développer davantage les ressources naturelles qui abondent, l'on sent qu'il ne faut plus d'en-

traves étrangères à son commerce, à ses industries, plus de frein à son activité, plus d'impôts à son négoce. Pour en arriver là, l'on s'insurge contre la mère patrie. Le colon américain s'arme pour conquérir les biens qu'il a rêvés en traversant les flots de l'Atlantique.

Pourtant l'Angleterre a su inculquer dans l'esprit de ses sujets un tel amour pour ses institutions, ses lois, ses coutumes que les Anglais, même en vivant loin de leur patrie, y restent généralement très attachés. Aussi beaucoup de colons virginienens avaient laissé leur cœur au pays natal. Fils dévoués à leur mère, ils veulent vivre de son souvenir, sous son protectorat, sous sa gouverne et sous ses lois. Quelle est la force qui retiendra l'enfant loin de celle qui lui a donné la vie ? A travers les baionnettes ennemies un fils courrait se jeter dans les bras de sa mère. Le parti loyaliste, persécuté par la faction révoltée, dépourvu de ses biens, jeté dans les

cachots, se vit forcer de tout abandonner pour rester fidèle à la vieille Angleterre ; la république naissante ayant rompu violemment les liens de son allégeance envers elle. C'était mettre la loyauté de ces hommes à une très rude épreuve. — Il leur fallait tout sacrifier : biens, patrimoines, fortunes, demeures, souvenirs et espérances pour rester unis au vieux drapeau. Le sacrifice était immense : c'était la ruine. Le sentiment de la fidélité l'emporta dans ce duel entre l'intérêt et l'honneur. Parmi ces victimes volontaires de l'amour national et du dévouement à l'Angleterre se trouvaient les ancêtres de Sir Charles Tupper.

Le sacrifice est rarement stérile ; tôt ou tard il trouve sa récompense. Aussi un bon nombre des descendants de ces expatriés volontaires joueront-ils un rôle important dans la nouvelle Patrie, qu'ils se sont choisis. Les uns sur l'arène politique ; les autres, sur les champs

de bataille. Plusieurs de ces familles de réfugiés combattront au premier rang, donneront même leur vie pour le maintien de la suprématie anglaise en Amérique. Le sang étant le meilleur critère de l'amour. Le Général Isaac Brock, allié à la famille du Dr Tupper, sera de ce nombre. C'était en 1812. Sur le sommet de cet escarpement que forme la cataracte de Niagara, puis contournant un peu autour de l'extrémité Ouest du lac Ontario, constitue les hauteurs de Ste-Catherine et de Queenstown, se jouait un drame sanglant, c'était le 13 octobre. Le général américain Van Rensselaer embarquait ses forces sur des bateaux plats et commençait bientôt l'attaque sur Queenstown.—Le Col. Dennis du 49ème lui tint longtemps tête, mais son canon lui étant enlevé, il se vit obligé de retraiter, après avoir souffert de grandes pertes. Brock, entendant la canonnade de Niagara, s'élance avec ses aides de camp, le major

Glegg et le Col. McDonnell, pour en connaître la cause. Voyant la situation désespérée, il se jette à bas de son cheval et prend le commandement d'une des compagnies du 49^e. Puis, brandissant son sabre, il marche au double pas à l'ennemi. — Brock tombe pour ne plus se relever. A cette vue, ses soldats furieux se précipitent sur les Américains, bien que ceux-ci fussent quatre fois supérieurs en nombre, les culbutent, les chassent des hauteurs, les obligent à se rendre à Sheaffe, qui prend le commandement après la chute de Brock, que la mort emportait ainsi à 42 ans — l'idole de ses troupes, et de toute la population de Toronto, dont il était alors le Gouverneur.

II

La Nouvelle-Ecosse

La Nouvelle-Ecosse, aujourd'hui l'une des provinces de la Puissance

du Canada, est placée entre le Golfe St-Laurent, la Baie de Fundy et l'Océan Atlantique, entre les 63^e et 42^{ème} longitude W. et les 48^e et 47^{ème} latitude N. du continent américain. Elle forme l'extrémité Est de la Confédération Canadienne. A l'époque de sa découverte par la France, au 16^e siècle, elle fit partie de la Nouvelle-France : sa grande fertilité lui avait fait donner le surnom d'Acadie. Là, s'étaient fixés définitivement, sur les bords de l'ancienne Baie française, autour de Port Royal, à Grand-Pré, Beau-Bassin, au Bassin-des-Mines après des luttes gigantesques, de combats héroïques, des descendants de la vieille France : Leur seul souvenir évoque les plus sombres pages qu'ait encore enregistrées l'histoire !

A l'arrivée des Français en Acadie, les tribus Micmacs et Malécites, branches séparées de la grande famille Algonquienne, se partageaient le territoire. Elles furent

bientôt ou détruites ou conquises : la civilisation tue la race rouge ! Longtemps auparavant, dès le neuvième siècle, des manuscrits, aussi bien que des traditions islandaises, attestent que de hardis scandinaves s'étaient approchés, sur leurs barques grossières, des côtes de l'Islande ! Le norvégien Ingolf s'y était même fixé dès 864 ! Au commencement du dixième siècle, le pirate Eric, — le Rouge, — n'y pouvant trouver asile dut continuer sa route vers l'Ouest. Après avoir atteint le Groenland, Eric y fonde une colonie, avec les gens amenés de l'île inhospitalière ; il s'y établit une royauté dont le souvenir fut bien vite effacé à travers les brumes de l'Atlante.

Lief, l'un de ses fils, apprenant que l'Islandais Biorne avait découvert d'autres terres, s'embarqua pour une expédition inconnue. Cet écumeur de mer longe bientôt, — porté par de bons vents, — le *Hellu-land*, — la terre aux rochers nus. —

le Terre-neuve de nos jours. De là, s'avancant encore plus à l'occident il atteint, en peu de temps, les côtes du *Markland*, ou de la Nouvelle-Ecosse actuelle.

Près de cinq siècles s'étaient écoulés depuis les aventures du fils d'Eric, lorsqu'un cadran du temps avait sonné une nouvelle ère pour l'Amérique. Colomb, Cabot, Cartier, Roberval, Gilbert, La Roche, De Monts, Poutrincourt, Champlain, Latour et Charnisé y avaient ou découvert ou fondé des colonies relativement prospères.

Hélas ! la France de Louis XV ne comprit pas l'importance de ces établissements lointains. L'Angleterre, plus pratique, y avait jeté à profusion, et ses soldats et son or. Le sort lui fut favorable. Les Acadiens, bien que *neutres* et retirés sur leurs terres, portaient encore ombrage à leurs ennemis, longtemps après que la France les eut abandonnés !

Ceux-ci résolurent de fonder une

ville qui rivaliserait avec Port Royal. Cornwallis venait en conséquence, en 1749, jeter dans le port de Chibouctou, les bases de cet établissement nouveau, qu'il nomma Halifax, en l'honneur de Lord Halifax, son protecteur. Les émigrants anglais, favorisés de toutes manières, y affluèrent de toutes parts. Les bannis de la république voisine y viendront plus tard chercher asile et protection.

Lawrence succédera à Cornwallis comme gouverneur de la Nouvelle Colonie. C'est sous son règne que fut perpétré, en 1755, l'un des actes les plus odieux et les plus ignobles qu'aient encore vus les peuples civilisés : — la dispersion et le martyre du peuple Acadien ! Mais Dieu est juste : — Cent mille acadiens rassemblés aujourd'hui dans les Provinces Maritimes attestent à l'univers que la force ne prime pas toujours impunément le droit ; que l'iniquité n'est pas la dernière expression de la justice humaine ; que les vaincus

d'hier sont souvent les vainqueurs de demain.

III

Naissance du Dr Tupper—Son amour du travail—Il étudie la médecine—Réflexions sur cette étude.

Singulier retour des choses d'ici-bas ; moins d'un quart de siècle après ce lugubre événement qui ternit à jamais le blason anglais, la révolution américaine chassait à son tour, de son sein, les loyaux à l'Angleterre. Ceux-ci débarquèrent en 1783, sur la Baie de Fundy, en face de Navy Island, près de l'emplacement du vieux Fort Latour,—venant ainsi chercher un asile sur ces mêmes terres dont leurs frères et alliés avaient dépouillé la nation acadienne ! Ces immigrants se répandirent par tout le pays. Le comté de Cumberland en reçut sa quote-part. Parmi ceux-ci était l'aïeul paternel de Sir Charles. C'est à

Amherst, en ce comté, que ce dernier naquit, le 2 juillet 1821.

L'on connaît peu son jeune âge. Sa mère n'était déjà plus quand il entra en politique ! Et la mère cache si souvent dans les replis de son cœur les traditions inoubliées par elle seule ce que furent les premières années de ses enfants. Craindrait-elle, en divulguant ses secrets, que son admiration ne serait trop partagée ? O saint égoïsme de la tendresse maternelle, trésors du cœur, pourquoi faut-il vous les enlever ? Non. Contentons-nous de dire que le jeune Tupper, après avoir suivi un brillant cours d'étude au collège Acadia, dans son pays natal, où tout jeune encore il parvint, avec distinction, au grade de maître-ès-arts, allait remporter de nouvelles palmes à l'Université Médicale d'Edinburgh, en Ecosse. Il y reçut ses degrés de docteur en médecine ainsi qu'un diplôme de chirurgien du Collège Royal de cette ville. Tous ces honneurs sur une tête de vingt-deux ans !

Ceci démontre à l'évidence que Sir Charles, non seulement possédait déjà des talents remarquables, mais qu'il était aussi doué de ce grand amour du travail qui ne l'a jamais quitté un seul instant. Il fut toujours un esprit vif, énergique, infatigable. Le travail n'est-il pas à l'homme ce que la rosée est à la fleur ? le soleil à la moisson ? le sel aux aliments ? Le plus beau génie sans travail ne projetterait qu'une lumière blafarde et sombre ; l'étincelle en serait absente. Le travail rend doux ce qui sans lui serait amer ; il chasse l'ennui, rassérène le cœur, vivifie l'âme, console dans la tristesse, ennoblit, élève et grandit : c'est la panacée universelle du monde. Loi de châtement et de récompense : le bonheur ou le malheur de l'homme en dépendent.

Le jeune maître-ès-arts, avait compris cette vérité d'expérience journalière. Sa famille, du reste, lui donnait l'exemple des vertus sociales. Son père, docteur en divi-

nité, s'était acquis, dès lors, comme pasteur de l'église Baptiste, non seulement une belle renommée, mais de plus une enviable réputation.

C'était un esprit réfléchi, sincère et droit.

Sous des dehors un peu austères, le Rév. M. Charles Tupper cachait un excellent cœur, une droiture d'âme et un dévouement inaltérable. Grand amant de la science, il en inculqua, de bonne heure, la passion dans le cœur de ses enfants. Il vécut à l'âge avancé de quatre-vingt-cinq ans. Ainsi, il put contempler dans son orgueil légitime de père, les succès mérités de ses fils. Heureux celui qui peut cueillir, dans la joie d'une conscience honnête et le calme d'une vieillesse honorable, entouré du respect de tous, les fruits savoureux des bons exemples donnés aux siens !

La médecine est une science incertaine, difficile, ingrate :—Elle requiert de profondes études, des

recherches constantes, un jugement sûr, un dévouement continu, une activité journalière et un esprit de désintéressement dont assez peu d'hommes sont capables. Pour réussir en ce pays, le jeune médecin a besoin de prudence et d'études ; il doit posséder des qualités spéciales, des aptitudes particulières et une grande tendresse pour ceux qui placent en lui leur confiance. Il serait si cruel de négliger celui qui souffre ! Maître de la santé et souvent de la vie de leurs malades, si par leur faute, les médecins sont cause de la mort du malheureux qui avait mis en eux toute leur confiance, ils endossent une responsabilité terrible devant leur conscience, devant la société et devant Dieu. Ce n'est qu'en tremblant que le jeune homme devrait pénétrer dans le vestibule du temple de la médecine ! qu'avec un saint effroi qu'il devrait en approfondir les mystères ! Là, sont les sources rafraichissantes de la vie, et les fontaines empoison-

nées de la mort ! Là, sont les secrets de la santé, — talismans de la vigueur et de la force, — et les principes morbides, causes de la faiblesse et de l'alanguissement !

Là, les hommes vont demander à la matière inerte le secret de guérir le corps humain, temple animé et vivant ! Anomalie qui semble étrange et que l'on ne sanctionne que par nécessité.

Il faut au médecin digne de ce nom, en outre de la science, la bonté, la délicatesse, la sympathie et la foi : Il remplace auprès du malade les soins de la sœur et les tendresses de la mère. Le Dr Tupper se montra digne de sa noble profession. — Dès ses débuts, il conquiert un rang élevé dans la hiérarchie de la faculté. En assez peu de temps, ses succès, dûs à ses études, à son activité et à son dévouement, lui avait acquis une nombreuse et lucrative clientèle. Ce sera l'une des causes de sa constante popularité politique dans

son comté natal de Cumberland, qui depuis plus de vingt huit ans lui fut toujours fidèle ; dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Le Dr Tupper était hardi dans ses conceptions, prompt dans ses moyens, efficace dans ses opérations. Sa renommée le fit choisir comme président de l'association médicale du Canada, depuis sa fondation, en 1867, jusqu'à 1870, époque à laquelle ses nouveaux devoirs l'obligèrent de refuser une nouvelle réélection.

Dans ses "*Réflexions sur la Révolution française*", le célèbre Burke ridiculise l'idée de confier à des hommes de profession les affaires politiques d'un pays ; leurs idées circonscrites et comme incrustées dans le cercle restreint de leur fonction, les rendant incapables de s'occuper et d'embrasser tous les mouvements de la machine gouvernementale, dont l'Etat a besoin pour son fonctionnement parfait. Ce que Burke pense du médecin

politique, Cormenin, dans son beau livre "*Des Orateurs*" le proclame de l'avocat politique. " L'avocat parle, dit-il, l'avocat guerroie, l'avocat règne, l'avocat gouverne, l'avocat fait tout ; mais aussi rien ne se fait. Rien ne se fait de ce qui serait à faire ! " Ce trait n'a pas été à l'adresse de Sir Hector Langevin, chef des Canadiens français, à la Chambre des Communes du Canada et collègue de Sir Charles dans le gouvernement McDonald-Langevin. Car, Sir Hector se communique peu et agit beaucoup, promet beaucoup moins qu'il ne donne. Sa parole, incisive et claire, va droit au but ; il est maître de sa pensée ; il n'exprime que ce qu'il veut dire ; il ne dit que ce qu'il veut exprimer ; et à l'encontre des avocats français de M. Cormenin, il travaille, il agit, il fait, il exécute.

Le Dr Tupper échappe aussi à la règle de fer de M. Burke. Par ses études variées, ses rares facultés de

compréhension, sa mémoire heureuse, sa dialecte serrée, et son esprit lucide et vif, il s'élève bien vite au dessus du cercle de sa pratique professionnelle, du terre-à-terre des connaissances communes.

L'histoire du droit, la philosophie de l'histoire, les faits, l'économie politique, les devoirs sociaux, les obligations gouvernementales, les lois internationales, les aspirations et les besoins des peuples, semblent lui être familières ! Tout obstacle est un moyen ; toute difficulté facilite le but pour les natures énergiques. Les obstacles grandissent un homme capable de les écarter : Sir Charles n'en ent jamais peur. Il s'en créerait parfois pour avoir le plaisir de les détruire !

IV.

L'Hon. Joseph Howe, et les Réformes.

Les circonstances grandissent et font les hommes, souvent. Tandis

que le Dr Tupper se livrait activement à sa clientèle, des évènements importants se succédaient au Canada. Une nouvelle ère se levait devant nous : 1837 était arrivée. L'agitation par laquelle les Canadas venaient de passer, les aspirations nouvelles de notre pays, le souffle de la liberté qui enflait nos voiles, les luttes de Papineau et de William Lyons McKenzie avaient eu leur contre-coup jusqu'au fond des provinces les plus reculées des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord : — La Nouvelle-Écosse en avait ressenti le choc. — Le Dr Tupper n'attendait plus qu'une occasion favorable pour se lancer dans l'arène : elle se présentera bientôt. A l'exemple de nos tribuns Canadiens, Joseph Howe, alors éditeur d'un journal hebdomadaire, publié à Halifax, attaquait, avec violence, le "*Family compact*" et le gouvernement néo-écossais d'alors. Il réclamait contre les abus du temps,

avec cet esprit fin et railleur, cette finesse de répartie, ce sel amer dont il possédait le secret. Au lieu de se rendre, le gouvernement persécuta l'irascible journaliste : On lui fit même un procès ! L'issue de cette cause fut favorable à Joseph Howe ; sa défense avait été si habile, si savamment conçue, si brillamment exposée. De ce moment le parti de la réforme naissait : Joseph Howe fit école. La persécution lui fit de nombreux partisans. Elu à l'assemblée législative, il porta dans son enceinte, ses instruments de destruction contre l'oligarchie hautaine de l'administration. Il tonna contre les abus, réclama des réformes, pétitionna le Bureau Colonial contre la conduite du gouverneur et le système de laisser aux juges, irresponsables au peuple, la gouverne des affaires. L'Angleterre donna gain de cause à M. Howe. C'était un pas décisif ; une immense et importante victoire. L'assemblée législative assu-

mait seule le contrôle exclusif des finances provinciales.

L'administration de Sir Colin Campbell ne fut guère heureuse. Ses nominations de nouveaux conseillers législatifs avaient offensé les Réformistes : Howe ne lui laissa ni trêve ni repos. Son journal le lacérait au dehors et sa parole le criblait au dedans de l'assemblée législative. Ignorant ou refusant de se conformer à l'ordre de Lord John Russell, alors secrétaire des colonies, d'accorder virtuellement le gouvernement responsable au pays, Sir Colin est rappelé, sur pétition de la Chambre, à cet effet.

Le vicomte Falkland lui succède. Libéral lui-même, il favorise son parti. Joseph Howe est appelé à la présidence de la Chambre, mais le gouverneur encourt le mauvais vouloir de ses amis.—Howe reprend sa plume et bat en brèche ce nouveau fonctionnaire. Le "*Chronicle*" publia le poème "*Lord of the Bedchamber*" aux grands éclats de

rire du peuple. — Satire fine et mordante de Mr Howe contre ce pauvre vicomte.

Les élections de 1847 se font sous l'administration de Sir John Harvey. Le ministère Uniake-Howe est formé ; — première administration libérale dans la Nouvelle-Ecosse. C'est sous ce règne que se passait, à Washington, ce fameux traité Ashburton, dont nous avons eu si souvent depuis à regretter les dispositions. Ainsi, ce qu'avait fait Papineau dans le Bas-Canada et McKenzie dans le Haut-Canada, Joseph Howe venait de l'accomplir dans la Nouvelle-Ecosse. Howe avait sur ceux-ci un grand avantage ; il maniait aussi bien la plume que la parole. C'était un esprit satirique et un tribun redoutable. — Sous sa plume acérée, sous sa parole de feu, l'oligarchie était mise en pièce, ridiculisée, rendue odieuse. Ce fut une époque d'épouvante pour le "*Family compact*" de ce pays. Il fallut, là comme

ailleurs, que le tonnerre grondât, que la foudre éclatât pour faire sortir l'Angleterre de son mutisme habituel :—Elle ne voit clair qu'à travers les lueurs de l'incendie. Les Canadiens français venaient de lui prouver qu'ils n'étaient point fait pour la servitude. L'Angleterre eut peur ! La république américaine est si près de nous ! La Nouvelle-Ecosse profita donc de nos luttes, de même que le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

La bataille populaire est gagnée dans les provinces Maritimes. A Joseph Howe revient la plus grande part de gloire. C'était un chef instruit, un polémiste rusé, un écrivain marquant : il était la grande puissance du temps ; il tenait dans sa main habile la fibre populaire. A peu près à cette époque, la France et l'Angleterre portaient la guerre en Crimée, et un traité de réciprocité était signé, entre la Mère-Patrie et les Etats-Unis, sans notre participation !

Cette mesure valut une motion de censure contre le gouvernement. Ce fut M. J. W. Johnston, chef de l'opposition, qui la proposa. Elle fut défaite dans la chambre d'assemblée, mais il était évident que le sentiment populaire était blessé.— Ce fut sous ces circonstances qu'arrivèrent les élections de 1855.

V

Le Dr Tupper dans l'Assemblée Législative.

Le pays était dans une grande agitation :—Tant de questions brûlantes avaient été discutées au sein de l'assemblée ! La presse naissante, les clubs, les associations politiques, les hommes de partis, les citoyens se faisaient l'écho de ces querelles législatives. Il en est des petits pays comme des mers étroites : leurs vagues sont plus courtes et plus dangereuses que celles des grands océans : Les pas-

sions politiques étant plus circonscrites semblent plus acerbes dans les petites provinces que dans les grands états. Elles gagnent en violence ce qu'elles perdent en étendue ! Il y a tant d'analogie entre la nature morale et la nature physique.

L'heure du Dr Tupper était arrivée. Agé alors de trente quatre ans, dans la plénitude de sa force et de ses facultés, il était peu fait pour la vie monotone, ennuyeuse et paisible de la pratique de la médecine. Son esprit actif exigeait une sphère d'action plus étendue ; ses études le portaient vers un but plus vaste, plus en harmonie avec son tempéramment, ses goûts, ses aptitudes. Le "*trahit sua quemque voluptas*," l'agitait depuis longtemps. L'ange, ou plutôt le démon de la politique, — allait le prendre par la main et souffler à son esprit d'autres désirs, mettre à son cœur d'autres ambitions. Dédaignant un adversaire faible, il s'attaqua au plus fort !

au chef même du parti dominant dans la Nouvelle-Écosse ! Il se présenta contre l'Honorable Joseph Howe, dans le comté de Cumberland ! Nouveau Prométhée, il enlèvera à ce dernier et son feu sacré et sa flamme céleste ! Jamais lutte ne fut plus brillante ; jamais élection ne fut plus chaudement contestée : jamais triomphe électoral ne fut plus glorieux. La victoire restait au Docteur, et à son allié M. A. McFarlane qui triomphait, en même temps, de l'honorable Stephen Fulton. De ce moment, le comté de Cumberland appartenait sans conteste au Dr Tupper : rare exemple d'attachement et de fidélité politique ! Les peuples sont si inconstants !

Le comté de Cumberland, fier de son jeune député, attendait beaucoup de lui. La chambre, le pays tout entier partageaient le même sentiment : leur espoir ne fut point trompé. L'élu de Cumberland sortit du premier jet des

voies communes : Réputation oblige comme noblesse.—N'avait-il pas vaincu, dans sa lutte électorale, le plus habile politique et le plus célèbre orateur de la Nouvelle-Ecosse ? Ce coup d'audace l'avait revêtu d'un grand prestige ; sa parole chaude, éloquente, incisive, allait bientôt faire autorité. Ses débuts furent un succès. Il s'y révéla homme politique, aux vues larges, orateur parlementaire, diplomate habile. Sa nature l'entraînait vers le peuple auquel, après Dieu, il devait beaucoup. Il prit la défense de ses intérêts, réclama ses prérogatives, plaida en faveur d'une rénumération plus large dans l'intérêt des petits jurés. Et à l'occasion de la démission arbitraire du député-shérif du Cap Breton, M. Richard Logue, le 14 février 1856, le Dr Tupper fit un grand et beau discours. C'était mieux qu'une harangue ; c'était un programme. Le député de Shelburne, ami du gouvernement, avait

émis cette doctrine yankee : “ *que le gouvernement devait gouverner par le parti et pour le parti.* ” Cette doctrine fausse, qui est inique dans ses conséquences, voulait que l’on accordât les charges, les bénéfices, les honneurs qu’aux amis du parti et proclamait que les adversaires n’avaient droit à aucune faveur, ni justice !

Le député de Cumberland s’éleva avec force contre ces principes subversifs, inqualifiables, injustes ! S’adressant à la droite il disait aux ministres. “ N’y a-t-il rien de plus
 “ dans le gouvernement responsa-
 “ ble que ce que nous avons entendu
 “ affirmer sans honte, par l’Hon.
 “ député de Shelburne que “ le
 “ **gouvernement** doit gouverner par
 “ le parti et pour son parti,” que
 “ les revenus du pays ne doivent
 “ être dépensés que pour récom-
 “ penser des suppôts politiques. Si
 “ l’expression extérieure des traits
 “ de l’homme est une indice de ce
 “ que ressent le cœur humain, je

" me crois justifiable de dire qu'il
 " y a peu d'hommes dans cette
 " chambre prêts à endosser ce prin-
 " cipe, ou inclinés à supporter un
 " gouvernement, indépendamment
 " du mérite des questions soumises
 " à leur considération."

La nature indépendante du jeune député se manifestait toute entière dans ces paroles. Il resta toujours lui-même : sa bonne étoile ne lui fit jamais défaut. Le 26 février, seulement douze jours après qu'il eut ainsi censuré le gouvernement, le Dr Tupper propose de procéder en comité sur le bill du conseil législatif ; le ministère effrayé se croit perdu. Le moteur de cette proposition le rassure. " Si je voulais en faire une motion de non confiance, dit-il, " j'y mettrais " d'autres chefs d'accusation ; votre " heure viendra bientôt." Le débat qui s'en suivit fut long, animé, acerbe parfois, éloquent toujours. On le nomma le "*Constitutional debate*" : il dura dix jours !

l'avantage numérique resta au gouvernement ! Les sympathies publiques étaient avec l'opposition, conduite alors par l'hon. W. J. Johnston, homme doué de grands talents, servi par une belle éloquence et une grande érudition. Le ministère s'était laissé entraîné trop loin : La discussion prit des proportions trop vastes. Le gouvernement dut répondre de sa conduite et de sa doctrine "*To the victors the spoils*", appliquée dans sa conduite journalière. C'était un terrain glissant : le Dr Tupper, qui portait déjà ombrage au gouvernement, montra en cette occasion sa grande supériorité. Ses réparties clouaient ses adversaires : ses arguments étaient irréfutables. Il lançait au ministère ce mot foudroyant de Rogers. — "Vous vouliez être meurtriers, vous n'êtes que suicides." -- C'était vrai.

Puis il termine par ces paroles qu'il convient de citer ici, afin de faire voir quelle avait été, jusque là, la conduite du ministère.

“ Le gouvernement devrait dé-
 “ finir sa politique. Autrement,
 “ n’étant uni sur aucune question
 “ publique, ne s’accordant sur au-
 “ cune mesure, il devrait soumettre
 “ la position anormale qu’il occupe
 “ au verdict populaire :—position
 “ d’un certain nombre d’individus
 “ conjurés dans leur intérêt seul et
 “ distribuant les dépouilles, non
 “ pas dans l’intérêt du pays, mais
 “ dans le seul but de se maintenir
 “ au pouvoir.”

M. Tupper démasquait ainsi le
 ministère aux grands applaudisse-
 ments de la galerie. Les trépigne-
 ments de colère des ministres ne
 servaient qu’à gâter davantage leur
 cause. Ce grand et mémorable
 débat mit en pleine lumière le
 nouveau député de Cumberland.
 Il s’était révélé ce qu’il fut toujours
 depuis : esprit plein de ressources,
 érudit, brave jusqu’à la témérité,
 éloquent par diverses causes mais
 surtout par l’aplomb et le courage.
 --Il combat à visière découverte.

Mais sa giberne est remplie de désastreux projectiles. Le combat est sa vie ; il s'étiolerait dans l'inaction : la flamme s'éteindrait faute de combustible.

Il y a en lui la manière, la verve, et l'impétuosité germaniques : il résonne comme un allemand, bataille comme un Uhlan, s'exprime avec la volubilité irlandaise et son attaque est toute de *furia francesce*. Son génie est subtil ; mais son cœur est droit. Il blesse un ennemi : il ne lui garde jamais rancune. Son âme est ouverte à la pitié. Cependant, comme tous les hommes de luttes actives, ses adversaires le méconnaissent. Il leur a porté tant de coups fatals. Le temps, en guérissant leurs blessures, effacera leur mauvaise impression. La justice commence pour ceux qui n'en ont plus besoin : Mieux vaut tard que jamais.

VI

Mgr Connolly et le Dr Tupper.

Il est en ce monde une vertu, tendre, efficace et salutaire. Plus douce que le miel de l'Hymette, elle guérit bien des blessures, — celles du cœur surtout ; elle fait réparer bien des injustices, corriger de nombreux écarts, ralentit les élans, console dans la tristesse, et encourage en toutes occasions. Vertu fécondante qui dilate l'âme, se prodigue, s'use, s'anéantit pour le bonheur des autres : Vertu trop noble pour être commune, trop sublime pour être appréciée du vulgaire, trop haute pour être atteinte par les natures ordinaires. L'on a compris la sainte et douce amitié.

Ah ! oui, l'antiquité avait bien raison de le proclamer : l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. Choisis ton serviteur entre cent ; ton ami entre mille, est le conseil du sage.

Un auteur moderne a dit de fort belles choses au sujet de l'amitié—nom si commun et vertu si rare. "Heureux, dit-il, celui qui, après avoir trouvé un ami, peut vivre toujours la main dans la sienne, toujours s'illuminer de son regard, toujours se réchauffer à son cœur, toujours se nourrir de sa parole et de ses conseils, toujours se fortifier de sa force."

L'homme qui s'appuie sur le bras de l'amitié ne chancellera pas : C'est le lierre enlacé autour du chêne.

Ce que les hommes ont de trop ce sont des amis : ce qui manque à l'homme, c'est un véritable ami. Le député de Cumberland a eu le rare bonheur d'en posséder un. Et quel ami ? Vous l'avez nommé : Mgr Connolly, archevêque d'Halifax. Ce fut le phare, l'étoile polaire, la boussole du nouveau chef que la Nouvelle Ecosse allait bientôt se donner. Ce perspicace évêque ne prodiguait pas son amitié à la

légère. C'était un rare connaisseur d'hommes ; une intelligence d'élite, sachant parfaitement distinguer le vrai mérite. Il était né politique : Il en avait le goût, l'instinct et les aptitudes. Il jugea bientôt son nouvel ami, en faveur duquel ses vastes connaissances furent souvent mises à contribution. Cette alliance sincère, cette entente mutuelle, aidèrent efficacement à débayer la voie, à écarter les obstacles placés sur la route du Dr Tupper : Elles lui préparèrent plus d'une victoire ; lui ménagèrent plus d'un triomphe. Mais ce qui est mieux encore, cette union fera accomplir à l'élu de Cumberland des actes de justice, qui seront, non seulement, l'une des causes de son avancement politique, mais aussi l'occasion de sa prospérité et de sa popularité. Les catholiques, bien que comptant 86,000 sur une population de 330,000, dispersés sur un territoire de 18,000 milles, luttaienent encore, à cette époque, contre l'ignorance

des masses et les préjugés du fanatisme. Les Irlandais et les Acadiens (ceux-ci au nombre de 32,000 déjà.) bien que les appuis des Réformistes ne recevaient pas leur part légitime d'influence ni de patronage. Ils avaient aidé leurs alliés à gravir les pentes escarpées du pouvoir : Mais arrivés sur ces hauteurs que l'on croyait à jamais inaccessibles à ses adversaires, l'on méconnut les droits de ses anciens amis ! C'était plus qu'un crime de noire ingratitude ; c'était une faute irréparable ; c'était un suicide politique certain. Le Dr Tupper saisit les conséquences de cet acte injuste : il s'en fera un escabeau pour monter à l'assaut du pouvoir ;—L'occasion favorable se présentera bientôt.

Une sanglante émeute avait eu lieu aux chantiers de Gourlay, parmi les travailleurs, sur le chemin de fer de Windsor, que l'on construisait alors. Du sang y fut répandu ! Un crime inique, injustifiable avait été perpétré par quel-

ques ouvriers irlandais et catholiques ! Le fanatisme monta à son paroxysme ! L'excitation fit perdre la tête ! L'on ne sut pas distinguer l'acte de quelques malheureux : on accusa les catholiques de ce crime ! Leur foi en était la cause ! L'honorable Joseph Howe lui-même ne sut pas cacher son ressentiment : la colère aveugle l'emporta : la pente du fanatisme est glissante. Une fois au fond de ce précipice, l'on ne s'en retire que difficilement. Le *Morning Chronicle*, du 27 décembre 1856, exhala sa fureur : c'était une diatribe mal inspirée contre la foi catholique et surtout contre la croyance à la présence réelle dans la Sainte Eucharistie. C'était le comble du délire. Dans un moment plus calme, M. Howe aurait désavoué sa lettre sur les "*Railway riots and Catholic Commentators.*" Mais sa passion le rendait injuste. Une vive discussion s'engagea entre le *Morning Chronicle* et le *Halifax*

Catholic, rédigé alors par M. Wm Compton, homme habile, versé dans la polémique, catholique croyant, chrétien sincère et écrivain distingué. La victoire resta à celui-ci : C'était bien naturel : la bible, les fondateurs du protestantisme, la croyance générale étaient du côté de M. Compton. Le Maître ne dit-il pas, au 6e chapitre de St Jean : *Et le pain que je donnerai, c'est ma chair.* Et le soir de la scène : *"ceci est mon corps, mangez-le : Ceci est mon sang, buvez-le."*

Luther n'a-t-il pas affirmé en parlant de ce sacrement : *"Les textes de l'Evangile sont si clairs sur ce point qu'il n'y a pas à se tromper ; le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement dans le pain et le vin sans qu'ils changent de substance.*

Et Calvin ? *J. C. est présent dans l'Eucharistie au moment où l'on reçoit l'hostie.*

Henri VIII, Mélancthon, Grotius, Lord Fitzgerald, Leibnitz, etc, n'affirment-ils pas la même doctrine ?

L'antiquité chrétienne n'est-elle pas là pour redire le même sentiment ? Malheureusement pour M. Howe, la Nouvelle-Ecosse n'était déjà plus au temps d'Edouard VI, ni à celui d'Elisabeth, où mettre en doute sa suprématie spirituelle était s'exposer à une mort certaine et à la confiscation de ses biens !

Ils n'étaient déjà plus ces temps où, pour pratiquer sa foi, il fallait jeter son sarcasme à l'idole, son mépris aux tyrans et sa tête au bourreau. L'Angleterre était revenue à une politique plus conciliante. O'Connell lui avait déjà arraché son *serment du test* et l'avait forcée à une plus grande tolérance.

L'heure et le sujet étaient évidemment mal choisis par le vieil athlète réformiste. Le gant était lancé à la face des catholiques ; on le releva. Le Dr Tupper, avec cet œil sûr et ce flair politique qui le caractérisent, embrassa le parti des faibles. Jugeant de la situation, il

se rangea du côté des opprimés. Ce fut son honneur ; l'une des causes de ses grands succès. La sympathie est si douce quand elle s'exerce en faveur des opprimés. Du reste la religion est une chose sacrée : n'y touchons le moins possible. Entre la conscience de l'homme et la justice de Dieu il y a tant de mystères.

VII

Défaite du ministère Young.

Le parlement, prorogé le 18 avril 1856, se réunit le 5 février suivant. Pendant la vacance l'on avait fourbi ses armes de part et d'autre. Aussi longtemps que les gouvernements constitutionnels existeront, il y aura des batailles entre la droite et la gauche ; entre le pouvoir et ceux qui le désirent ; entre le ministère et l'opposition. L'homme ayant toujours et partout les mêmes instincts, les mêmes

ambitions, les mêmes projets, les mêmes espérances.

L'honorable M. Howe, dès 1854, avait accepté la position de président du bureau des chemins de fer. S'étant fait élire, plus tard, dans le comté de Sidney, il continuait d'être en quelque sorte, le *leader* du gouvernement. Or, son attaque malheureuse du 27 décembre 1856 avait attiré sur la tête du ministère toutes les foudres de l'opposition. L'atmosphère politique était lourde et couverte de nuages sombres. L'orage éclatait. Le lieutenant-gouverneur, Sir Gaspard Le Marchand, ouvrait, le 5 février, la 2^e session du 21^e parlement de la Nouvelle-Ecosse. Le discours du trône contenait peu de projets nouveaux. L'on y parlait de voies ferrées et de relations commerciales, de prospérités et d'espérances futures. Le député d'Annapolis, l'honorable J. W. Johnston, propose immédiatement un vote de non-confiance : M. Marshal le se-

conde. L'honorable Premier accepte bravement le défi et se déclare prêt au combat. Honneur au courage malheureux.

L'honorable A. W. McLelan, ministre actuel de la marine et des pêcheries du Canada, s'était chargé de proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Il le fit en affirmant la prospérité de la province et en se moquant de l'opposition ! Le député de Colchester n'avait encore que trente trois ans.

Le lendemain, le représentant d'Annapolis commença l'attaque. Il fit un discours sobre, digne, modéré, dans lequel il exposa brièvement et clairement tous les griefs du pays contre le ministère. L'honorable M. Young y répondit avec calme et dignité.

La bataille finale était engagée ; mais les gros escadrons étaient restés inactifs ; les boulets rouges n'ayant pas encore attaqué leurs carrés solides. Gare la bombe ! le bouillant Docteur, le jeune *leader*

de l'opposition, comme l'honorable M. Young se plaisait à l'appeler, entre en lice. Tout coup porte ; il fut éloquent, satirique, impitoyable. Passant en revue toutes les fautes du ministère, ses absences de principes, ses oscillations continuelles, ses incertitudes et ses faiblesses, il lui reprochait, avec cette vigueur impétueuse et ce genre d'argumentation, quelque peu provocante, qui lui sont particulières, tous ses actes, toutes ses injustices, toutes ses erreurs. Puis, passant sur le terrain brûlant des discordes religieuses, des querelles sectionnelles, il posa sur une base large et généreuse, les grands principes de tolérance que l'on se doit entre citoyens d'un même pays, pour les opinions, les vues, la foi et la religion d'un chacun. C'était élever le débat à une grande hauteur. C'était jeter les bases d'une *plateforme* assez large pour y placer tout le monde, parfaitement à l'aise.

Le fanatisme et l'intolérance

avaient allumé le feu dans le pays : la modération et l'esprit de conciliation devaient ramener la paix et l'harmonie. Après avoir cité le "*Eastern Chronicle*," organe du parti libéral, qui prêchait l'union sur les questions matérielles de construction de chemin de fer, etc, le député de Cumberland fit voir que le pays était fatigué de ses luttes inefficaces, stériles, passionnées, qui ne servaient qu'à perpétuer un état de choses intolérable, désastreux et ruineux pour la nation. Puis il termina son éloquent réquisitoire par la déclaration suivante des principes qui l'ont toujours guidé depuis, dans sa conduite politique : *justice égale pour tous*. Il finit par ces paroles équitables et rassurantes :

" Je ne désire pas m'immiscer dans
 " ce qu'une grande partie de la popu-
 " lation du pays regarde comme une
 " querelle personnelle entre un indi-
 " vidu (M. Howe) et ses anciens amis
 " (les catholiques). Cependant, nous
 " ne pouvons ignorer le fait qu'il

“ s’est récemment soulevé une ques-
 “ tion excitante dans les discussions
 “ acerbes de la presse au sujet du
 “ principe de la liberté civile et reli-
 “ gieuse. Sur le seuil même de cette
 “ lutte, je n’éprouve aucune hésita-
 “ tion à affirmer hardiment que,
 “ comme libéral et Baptiste dissident,
 “ je maintiendrai toujours le prin-
 “ cipe cardinal de la liberté civile et
 “ religieuse : *Justice à tous, et à cha-*
 “ *cun sans égard à sa secte ou à sa*
 “ *croissance.* Et si j’eusse été dans
 “ cette chambre quand la lutte s’en-
 “ gagea contre l’ascendant illégitime
 “ de l’Église d’Angleterre, l’on m’au-
 “ rait trouvé luttant côte à côte avec
 “ ceux qui voulaient maintenir les
 “ prérogatives et les droits des autres
 “ dénominations, à l’exercice d’une
 “ aussi grande somme d’influence et
 “ de considération que cette Église.
 “ Je considère qu’il est du devoir de
 “ tout bon citoyen de combattre
 “ contre tout ascendant indu d’un
 “ homme ou d’une classe d’hommes,
 “ soient protestants, soient catholi-
 “ ques. L’administration qui entre-
 “ tient d’autres vues ou agit contrai-
 “ rement présuppose que ses partisans

“ ignorent absolument le principe
 “ fondamental : *de justice égale pour*
 “ *tous.* ”

C'était un programme clair, défini, rassurant ; une promesse à la minorité qu'elle serait traitée avec justice ; un défi au fanatisme de s'avancer plus loin. L'opposition promettait d'enterrer la hache de guerre ; de ramener la paix troublée par les émeutes ; d'apaiser l'excitation causée par la lettre de M. Howe ; enfin de replacer le char de l'Etat, déraillé depuis longtemps, sur la véritable voie de l'harmonie, de l'entente, du progrès moral et matériel des peuples de la Nouvelle-Ecosse.

Ce discours rallia les sympathies de la majorité de la Chambre ; il porta le calme au dehors. Le peuple, dont l'instinct est généralement sûr, voulait l'ordre, l'harmonie et la conciliation. L'hon. Wm. A. Henry, juge de la Cour Suprême, à Ottawa, alors solliciteur-général, vint à la rescousse du

premier-ministre. Il fut cauteleux et prudent ; c'est le plus sûr moyen d'arriver. Le bagage des principes étant toujours gênant, surtout quand changent les administrations. Ce fut M. Marshall qui lui répondit. Le renvoi du service de M. William Condon offrit à ce dernier une bonne occasion d'accuser le gouvernement de partialité. Il finit par ces paroles écrasantes pour les ministres : " Veulent-ils nous faire croire à leur tolérance et à leur honnêteté quand ils renvoient un catholique, et qu'ils gardent à leur service un protestant coupable de la même offense que celle reprochée à M. Condon. Bien plus, quand ils honorent l'un et qu'ils privent l'autre des moyens de gagner son pain ? "

L'on attendait la réplique de M. Howe avec anxiété : le moment était grave ; la circonstance solennelle ; le ministère paraissait avoir le dessous. C'était le 9 février, le troisième jour du grand débat.

L'hon. M. Howe, malade, pâle, souffrant, se lève : sa position était pénible. Il était la cause principale de la situation fautive dans laquelle se trouvaient ses amis. Sa lettre provoquante avait semé les vents : les tempêtes éclataient. Son énergie ne semblait pas l'avoir abandonné, mais aux précautions oratoires dont il entourait sa défense, l'on sentait que le puissant orateur comprenait que la vie du ministère ne dépendait plus que du prestige de sa personne, du charme de son langage et de l'autorité de sa parole. Il fut stoïque comme ces athlètes antiques condamnés d'avance : son discours fut une longue et brillante plaidoirie. Demeurant sur la défensive, il tâcha de regagner en admiration ce qu'il avait perdu en sympathie.

“ J'ai vu, M. l'Orateur, s'écria-t-il,
 “ bien des jours sombres en ce pays,
 “ mais j'y ai aussi compté grand nom-
 “ bre de jours ensoleillés ; des heures
 “ où je me trouvais avec beaucoup

« moins de sympathies et d'amis que
 « j'en ai en ce moment. Si les nuages
 « baissent, si la tempête éclate, je
 « ferai face à ces revers de la fortune.
 « avec cette même énergie, cette
 « même fermeté et cette même déter-
 « mination avec lesquelles j'ai subi
 « chaque vicissitude de ma carrière
 « politique.

« Trente ans durant j'ai été fidèle
 « à mes amis et à mes principes. Mais
 « une heure peut arriver où l'on
 « m'abandonnera, alors si une nou-
 « velle administration se forme, la
 « situation de M. Howe, sera à sa
 « disposition. Il reprendra sa place
 « indépendante en chambre, dira tou-
 « jours ce qu'il croit être la vérité ;
 « fera ce qu'il croira toujours être
 « juste. Les combinaisons qui se for-
 « ment ne m'effraient point, confiant
 « comme je le suis, que le cœur et
 « l'âme de la Nouvelle-Ecosse, seront
 « toujours avec moi."

Ce discours était digne de n'im-
 porte quelle tribune. L'on en avait
 rarement entendu de plus éloquent.
 Cette péroraison était grande,
 noble. C'était le gémissement d'un

cœur blessé qui se replie sur lui-même, c'était le cri d'une âme qui comptant sur sa force, espère encore en l'avenir.

Hélas ! trop souvent la politique n'est qu'un misérable jeu de bascule. L'éloquence seule ne suffit pas pour en maintenir l'équilibre. La tolérance, la justice, l'honorabilité, l'adresse, sont ses plus solides états. Enlevez l'un de ses appuis, tout s'écroule. Le ministère Young allait bientôt n'être plus qu'une chose du passé. La lutte parlementaire durait depuis douze jours. Le 17, le vote est enfin pris. Le cabinet Young est renversé par une majorité de six voix, 22 à 28, six libéraux votant avec l'opposition.

Les grands hommes en font surgir d'autres comme les orateurs éloquents appellent d'autres tribuns. Quand tout est calme dans un Etat, les hommes supérieurs y sont ou rares ou méconnus. Il faut des luttes pour les faire sortir de

leur retraite et les faire apprécier. Les jeunes pays qui naissent à la liberté, aux progrès, aux arts, à la tribune, à une vie nouvelle, comptent généralement plus d'hommes célèbres que ceux où il n'y a ni combats, ni efforts, ni obstacles :— La persécution triple la valeur et l'activité d'un peuple : l'éloquence appelle l'éloquence ; Howe créa Tupper.

VIII

Le Ministère Johnston.—L'Honorable Secrétaire Provincial.

L'Hon. M. Johnston fut appelé à former une administration nouvelle : celle-ci fut annoncée à la Chambre le 24 février. Elle se composait des Hons :

J. W. JOHNSTON, *Procureur Général* ;
 CHAS. TUPPER, *Secrétaire Provincial* ;
 JOHN JAMES MARSHALL, *Secrétaire Financier* ;
 STAYLAY BROWN, *Receveur Général* ;

MARTIN J. WILKINS, *Solliciteur Général* ; et de

MM. MICHAEL TOBIN, JOHN MCKINNON,
JOHN CAMPBELL, CHARLES J. CAMPBELL.

Les ministres se firent tous réélire, à de grandes majorités, dans leurs comtés respectifs. Mais la chambre, presque également divisée, ne devait pas permettre à la même administration de se maintenir longtemps, car il y avait des hommes également puissants, également habiles des deux côtés. Ce fut le temps des grandes luttes dans la chambre de la Nouvelle-Ecosse ; ce fut l'époque des grands combats politiques. Johnston, Young, Tupper, Howe, Wilkins et Annand étaient les héros de ces brillants tournois de la science et de l'habileté politiques, servis par le désir légitime d'arriver, et par une grande éloquence.

La nouvelle opposition ne laissa point de répit au nouveau ministère. M. Howe surtout en voulait à Sir Charles. Ce fut contre celui-ci

qu'il dirigea toutes ses batteries. Cependant le cabinet ne resta pas inactif. Dans un jeune pays tout est à créer : l'on se mit à l'œuvre. Les routes publiques étaient insuffisantes ou mal entretenues ; l'on modifia les statuts à leur égard. L'on vota des sommes considérables pour parachever les voies ferrées ; l'on révisa les lois ; des octrois furent accordés à des bateaux passagers ; de grands travaux publics furent accomplis. L'agriculture fut encouragée. Un manifeste anonyme, publié dans les journaux du temps, et réclamant "*des droits égaux pour tous, et la prépondérance indue pour personne.*" créa une vive sensation. La presse fut aussi le sujet de longues et acrimonieuses disputes dans lesquelles se distinguait entr'autres J. C. Wade, l'ex-député de Digby, alors dans toute la vigueur de l'âge et la force du talent. Le sujet le plus important que l'on eut à régler fut, sans contredit, la question des mines. Une

grande et préjudiciable anomalie régnait alors dans la province. Les minéraux de toutes natures, les charbons de diverses qualités existaient partout, mais l'on n'y pouvait toucher ! En 1826, George IV, en vertu du droit du plus fort, sans doute, avait accordé au duc d'York, son frère, toutes les mines non encore exploitées ni concédées dans le pays !! C'était une cause de trouble continuel : c'était un monopole injuste, arbitraire, qui plaçait les plus précieuses ressources de la Nouvelle Ecosse, entre les mains d'une puissante Compagnie étrangère. Cette mesure avait déjà soulevé bien des débats ; nombre de récriminations avaient été faites inutilement. L'association générale des mineurs n'ayant pas plus d'oreille que de sentiment, le ministère se décida de porter un grand coup et d'en finir avec cette compagnie. En 1849, en vertu du bill de la liste civile, la province avait été investie de tous les droits

de mine, sujets cependant aux privilèges existants. Les créanciers du Duke d'York réclamèrent neuf deniers par tonne de droit régalien depuis 1844 à 1845, savoir £55,418 sterling en vertu de leur privilège : mais plusieurs des associés étant morts, les héritiers ne pouvant plus s'entendre durent porter leurs différends devant les tribunaux.

Malheureusement le gouvernement anglais, sans égard aux prérogatives de l'Assemblée Législative de la Nouvelle-Ecosse, en juin 1845, confirma de nouveaux pouvoirs encore plus exorbitants que les premiers à l'association minière ! C'était abuser de son pouvoir et compromettre les intérêts les plus précieux de la colonie. Celle-ci perdit £24,000 sterling par ce nouvel acte. Il fallait en finir avec cet état anormal de choses ; la province perdant aussi les plus clairs de ses revenus. Le ministère propose donc d'envoyer une délégation en Angleterre, avec

plein pouvoir de régler cette affaire définitivement. La motion à cet effet souleva un long débat ; mais elle fut enfin adoptée à une immense majorité. En conséquence, l'honorable Procureur - Général Johnston et M. A. E. Archibald, membre distingué de l'opposition, partirent pour l'Angleterre, en juin 1857, comme commissaires et députés par l'assemblée législative afin de régler définitivement cette question vitale pour la province. Puissamment secondés par M. Samuel Cunard, les commissaires réussirent, en Angleterre, à la régler à l'avantage de leur province et à reprendre les droits à l'exploitation des richesses territoriales que l'acte de George IV leur avait enlevées. Le 22 février 1858, par un vote de 30 contre 18, la chambre ratifia la conduite de ses délégués à Londres. Ainsi fut réglée, à l'avantage de la colonie, par le ministère Johnston, l'une des plus importantes questions qui

avait si longtemps auparavant agité le parlement et les populations. Ce fut le 5 août de cette même année que les communications télégraphiques furent ouvertes entre l'Europe et notre continent.

Dans le discours du trône, fait le 24 février 1858, Sir Gaspard Le Marchand annonçait son départ. Il était promu au poste de gouverneur de l'île de Malte. Le comte Mulgrave le remplaça. L'adresse en réponse au discours du trône ne fut votée qu'à une très faible majorité ! Avec une chambre ainsi composée, il était bien difficile, pour un ministère, de faire adopter de grandes mesures. La position du parlement des Canadas-Unis était la même. George Brown et ses amis y régnèrent quarante-huit heures ! Les administrations se succédaient les unes aux autres sans pouvoir rien accomplir. De là naquit l'idée de la Confédération. L'on sait comment elle se développa plus tard. Cette année s'écoula en luttes acrimonieuses,

passionnées, éloquentes, mais souvent stériles. L'honorable secrétaire provincial paya constamment de sa personne. Les interpellations de l'opposition, les attaques de ses adversaires, les sarcasmes de M. Howe, les réparties de M. Young, trouvaient toujours le Dr Tupper préparé pour de vigoureuses répliques. La session se passait en récriminations. Cependant, le sujet des mines y fut discuté sous toutes ses faces, au grand déplaisir des mânes du duc d'York. L'on s'occupa aussi de nouveaux chemins de fer, et tout particulièrement du projet de l'Intercolonial. L'on proposa de plus une mesure pour amender l'acte concernant le conseil électif de la province. La session finit par l'une des questions les plus irritantes qui puissent se produire au sein d'un parlement, composé de députés appartenant à différentes dénominations religieuses. "*Les résolutions Young*" en furent la cause. Elles blâmaient le gouver-

nement au sujet de destitutions et de nominations nouvelles. L'on y mêla la religion ! Le débat fut acrimonieux jusqu'à la haine ! L'honorable M. Howe s'y déshonora par ses violences de langage. Il y dénonça amèrement la lettre des évêques catholiques, réunis en concile provincial, au sujet de l'éducation ! C'était ouvrir une plaie déjà cicatrisée, rallumer un incendie presque éteint. Jos Howe, malgré son brillant esprit, ne posséda jamais un jugement très sain. Sa bouillante nature lui fit bien des fois manquer le but proposé. Trop souvent ses passions l'emportaient sur sa raison. L'honorable secrétaire provincial, plus maître de lui-même, le terrassait chaque fois qu'il y avait une prise d'armes. Si lutter contre un homme puissant est un indice de courage, le vaincre est la preuve de sa supériorité. Sir Charles possédait des avantages que son adversaire n'avait pas. Il était plus calme, aussi bien ren-

seigné, plus diplomate. Il gagnait par sa libéralité ce que M. Howe perdait par son intolérance. Aussi se fit-il des alliés dévoués et fidèles. Le peuple aime la franchise. Il lui pardonne beaucoup. Un homme sincère et vrai est toujours respecté, même quand l'on diffère d'avec lui : Si on ne peut l'aimer, l'on compte sur sa parole.

Honte à ces hableurs politiques qui vous rencontrent le sourire aux lèvres, pleins d'égards et de promesses qu'ils savent ne pouvoir tenir !

Ce sont des trompeurs. Leurs yeux qui osent à peine vous regarder, vous mentent comme leur main qui presse la vôtre. Ils ne peuvent ni ne veulent rien faire pour vous. Ils ont cru vous duper ; ils n'ont gagné que votre mépris. Un véritable homme politique agit différemment. Il ne promet pas à la légère, il ne vous flatte pas en votre présence, il ne vous donne pas de fausses espérances. Mais il vous rend

justice chaque fois que l'occasion s'en présente. Ainsi il gagne votre confiance ; il commande votre admiration. Vous le considérez d'abord ; vous l'aimez ensuite.

Le voilà sur le chemin de la popularité, car il a suivi la voie de la justice. C'est ainsi que le député de Cumberland gagna les faveurs populaires. Sa conduite lui assura de nombreux amis. Le 20 mars, seulement trois jours avant l'ajournement de la Chambre (1858), l'hon. Dr Tupper eut l'occasion de faire un grand discours sur "les résolutions Young." Défendant les actes de l'administration, il porta le fer et le feu sur le terrain de l'opposition avec une grande vivacité et une inflexible logique. Il démolit bien vite tout l'échafaudage mal étayé de ses adversaires. Il leur porta d'audacieux défis que ceux-ci n'osèrent pas relever. A chaque accusation personnelle, il opposait une réplique vigoureuse, une répartie habile, accompagnées de preuves

écrasantes. Il ne voulait pas rester débiteur de la gauche pendant la vacance qui devait suivre : elle en eut pour son compte. Son discours est un modèle de défense, de savoir, d'éloquence. M. Howe y fit une réplique acerbe, caustique et habile. En 1858, la lutte fut parfois magnifique. L'Hon. Joseph Howe n'ayant alors que 54 ans, et dans toute la plénitude de ses facultés, animé d'une grande animosité contre le député de Cumberland, l'auteur principal de sa chute, il ne lui ménageait guère ses coups : celui-ci soutint fort avantageusement l'épreuve ; tous les genres de combats lui étant familiers. S'il préfère la bataille ouverte, l'attaque de front et à visière baissée, il sait se tirer à merveille des embûches tendues sous ses pas : les guérillas ne le surprennent jamais ; ses adversaires le trouvent toujours la face tournée vers eux. Son front rougirait d'une faiblesse ; son cœur s'indignerait d'une lâcheté. Inaccessible à la

crainte, il ne connut jamais la peur. Il frappe en parlant, il parle en frappant.

Loin de reculer, il avance..... beaucoup trop loin, soutiennent ses adversaires ; où il veut aller....., répliquent ses amis. De fait, si le député de Cumberland est impétueux, si sa parole jaillit claire, mordante, agressive, avec une volubilité presque sans égale, si ses affirmations sont si hardies qu'elles passent parfois pour être téméraires, il n'en est pas moins vrai qu'il a souvent porté le défi à ses adversaires de négativer ses dires et que ceux-ci ne l'ont pas très souvent osé. Sir Charles a les qualités du tribun. Sa voix est sonore, sa parole est entraînante, son style est correct, sa phrase incisive, son geste expressif, son maintien fier. Il attire l'attention : il ne charme pas, il persuade : il n'entraîne pas, il convainc. Loin de ménager, il flagelle, il soutient le courage des siens ; il démolit ses adversaires.

Plus ceux-ci s'acharnent contre lui, plus ceux-là l'admirent. Autant ceux-ci paraissent avoir confiance en lui, autant ceux-là le redoutent. Servi par une mémoire très fidèle et des études sérieuses, le Dr Tupper ne s'en laissait jamais imposer par ceux qui l'attaquaient à la tribune ou sur les tréteaux. Il corrige ses opposants avec certitude ; il énonce avec autorité ; il rappelle les circonstances, les faits, les dates avec une telle exactitude que l'on est obligé de se rendre. L'on sait qu'il se souvient. Voilà le Dr Tupper, tel que l'histoire parlementaire de la Nouvelle-Ecosse nous le dépeint dans les premières années de sa carrière politique.

La vacance parlementaire arrivait : l'honorable secrétaire provincial ne devait pas la passer inactive. L'oisiveté n'étant pas dans son rôle, il s'embarquait bientôt pour l'Angleterre, chargé d'y faire prévaloir, auprès du gouvernement de

la mère-patrie, les graves intérêts de sa province.

Les questions de l'union des trois provinces maritimes et du chemin de fer Intercolonial furent ébauchées, à cette époque, par la délégation de la chambre et les officiers de la couronne, en Angleterre. L'on préparait déjà le terrain ; il était évident que l'ancien système ne donnait plus de résultats satisfaisants.

L'honorable Dr Tupper produisit une très bonne impression au bureau colonial ; il s'y montra homme d'affaires et diplomate habile. Il conquit bientôt l'admiration, puis la confiance des autorités ; ce qui contribua au succès de sa mission. Le comte de Carnarvon surtout le prit en grand estime. Ils restèrent toujours amis depuis ; ce qui fut d'un grand avantage au Dr Tupper dans la suite.

IX

La Session de 1859

Nous sommes au 3 février. En grande tenue, le comte de Mulgrave ouvrait la session annuelle. Le discours du Trône était une surprise. Il y avait de l'imprévu ! du neuf ! Des communications avaient eu lieu entre le *Colonial Office* et le Gouverneur-Général au sujet d'une *Union Fédérale* des Provinces Maritimes. La Reine avait aussi reçu favorablement l'adresse de l'assemblée au sujet du chemin de fer Intercolonial. Soixante milles de voie ferrée avaient été parachevés : Truro et Windsor étaient reliées à la Capitale. L'on avait parachevé l'asile pour les aliénés. Le gouvernement ne s'était pas croisé les bras pendant la vacance : Dans un jeune pays il y a tant de choses à créer, à parfaire ou à consolider. Aussitôt après les remarques de M. Ruggles, en réponse au discours

du Trône, l'hon. M. Wilkins, Solliciteur-Général, donnait sa démission. Bien que restant fidèle à son parti, il ne voulait pas sanctionner la nomination de M. Dickey, au Conseil Législatif, ni l'envoi d'une délégation en Angleterre sans l'avis préalable de la chambre. C'était faire acte d'indépendance, mais c'était exposer le gouvernement, surtout au commencement d'une session. Il fut remplacé par l'hon. W. A. Henry. Le chef de l'opposition, l'hon. M. Young, proposa, séance tenante, une motion de non-confiance. Au cours de ses remarques, il flagella surtout le nouveau Solliciteur-Général, "comme ayant violé toutes les règles de la moralité politique, en abandonnant son parti." Ainsi la bataille s'engageait chaudement. Le Régime parlementaire n'étant encore qu'à ses débuts, les discussions étaient beaucoup plus virulentes qu'elles ne le sont de nos jours. La presse se montrait très provoquante aussi.

L'hon. Dr Tupper, objet des attaques continuelles de ses adversaires, acquit dès lors cette manière vigoureuse de réplique qui le caractérise, tant il est vrai que le milieu où il vit, exerce une irrésistible influence sur l'homme. Son tempéramment se modifie, son caractère se transforme, sa nature change. La nouvelle session allait fournir de nouvelles occasions à l'hon. Secrétaire Provincial de se mesurer avec l'opposition, de se rencontrer face à face avec ses adversaires. Young, Howe, Archibald, Hanand, Weir et Anderson n'étaient pas à dédaigner. A cette époque tourmentée de l'histoire, âge d'enfance politique et de transformation économique, la Nouvelle-Écosse comptait bon nombre d'hommes de talents supérieurs. L'hon. M. Johnson n'aurait déparé aucun parlement ; sa grande éloquence était faite pour n'importe quelle tribune. Le député de Cumberland étant le plus redouté des orateurs, c'est sur lui

que s'acharnait l'opposition. Il lui rendait ses coups durs et forts. La session de 1859 vit la répétition de la précédente.

L'on y dépensa son temps en discours interminables, souvent en pure perte. C'était beau, ce n'était guère profitable. Cependant ce fut l'une des plus brillantes époques de la tribune Néo-Écossaise. C'était un peuple qui prenait un nouvel essor, qui naissait à la liberté. L'éloquence du Dr Tupper résume bien l'un des côtés de cette époque : elle est téméraire, hardie, affirmative, quelquefois violente, mais toujours sûre de son but, toujours certaine d'elle-même. Elle a imprimé un cachet spécial sur les débats de 1855 à 1864. La lutte y fut plus vive, plus vivante. Johnson et Young, Tupper et Howe en firent les frais principaux. Malheureusement, les questions d'appointement ou de destitution d'employés, absorbant trop l'attention, faisaient trop perdre de temps à la

chambre, passionnaient trop le peuple, les grands intérêts en souffraient. Le chef de l'opposition scrutait tout avec énergie, science et talent. Il blâma sévèrement la députation envoyée par le ministère, pour agiter, en Angleterre, la question d'une confédération des Provinces, ainsi que celle de l'Intercolonial. On aurait dû discuter auparavant ces projets au sein même de l'assemblée. L'hon. M. Tobin lui répondit ainsi que l'hon. Secrétaire-Provincial. Celui-ci fit une défense vigoureuse des vues et des actes de l'administration. Rien n'échappa à son investigation. Passant en revue les mesures de l'ancien cabinet, il les compara avec celles du nouveau gouvernement, et fit voir comment la gauche avait changé ses vues sur ses anciens projets favoris.

L'opposition était sans principes fixes, sans programme arrêté. Elle se bornait à critiquer ; elle ne proposait rien de pratique. Le Dr

Tupper ne se contentait pas de rester dans les généralités, il précisait les cas, les circonstances, les faits, les dates et les tergiversations de la gauche avec une grande vigueur. Celle-ci, incapable de répondre, rugissait impuissante. Le scalpel de l'inflexible docteur s'enfonçait dans ses chairs vives. Repoussant avec indignation l'attaque faite par l'hon. M. Young contre le ministère, à l'occasion de l'appui que les membres catholiques lui donnaient, il disait : " Monsieur l'Orateur, aucune secte chrétienne " de cette chambre ne saurait être " proscrite avec succès, et ceux qui " essaient de susciter une guerre " de préjugés religieux et d'incruster le nom odieux de Proscription " sur leurs bannières, failliront misérablement. Si le protestantisme " des chefs de l'opposition n'était " pas de formation si éphémère et " si récente, ne commençant que " depuis leur renvoi du pouvoir, " ils connaîtraient un peu plus.

" qu'ils ne le semblent, le génie
 " du protestantisme, dont le prin-
 " cipe fondamental est la plus
 " complète comme la plus large
 " tolérance. Le nouveau protes-
 " tantisme de MM. Young et Howe
 " se rapproche plus de celui de la
 " Suède que de celui de l'Angle-
 " terre. Tout dernièrement encore
 " l'alliance protestante d'Angle-
 " terre reprochait emphatiquement
 " au roi de Suède l'expatriation de
 " ses sujets à cause de leur foi
 " catholique, en lui rappelant que
 " le protestantisme reposait tout
 " entier sur le principe de la plus
 " grande liberté de conscience :
 " celle que tous les protestants
 " réclament pour eux-mêmes." Puis
 citant la proclamation de la reine
 Victoria à ses sujets de l'Inde,
 l'hon. Dr Tupper démontra quelle
 vue l'on entretenait dans la Mère-
 Patrie à propos des croyances di-
 verses : " C'est notre désir formel.
 " disait la Reine, que nos sujets de
 " toutes races et de toutes religions

“ soient admis librement et impar-
 “ tialement aux charges de l’Etat,
 “ selon leur capacité et leur inté-
 “ grité à les remplir.”

“ Ici même, continue l’hon. Se-
 “ crétaire-Provincial, sous le sceau
 “ de la royauté, nous avons les
 “ fondations, solidement assises, de
 “ la liberté civile et religieuse, et
 “ ceux qui s’efforcent de les déra-
 “ ciner et de les détruire sont traî-
 “ tres à la loyauté et aux principes
 “ britanniques. L’on a osé affirmer
 “ en cette chambre que les catho-
 “ liques n’appuyaient le gouverne-
 “ ment que pour en obtenir des
 “ situations et des charges. Je
 “ sens en justice que je dois à la
 “ vérité de déclarer que ceci est
 “ absolument contraire aux faits et
 “ qu’il n’y a jamais eu de partisans
 “ moins avides de positions offi-
 “ cielles que nos amis les catholi-
 “ ques.”

Voilà le Dr Tupper se montrant
 toujours le même, sans préjugés,
 sans faiblesse, défendant la vérité

avec énergie, sans craindre les conséquences, sans partialité. Voilà l'homme que des ennemis, peu soucieux de l'honneur ont voulu faire passer pour un fanatique. Un fanatique, l'hon. Dr Tupper !

Toute sa vie politique et toute sa carrière publique sont là pour infirmer cette inculpation, pour repousser cette flétrissure. Ses premiers discours, dans la chambre de la Nouvelle-Ecosse, furent en faveur de la liberté de tous, ses dernières paroles furent contre la tyrannie des consciences. Il porte toujours le respect des opinions religieuses très loin. Il n'était que conséquent quand on le croyait partial. Nous verrons bientôt ses solides discours au sujet de la liberté de l'Enseignement. Si les protestants de la Nouvelle-Ecosse sont fiers de l'hon. Dr Tupper, les catholiques reconnaissants, n'en sont pas moins glorieux. Il fut leur ami quand on voulait les persécuter ; il les protégea par nature,

les conseilla et leur rendit justice par honnêteté. Homme aux vues larges, il ne sera complètement apprécié, comme tous les hommes de talents supérieurs, du reste, que quand il ne sera plus au fort de la mêlée. L'impartialité commence là où la critique n'a plus de prise. Or, l'impartialité est l'aurore précurseur du jour de la justice.

Le discours de M. Howe, en réponse à celui du Dr Tupper, surpassa en violence et en fanatisme tout ce qui avait encore été dit dans la chambre. Ce fut une diatribe furieuse et sanglante contre les catholiques. Le grand orateur, feignant un profond ressentiment, blâmant le gouvernement d'avoir fait fermer les bureaux publics et de s'être servi du drapeau pour les funérailles de Mgr Walsh, ne rougit pas de susciter les discordes religieuses, de descendre bas, de jeter les plus odieuses insultes à ses anciens alliés. La rage perdait l'hon. Joseph Howe ; ou plutôt, sa

ruse ruinait le gouvernement. Il ne croyait pas lui-même aux sentiments qu'il exprimait ; son seul désir était de battre en brèche le parti ministériel ; son unique but était de surexciter les protestants contre le gouvernement, dans les élections qui devaient avoir lieu cette année-là. Les événements montrèrent qu'il visait juste ! Le peuple est ainsi fait : Il se crée des maux réels pour en guérir d'imaginaires. Une population s'excite facilement, mais ne lui fait pas entendre raison qui veut. M Howe poussait à une guerre de religion ! La Nouvelle-Écosse n'échappera à ce malheur que par l'habileté, le travail et les efforts du Dr Tupper et de ses amis. L'adresse fut votée par une majorité de cinq voix, après quinze jours des plus acerbes débats possibles ; les discussions religieuses étant toujours plus envenimées que les autres.

M. Howe connaissait le terrain. Il disait aux ministres des diverses

sectes religieuses : “ Voyez, les prêtres catholiques nous gouvernent ! Un étranger meurt, (Mgr Walsh), le gouverneur va lui baiser les pieds et les missionnaires puritains, les premiers martyrs de leur dévouement à notre cause, dorment oubliés dans leur tombeau ! Levez-vous, aidez-nous à reconquérir la position que nous avons perdue ! ” Il n'en fallait pas plus pour rallumer le feu des déchirements intérieurs. Il y avait ici manque de sincérité. Le fanatisme n'étant que le produit de l'ignorance, M. Howe se moquait de ses dupes et ne croyait pas un mot des accusations qu'il lançait en l'air. Il poussait à la tyrannie des consciences ! l'erreur et la persécution sont si intimement liées. Il savait que, du moins jusqu'à ce que la lumière se fit sur ses accusations, sur ce terrain, il y règnerait en maître absolu. Dès qu'un homme exerce un tel pouvoir et qu'aucune barrière n'arrête sa vo-

lonté, il est impossible qu'il ne tombe pas dans quelque acte de démence. Howe a terni sa réputation, en cette occasion. Il ne suffit pas à un chef de commander avec talent, il faut encore le faire avec la sagesse et la modération exigées pour les sentiments des autres. Le piédestal élevé au-dessus des ruines fumantes de l'intolérance, s'écroulera bientôt. Joseph Howe avait posé des principes de mort, et semé des causes de ruines ; il n'a récolté que les fruits amers de ses perfides semences. Brisé, anéanti, humilié, le vieil athlète, fatigué de ses luttes, sera obligé de reconnaître le triomphe de ses adversaires, de s'attacher au char de ses vainqueurs, de renier son passé, d'adorer le nouveau soleil et de se rallier au Dr Tupper, après l'avènement de la confédération : Saturne détruisit ses enfants ; le fanatisme se suicide lui-même. Il est toujours si dangereux de jouer avec le feu ! Esprit versatile

et remuant, le vieux chef réformiste s'entendait bien mieux à saper les bases de l'ordre qu'à les reconstruire ou les consolider. Il avait peu d'idées pratiques d'administration. Sir Charles Tupper était tout le contraire. Aussi resta-t-il vainqueur absolu à la fin de sa longue lutte contre l'hon. M. Howe.

Les estimés requis de la législature étaient de £159,495.00 pour l'année fiscale. L'allocation au chemin de fer entraîna une autre discussion : l'embranchement de Truro à Pietou eut cet honneur. La question McLean, shérif démis de Cumberland, fit aussi perdre un temps précieux à la chambre. Le gouvernement n'ayant point consenti à rouvrir l'enquête, ne fut soutenu que par une majorité de deux voix. Puis après avoir passé un bill pour la redistribution des sièges, afin d'assurer aux dix-huit comtés de la province une représentation plus égale et plus juste, la

chambre s'ajourna, le 21 mars 1859, après une session de sept semaines, passées en discussions irritantes et de nature à faire désespérer de réconcilier les partis, de ramener l'entente et de faire de nouveau régner la paix ! L'heure des élections générales était mal choisie, à cause de la surexcitation populaire. La majorité, séduite par les déclamations fanatiques de M. Howe, allait renverser l'administration Johnson pour la remplacer par une autre, prise dans le camp de ses adversaires. Le gouvernement responsable, avec la position respective des partis dans toutes les provinces du Nord de l'Amérique Britannique, devenait un leurre, une impossibilité. Un remède y sera appliqué un peu plus tard.

X

*Retour des Libéraux (1860-61). Visite
du Prince de Galles.*

L'hon. M. Howe avait soulevé à dessein la population. Les élec-

tions du printemps de 1859 ramenèrent les deux partis, également divisés en chambre. Les Réformistes, prétendant avoir la majorité, anxieux de laisser les froides régions de l'Opposition, sollicitèrent le Gouverneur, dans un mémoire adressé à cet effet, de vouloir bien assembler la chambre au plus tôt. En juillet de la même année, le Dr Tupper notifia les pétitionnaires au nom du Gouverneur, que celui-ci ne pouvait accepter d'autre avis que celui de ses aviseurs responsables. Le Gouverneur restait ainsi dans les strictes limites de la constitutionnalité. Il se maintint dans les bornes assignées aux représentants constitutionnels que l'Angleterre envoie dans ses colonies. L'agitation était extrême dans tout le pays : la conduite du comte de Mulgrave fut diversement appréciée. Mais une connaissance plus approfondie des devoirs d'un représentant de la Reine aurait convaincu tout homme impartial, que

le Gouverneur n'avait fait que son devoir. L'opposition était impatiente : le ministère espérait encore. L'on se réunit en janvier 1860. Avant même de vaquer à la nomination d'un Orateur, l'hon. premier ministre déclara que plusieurs députés, élus en fraude de la loi, n'avaient pas le droit de siéger en parlement. Il dénonça nommément tous ces députés ainsi élus, bien que tenant des charges sous le gouvernement, lesquels les rendaient inhabiles à siéger et invalidaient par là même leur élection. L'on ne tint pas compte de ce protêt et ces représentants, inféodés à M. Young, encouragés et soutenus par M. Howe, persistèrent à prendre leurs sièges ! Ce fut encore une autre source de trouble pour la province. Le cas n'étant pas prévu par les Statuts, il fallu admettre ces députés, quitte à les faire disqualifier plus tard.

La gauche, forte de ces adhésions, élut M. Stewart Campbell, son

candidat, à la présidence de la chambre à une majorité de trois voix contre M. Wade, candidat du gouvernement. Il s'en suivit une lutte constitutionnelle dans laquelle, de part et d'autre, l'on montra une grande habileté ; le Dr Tupper fut infatigable. Le ministère demanda que l'on fit une enquête sur la légalité de six élections que l'on prétendait invalides, mais il fut encore défait par une majorité de deux voix. Le Gouverneur, avisé de dissoudre le parlement, refusa de se rendre à l'avis de ses ministres ! Ceux-ci avaient auparavant dressé un mémoire qui fut envoyé en Angleterre, et dans lequel ils exposaient leurs vues au sujet de ces élections faites en fraude de la loi. La réponse du Procureur-Général d'Angleterre fut que la chambre seule avait le droit de connaître de ces illégalités et que le remède résidait dans son sein. La fraude électorale était pourtant palpable !

Avait-on besoin de longues enquêtes ou de procédures judiciaires pour expulser de la chambre ceux qui y siégeaient illégalement ? Ils étaient des officiers salariés du gouvernement ; leur résignation n'avait pas été même envoyée ! Lord Mulgrave ne crut pas devoir intervenir. L'hon. Secrétaire-Provincial exposa le sujet avec une grande lucidité dans une série de questions proposées aux autorités en Angleterre. Tout fut inutile : Le remède était inapplicable ; la majorité de la chambre ne le voulant pas. Dans ces circonstances, force fut au ministère de résigner. L'opposition, composée d'hommes de grands talents, reprit le pouvoir. L'hon. M. Young fut appelé de nouveau à former la nouvelle administration. L'hon. Joseph Howe, échangeant son siège avec son adversaire, le remplaça comme Secrétaire-Provincial. L'honorable Adams J. Archibald prit le portefeuille de la justice, M. Jonathan

McCulley devint Solliciteur-Général. A M. John A. Anderson échut la position de Receveur-Général, et M. William Annand assumait la charge de Secrétaire - Financier, équivalant à celle de Trésorier de nos jours. MM. Benjamin Weir et John Locke firent aussi partie du Conseil Exécutif. Les rôles seuls étaient changés : la situation restait la même. Le ministère, étant à peine né viable, se borna à quelques mesures d'un intérêt général. L'attention publique fut bientôt détournée de la politique : l'arrivée du Prince de Galles et les fêtes splendides qui lui furent faites dans les Provinces Maritimes, absorbèrent toutes les idées populaires.

Le 16 juillet de cette même année s'éteignait, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, Sir Brenton Halliburton, juge en chef, qui avait longtemps fait partie de l'ancien Conseil de la Nouvelle-Ecosse. Ce fut un grand deuil ; Sir Brenton étant très-populaire dans le pays.

Les fêtes à l'occasion de la visite du Prince de Galles se renouvelèrent dans tout le Canada. A Montréal, le Pont Victoria fut inauguré et l'auguste Prince assista à la pose de la première pierre des édifices parlementaires, à Ottawa. Le Canada fut favorisé, pendant cette année, de la visite de plusieurs grands personnages ; tels que le Prince de Joinville, fils de l'ex-roi Louis-Philippe, et l'auteur de la " France aux Colonies," le sympathique M. Rameau.

La législature canadienne siégeait à Québec. George Brown y faisait souvent échec aux conservateurs. La situation respective des partis politiques était presque la même dans toutes les provinces de l'Amérique Britannique. Un remède allait bientôt devenir nécessaire. Le Dr Tupper sera l'un des premiers à chercher à l'appliquer.

Le 31 janvier 1861 retrouvait les deux partis presque également par-

tagés. Le ministère, trop faible pour rien entreprendre de nouveau, s'était contenté de continuer les travaux commencés et de suivre les vues politiques de ses devanciers ! L'Orateur, M. Steward Campbell, ayant donné sa résignation, M. A. C. McDonald lui succéda. La débâcle commençait. La nomination du premier-ministre, M. W. Young, à la charge de juge en chef, précipita le dénouement. Sa succession échoua à l'hon. Joseph Howe. En annonçant cette nouvelle à la chambre, celui-ci versa une larme de souvenir. Il siégeait depuis 1840 et grand nombre de ses anciens amis étaient déjà partis : Uniacke, Archibald, Herbert, Huntington, etc., n'étaient plus. Et Moore venait lui rappeler que tout était évanoui : tout excepté lui-même.

“ I feel like one who treads alone
 Some banquet hall deserted :
 Whose lights are fled, whose garland's dead,
 And all but he departed.”

L'opposition ne s'en laissant point imposer par le ton *velouté* du chef de la droite, donna aucun répit au gouvernement. Le député de Cumberland se jeta de nouveau dans la mêlée. Dénonçant l'existence du ministère comme illégale, vu qu'il s'était formé au moyen d'une majorité élue en fraude de la loi, il fit l'histoire de l'administration et de sa manière de gouverner le pays. Il fut sévère, vigoureux, ardent, mais d'une logique tellement implacable que l'on dut menacer de faire évacuer les galeries à cause des applaudissements bruyants et des signes d'approbation aux remarques de l'orateur. M. Howe n'ayant pas de bonnes raisons à opposer, fit une réplique des plus spirituelles et des plus sarcastiques. C'était insuffisant ; le ministère déclinait ; le terrain était évidemment miné sous ses pas. La session se passa en escarmouches : La droite fuyant toujours ; la gauche la poursuivant

sans cesse. L'Adresse fut pourtant votée par une majorité de cinq voix, après neuf jours de débats mémorables. Les hons. Johnston et Tupper firent, à cette occasion, des discours qui resteront célèbres. Jamais peut-être l'ex-Secrétaire-Provincial n'avait été plus éloquent, mieux renseigné et plus prêt à répondre à toutes les objections, à appuyer ses affirmations de preuves plus écrasantes, à mieux invalider les assertions de ses opposants. Ce fut un feu roulant, un pétilllement continuél de feu grégeois, des éclats de tonnerre !

Les importations totales de l'année n'étaient que de \$8,055,439 et les revenus fort peu considérables, mais le talent ne se mesurait pas à l'importance du pays. Les discussions, quoique passionnées et infructueuses de cette époque, élicitent le fait qu'elles étaient faites par des hommes habitués, bien renseignés, convaincus et animés du désir de promouvoir les intérêts

naissants de la patrie. L'on pouvait se tromper sur les moyens employés ; le but était bon. Le Dr Tupper qui, le premier, avait monté à l'assaut au commencement de la session, se retrouva le dernier sur la brèche, à 4 h. p. m., le 15 avril, quand Lord Mulgrave vint proroger la chambre. L'on y avait inauguré le système équitable et rationnel de faire voter les fonds effectués aux divers travaux, en perspective. Des communications avaient été établies entre le Cap-Breton et la Nouvelle-Ecosse ; le système de la milice était développé, et à l'occasion de la mort de la duchesse de Kent, mère de Sa Majesté Victoria, la chambre avait exprimé sa sympathie à la Reine et renouvelé ses sentiments de loyauté et d'attachement à la couronne britannique.

Le ministère fit de louables efforts pour promouvoir les intérêts du pays à l'exhibition internationale de Londres, en 1862 : ses tra-

vaux furent couronnés de succès. L'association des producteurs de fruits formée en ce temps-là, contribua grandement à activer cette utile industrie. Ce fut aussi en cette même année que mourut Hugh W. Blackader, l'un des plus anciens journalistes du pays. Il avait aidé, de tout son pouvoir, le mouvement en faveur du gouvernement constitutionnel. C'était un homme instruit, un esprit simple. Inspirateur de M. Howe, il acquit une grande autorité dans son parti. En l'année 1863 des élections générales eurent lieu. Après une des luttes les plus acharnées, le parti unioniste revint victorieux : Il reprit les rênes du pouvoir. Le cabinet fut ainsi formé :

L'hon. J. W. JOHNSTON, *Procureur-Général* ;

L'hon. CHARLES TUPPER, *Secrétaire-Provincial* ;

L'hon. W. A. HENRY, *Solliciteur-Général* ;

L'hon. JAMES McNAB, *Réceveur-Général* ;

L'hon. ISAAC LEVISCOMTE, *Secrétaire Financier* ;

L'hon. JAMES McDONALD, juge en chef actuel de la Nouvelle-Ecosse, *Commissaire des Chemins de fer*.

MM. John McKinnon, Alexander McFarlane et S. L. Shannon firent aussi partie du conseil.

Aux élections, il avait été question de l'Union des provinces. Le Dr Tupper, depuis longtemps favorable à cette union, agita cette mesure. La lutte fut vive. Une fois de plus, l'énergie, l'activité, le talent et les connaissances du député de Cumberland se manifestèrent. Ne se contentant pas de lutter exclusivement dans son propre comté, il était présent sur tous les points faibles. Parcourant tout le pays, il fut infatigable. La victoire couronna ses efforts. Ses amis purent ainsi reprendre le pouvoir. Bientôt s'agitiera plus vivace que jamais la grande question de la confédération.

XI

Situation des partis politiques dans les Possessions Britanniques de l'Amérique du Nord, en 1864.

Bien que le ministère Cartier-McDonald eut doté le pays de plusieurs mesures importantes, telles que la décentralisation judiciaire, la codification des lois civiles, le rachat des droits seigneuriaux, l'assimilation des lois commerciales et criminelles, etc., il dut se retirer, en 1862, pour faire place au ministère libéral McDonal-Sicotte. Le choix de la capitale, les faveurs accordées au Grand-Tronc et son projet de bill de milice l'ayant dépopularisé. Le nouveau parti, qui depuis longtemps prêchait la double représentation, ne put, arrivé au pouvoir, faire prévaloir ce principe ! Les négociations au sujet du chemin de fer Intercolonial entre les délégués des Provinces Maritimes et la Métropole, entraînèrent la résignation de l'hon. A. A. Dorion : il ne

croyait pas le pays capable de supporter les frais d'une pareille entreprise. Cette retraite affaiblit considérablement le ministère. L'affaire *Aylward*, l'abandon du principe de la double majorité au sujet des écoles séparées, la diminution des octrois à l'agriculture et aux hôpitaux, firent perdre confiance au public. Un vote adverse de la chambre força le gouvernement à modifier son personnel : ce qui fut fait le 16 mai 1863. Des élections ayant eu lieu, les partis revinrent numériquement les mêmes. La motion Sicotte, alléguant que le ministère avait été formé en violation du principe de la double majorité, mettant ainsi le Bas-Canada en péril, porta un coup fatal au cabinet, qui ne fut sauvé que par trois voix de majorité ! Celui-ci dut bientôt abandonner sa position pour faire place, en 1864, au ministère Taché-Macdonald et à sa coalition future avec George Brown !

Le gouvernement responsable ne

fonctionnait guère mieux dans les petites provinces. Au Nouveau-Brunswick, l'on se disputait les dépouilles, avec avidité. Mais l'esprit public, porté vers le mouvement commercial, désirait ardemment se relier aux contrées de l'Ouest, au moyen d'une grande voie ferrée. Dès 1845, le gouvernement anglais, sous la pression des Colonies, avait envoyé le Major Robinson étudier la mesure. Ce dernier fit un rapport en faveur de la route du Nord : l'entreprise devait coûter cinq millions. Le *Colonial Office* refusa de garantir cet emprunt et l'agitation recommença plus intense que jamais dans tout le Nouveau-Brunswick. Le pays se divisa en deux : ce fut l'époque de la "guerre des routes". Les comtés du Nord appuyant le tracé Robinson, ceux du Sud favorisant une ligne longeant la Rivière St-Jean et se dirigeant du côté du Canada, en passant par le territoire des Etats-Unis. Howe s'opposa

fortement à ce projet ; son éloquence ramena Lord Gray qui conseilla à Lord Elgin, alors gouverneur général du Canada, de réunir les délégués de toutes les Provinces à Toronto, dans le but d'en venir à une entente, au sujet du chemin de fer Intercolonial. Le Nouveau-Brunswick refusa de prendre part à cette conférence. Celle d'Halifax n'eut pas plus de succès. La Nouvelle-Écosse n'inaugura pleinement le gouvernement responsable qu'en 1855. Mais là, comme ailleurs, il s'y faisait des luttes mesquines de petits intérêts. L'on se querellait au sujet de petites dépenses, de salaires de juges, de nominations aux emplois politiques ! On en était encore à l'âge d'enfance parlementaire. Wilmot, Peter Mitchell, J. W. Ritchie, Sir Léonard Tilly combattaient au premier rang. Les partis, presque égaux en nombre, ne pouvant effectuer aucune mesure importante, se contentaient d'escarmouches, en attendant une occasion

de se jeter dans un mouvement, que les circonstances préparaient, pour sortir de leur impasse. Une ère nouvelle allait bientôt se lever. Un horizon plus large allait s'ouvrir en peu de temps, pour les provinces Britanniques de l'Amérique du Nord. Dans l'Isle du Prince Édouard les choses n'allaient guère mieux. La tenure des terres en était la cause ; le système y était absolument faux : Il se rapprochait de celui de l'Irlande. Des efforts furent faits pour acquérir les grandes successions de Warrell et Selkirk. Une commission composée du MM. Howe, Gray et Ritchie fut nommée par toutes les parties intéressées. Leur rapport, quoique très-bien élaboré, ne fut point sanctionné par les autorités impériales bien qu'il eût été approuvé par la Législature de l'Ile : ce qui ouvrit la porte à une grande agitation. C'est sous Sir Dominique Daly, successeur du gouverneur Bannerman et père de Mr Daly, membre distingué de la

Chambre des Communes du Canada, que Charlottetown fut incorporée, que l'école normale fut ouverte et que le recensement fut fait, en 1855. La population totale de l'Île n'était encore que de soixante-onze mille habitants. Les partis étant égaux en chambre, l'on dut recourir au seul remède constitutionnel en pareil cas : un appel au peuple. L'administration Palmer-Gray en fut le résultat. Mais comme les catholiques en étaient exclus, le malaise continua jusqu'à ce que le projet d'une Confédération de toutes les Provinces vint faire taire toutes les ambitions sectionnelles et tous les petits intérêts. La grandeur du projet éblouissait : son ampleur absorbait tout. L'on fit trêve à toute autre préoccupation pour ne s'occuper que de cette grande idée déjà passablement ébauchée au sein de la Législature de la Nouvelle-Ecosse.

XII

Le Dr Tupper et les Ecoles Publiques

Vers la fin de 1863, Lord Mulgrave avait été remplacé par le Major Général Doyle, administrateur *pro tempore*. Le Parlement se rassembla sous la présidence de celui-ci, le 4 Février 1864. Le discours du Trône suggérait une conférence des trois Provinces Maritimes, dans le but d'en venir à une entente finale. L'une des mesures principales fut le bill d'éducation, élaboré par l'hon. Secrétaire-Provincial. Il le soumit à la Législature le 15 Février. Si une pareille loi avait été adoptée au Nouveau-Brunswick, l'on n'aurait probablement pas eu à y regretter, plus tard, une suite d'abus iniques et de persécutions odieuses qui dégradent un parlement et déshonorent une nation. Le Dr Tupper montra ses idées pratiques, et son grand désir d'éviter, autant que possible, tout

froissement entre les diverses classes de la société, en préparant cette loi. Ce sera toujours un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de sa Province. Cette mesure faisait faire un pas immense à la question de l'éducation populaire. L'on regrette cependant qu'une liberté plus complète n'ait pas été alors donnée à la minorité de pouvoir créer des écoles selon ses vues et selon ses croyances. La pratique valut encore mieux que la théorie, grâce à l'esprit libéral qui anime la grande majorité du peuple de la Nouvelle-Ecosse. Le Dr Tupper n'aurait-il pas pu faire plus ? Pour apprécier pleinement l'importance de cette mesure il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la Nouvelle-Ecosse, sur ses divisions, sur la composition des classes diverses de ses sociétés et surtout sur les injustices criantes dont avaient été si longtemps victimes les infortunés Acadiens. Après la dispersion inique de ce malheureux

peuple, jeté pêle-mêle sur des vaisseaux étrangers et transporté loin de tout ce qui lui était cher, séparés les uns des autres, un certain nombre (environ 5000 en comptant ceux qui avaient fui dans les forêts), étaient parvenus à pied et en demandant leur nourriture à la charité particulière ^{à leur} dans leur patrie ^{à la} présidence de fait pas mon. ^{der 1864.} Le désastre pour revoigérait une condamnées et retrouvées Maritimes détruits ! Il y a ^{en} venir à une pour le coin de terre ^{des mesures} qui nous vus naître ! Plus on a souffert pour son pays, plus on l'aime. L'amour n'est-il pas fondé sur le sacrifice ? Les larmes n'en sont-elles pas le critère ? Rien n'est cruel à supporter comme l'exil quand il est immérité. Les Acadiens ne voulurent pas s'y conformer. Traqués comme des bêtes fauves, poursuivis comme des criminels, bannis de leurs demeures, dépouillés de leurs biens, ils revinrent ! Pendant cinq années,

vivant au sein des forêts profondes se nourrissant de racines et de fruits sauvages, ils y endurèrent tous les maux inhérents à une aussi triste situation. Peu à peu ils se rapprochèrent des habitations, se mêlèrent à la foule. Le gouvernement n'osa pas les persécuter qu'une liberté plus libre. Cette liberté n'aurait pas été alors donnée, ce petit de pouvoir créé du terrain perdu, ses vues et selon. pour absolument pratique valait et droits d'hommes

~~l'histoire~~ L'histoire aura des flétrissures inconnues jusque-là pour les bourreaux de l'Acadie, les Lawrence, les Moysten, les Boscowen. La population acadienne se développa bientôt avec cette rapidité qui ne se retrouve que chez les races vertueuses. Elle compte près de 47,000 âmes dans la Nouvelle-Ecosse seulement ! Méprisée, sinon prosaite ; incapable de s'instruire faute d'écoles, reléguée à l'arrière-plan, la race acadienne luttait, avec une énergie indomptable, pour se maintenir

et conserver intactes ses mœurs, sa religion et sa langue. Le Dr Tupper n'eut pas de préventions contre elle. Et en proposant son bill d'éducation, il enleva certaines restrictions. Chaque citoyen participait aux mêmes bienfaits, jouissait de la même liberté. Les entraves à sa foi étaient en grande partie écartées; plus de proscriptions à cause de sa nationalité ou de son langage. Le bill d'éducation plaçait tous les citoyens sur le même pied, les rangeait dans la même catégorie. Un pas de plus et tous les habitants du pays auraient été satisfaits de cette loi. Les catholiques, établis exclusivement sur une paroisse, en bénéficièrent, leurs revenus étant appliqués à leurs écoles. Mais ceux qui se trouvaient éparpillés au milieu des sectes dissidentes, se voyaient dans la pénible alternative ou de laisser leurs enfants grandir dans l'ignorance, ou de les envoyer à des écoles indifférentes en matière religieuse. Ce fut là

l'un des mauvais côtés de cette loi célèbre, auquel l'on remédia pourtant dans la pratique, par une grande tolérance. L'on regrette cependant que ce bill n'ait pas sanctionné, tout de suite et absolument, le principe des écoles séparées, comme venait de le faire le Haut-Canada et comme le Bas-Canada en avait depuis longtemps donné l'exemple. Ceci aurait, pour toujours, mis fin à toute cause de trouble relativement à cet important sujet. Un assez bon esprit prévaut aujourd'hui à la Nouvelle-Ecosse.

Des couvents nombreux surgirent depuis lors. Et la première société anglaise y envoya ses filles s'y instruire. Celles-ci en rapportèrent un esprit plus éclairé, moins fanatique, et aujourd'hui les représentants des diverses croyances ne se regardent plus comme des ennemis, à la Nouvelle-Ecosse. Plut au ciel que le Nouveau-Brunswick eût suivi cet exemple ! Le Secrétaire-

Provincial embrasse d'un coup d'œil toute une situation, toutes les conséquences d'un acte, toutes les déductions d'un principe ; il voit clair. Son esprit est vaste ; il conçoit et il exécute. Les récriminations de la haine lui sont indifférentes, les cris de rage de l'intolérance ne l'effraient point. Voilà comment les hommes aux idées saines doivent comprendre la politique.

Les réformes scolaires étaient plus qu'urgentes : elles étaient d'une absolue nécessité. De fait, sur une population de plus trois cent mille âmes, âgées de plus de cinq ans, plus d'un quart ne savait ni lire ni écrire ! Sur quatre-vingt-trois mille enfants, de cinq à quinze ans, trente-six mille ne savaient pas lire ! Trente-un mille seulement fréquentaient les écoles en 1868. Ainsi cinquante-deux-mille enfants crouissaient dans une ignorance complète au beau milieu du XIX^e siècle ! Et l'on se vante de nos pro-

grès ! Le nouveau bill d'éducation, en remédiant à ce triste état de choses, en fournissant un moyen équitable pour la répartition et la collection des impôts pour l'éducation, en mettant cette dernière à la portée du pauvre comme du riche, en décentralisant le système suivi jusque-là, en favorisant l'établissement d'écoles nombreuses jusque dans les profondeurs les plus reculées du pays, rendit un immense service, révolutionna le pays dans le sens des lumières, du progrès intellectuel et moral. Ce résultat, si heureux pour la nation, est dû en grande partie au député de Cumberland. L'histoire lui rendra cette justice. Fais ce que dois, advienne que pourra, devrait être le guide de tout véritable homme d'état.

XIII

Projet d'Union entre les Provinces Maritimes.

Ainsi qu'il a été dit : Le gouvernement devenait impossible dans

les provinces, les partis politiques y étant à peu près également divisés, il s'ensuivait un état de malaise continuel et d'agitation constante. Des élections trop rapprochées les unes des autres étaient une source de corruption effrénée. La démoralisation se glissait partout. Les agents d'élection devenaient une plaie sociale. Les tarifs différentiels entre les diverses provinces, les obstacles qu'ils entretenaient contre les échanges commerciales entre les citoyens, toutes ces entraves faisaient désirer un changement, nécessité par le développement des ressources et du commerce général. L'idée d'une Confédération n'était pas nouvelle. Les États-Unis l'avaient mise en pratique depuis près d'un siècle sur ce continent. L'on était satisfait de son fonctionnement. Au Canada l'on y songeait depuis longtemps. Des écrits remarquables avaient été faits sur ce sujet : ainsi l'opinion publique n'était pas pris

au dépourvu. Le Dr Tupper en avait agité l'idée de toutes parts dans la Nouvelle-Ecosse : il avait prononcé de grands et d'éloquents discours ; fait des conférences importantes sur la question.

Infatigable, jouissant d'une excellente santé à cette époque, dans toute la vigueur de l'âge et l'énergie de son tempéramment, il faisait une lutte de géant aux adversaires de son projet favori. M. Howe ne se montrait pas moins actif non plus. Les rencontres de ces deux hommes étaient toujours l'occasion de tournois éloquents, sans cesse renouvelés. Les témoins de ces luttes affirment n'avoir jamais entendu rien de plus entraînant, de plus fort, de plus éloquent : ce fut l'âge d'or de la tribune néo-écossaise. Les journaux, se faisant l'écho de l'opinion publique, étaient rempli du bruit de ces luttes. Avant d'en arriver à la discussion de la confédération, l'assemblée de la Nouvelle-Ecosse, le 28 mars 1864,

sur proposition du Dr Tupper, adopta, sans division, le projet d'envoyer à Charlottetown une délégation chargée de s'entendre sur les moyens à prendre pour unir, en un seul Gouvernement, toutes les Provinces Maritimes. Ce fut l'occasion de magnifiques débats dans l'assemblée législative. Parmi ceux qui s'y distinguèrent pour ou contre cette motion l'on compte les hon. Johnston et Tupper, MM. Shannon, Miller, (Président du Sénat du Canada), James McDonald (Juge en chef de la N. E.) McFarlane, C. J. Campbell, Longley, Hamilton, Churchill, Killam et Tobin. Nommer ces hommes célèbres, ces orateurs expérimentés, c'est dire que ce grand sujet fut traité sur toutes ses faces et avec toute la science voulue. Après avoir constaté que le projet d'unir les trois provinces avait toujours reçu l'appui cordial de toute la Chambre sans distinction de parti, l'Hon. Secrétaire Provincial, en soumettant ses réso-

lutions à cet effet, dit qu'il ne proposait pas l'union mais *la réunion* de ces Provinces. L'Ile St-Jean ou du Prince-Edouard ayant été annexée en 1763 à l'*Acadie*, qui comprenait alors tout le territoire du Nouveau-Brunswick n'en fut séparée qu'en 1771* pour former un Gouvernement à part, à cause des difficultés de communication. Le Nouveau-Brunswick dût aussi se séparer de la Nouvelle-Ecosse en 1784. Ces raisons n'existent plus. Une confédération de toutes les provinces était très désirable, mais il n'y fallait pas songer pour le moment, vû la rivalité qui existait entre les deux grandes sections du Canada. Cependant les conditions du pays pourraient être bientôt changées, de manière à nécessiter une union plus intime entre toutes les possessions britanniques, placées au Nord des Etats-Unis. La guerre que se livre actuellement les Américains peut avoir de désastreux résultats pour nous. Jusqu'ici

la rivalité entre les Etats anti-esclavagistes et ceux favorables à l'esclavage fut notre protection. Victorieux, qui pourrait empêcher le nord de lancer ses légions contre nous pour se vanger de l'Angleterre dont les sympathies lui sont adverses ; vaincu ; leur exaspération ne serait-elle pas encore plus dangereuse pour nous ? n'essayerait-il pas à reprendre du côté du Nord ce qu'il aurait perdu dans le Sud ? " Si cette

" Chambre, continue le Dr Tupper,

" contemplait une union avec le

" Canada, rien de plus sage pour

" en arriver là que de commencer

" par unir les trois provinces Maritimes. Bien que le Canada soit

" encore hostile à une telle mesure,

" je pense qu'avant longtemps il

" sera, de son intérêt de se joindre à

" nous comme le moyen le plus

" efficace à la solution de ses difficultés actuelles. Et je suis heureux de le dire, nos provinces, par

" leur étendue, leurs ressources,

" leur population, devront exercer

“ une grande influence entre les deux
 “ grandes sections du Canada. Elles
 “ trouveraient ici ce qu’elles cher-
 “ chent vainement chez elles : un
 “ peuple uni, vivant sous le même
 “ système de lois, jouissant des
 “ mêmes libertés civiles et religieu-
 “ ses, vivant les uns à côté des
 “ autres, sans hostilité de races ni
 “ de croyances. Nous leur offririons
 “ alors un territoire uni qui serait
 “ le lien de leur Union. Pour en
 “ arriver là il faut commencer d’a-
 “ bord par nous unir nous-mêmes.”

L'éloquent orateur fit voir l'incon-
 vénient des tarifs différentiels et
 les difficultés qu'ils créaient au
 commerce entre les provinces, puis
 démontrait quelle force acquerrait
 une population d'un demi million
 réunie sur un territoire de 50,000
 milles carrés et quelle influence elle
 obtiendrait en Europe, où les Etats
 sont si restreints. La confiance
 publique serait augmentée, les capi-
 taux étrangers affluraient, les dé-
 penses législatives seraient restrein-

tes et ces colonies arriveraient à la position que Dieu et la nature leur avaient assignée au milieu des nations. Puis il proposa la résolution suivante, identique à celle déjà adoptée par la législature du Nouveau-Brunswick.

“ *Résolu* : que son Excellence
 “ l'administrateur du Gouverne-
 “ ment soit requis de nommer des
 “ délégués ne devant pas excéder
 “ le nombre de cinq, pour conférer
 “ avec ceux du Nouveau-Brunswick
 “ et de l'Ile du Prince-Edouard,
 “ dans le but de régler les prélimi-
 “ naires d'un plan d'Union entre
 “ les provinces, sous un seul Gou-
 “ vernement et une seule Légis-
 “ lature, telle union ne devant
 “ prendre effet qu'après la sanction
 “ des législatures des provinces y
 “ concernées et l'approbation de Sa
 “ Majesté la Reine.”

Déjà le 15 avril 1861, la législature de la Nouvelle-Ecosse, devançant toutes les autres, avait sanctionné une motion demandant au secré-

taire des colonies de vouloir bien communiquer avec les diverses provinces dans le but de s'entendre sur une union entre elles. Le duc de Newcastle, le 6 juillet 1862, répliquait que cette mesure serait bien vue en Angleterre, mais que l'initiative devait en être prise au sein des provinces concernées.

En attendant l'heure de la conférence de Charlottetown, la Chambre de la Nouvelle-Ecosse continua ses travaux jusqu'à son ajournement du 10 mai 1864. Un grand nombre de mesures importantes y furent sanctionnées. Parmi ces dernières : la consolidation et la révision des Statuts, la création d'une Cour d'Equité, l'enregistrement des actes des mariages, naissances et mortalités, la protection des pêcheries dans les rivières, l'administration des mines d'or et de charbon, l'amendement des lois de milice, le bill de l'éducation et les actes pourvoyant à l'extension des lignes de chemin de fer. Celle

de Pictou fut cause d'un vif débat, dans lequel vingt-huit députés prirent part ! Les adversaires de l'hon. député de Cumberland l'accusèrent, à ce sujet, d'avoir profité de sa position dans le ministère pour s'enrichir aux dépens de sa province ! Heureusement pour l'hon. Dr Tupper, cette grave accusation ne fut jamais prouvée. Autrement c'était de nature à lui fermer tout accès à sa brillante carrière future. Si l'on doit être sévère pour ces hommes sans conscience et sans honneur qui abusent de leur position pour trafiquer des intérêts de leur pays, l'on doit aussi ne juger les accusés qu'avec la plus grande réserve et sur des preuves irréfragables ; la malignité humaine s'attachant davantage aux hommes élevés en dignité, en rang, en influence. Trop souvent la censure contemporaine, comme du temps des Grecs, déchire la colombe et épargne le corbeau ! Du reste, le Dr Tupper opposa tou-

jours un démenti formel à ces accusations. Restant sur la brèche il ne fuya jamais la discussion ; pas plus sur ce sujet que sur tout autre : le coupable a coutume d'agir différemment.

La grande réunion de Charlottetown était fixée au 1er septembre 1864. L'évènement fit grand bruit, l'Angleterre s'y intéressa ! Le Canada, qui avait vu passer quatre administrations en moins de trois ans, entrevit une lueur d'espérance, un moyen de sortir de l'impasse où il se trouvait acculé. Quoique avancé en âge et ne désirant pas se mêler de nouveau à la politique active, Sir Pascal Etienne Taché avait consenti, en 1864, sur les instances de Lord Monck, après l'insuccès de M. Ferguson Blair à former un gouvernement de coalition, à former une nouvelle administration. Son parti était compact. MM. Chapais, Alleyn et Abbott ayant même refusé d'entrer dans le cabinet-Blair, pour conserver leur allé-

geance à leur chef ! Le 14 juin, sur motion de M. Dorion, censurant le gouvernement d'avoir négligé de régler le prêt de \$100,000 fait par M. Galt à la cité de Montréal, en 1859, le ministère, grâce à la défection de M. Dunkin et de M. Rankin, se trouva en minorité de deux voix. Le Gouverneur accorda la dissolution du parlement, mais l'hon. George Brown ayant trouvé bon d'entrer dans le ministère, cette dissolution n'eut pas lieu. Le Haut-Canada voulait encore la représentation au *pro-rata* de la population. Le Bas-Canada s'opposant à se suicider, l'on imagina, de part et d'autre, comme remède, le projet d'une Confédération. La mesure devait être soumise à la session prochaine. Elle reçut l'appui d'une bonne partie des libéraux. Vers ce temps-là l'on apprit que la convention de Charlottetown devait avoir lieu. Le Canada demanda d'y être admis, ce qui fut agréé. /

XIV

Conventions de Charlottetown et de Québec.—Fêtes qui les suivirent.

Le jour tant désiré arriva : c'était le 1er septembre 1864. La grande nature de l'ancienne Ile Saint-Jean brillait de tout son éclat. Tout était fête dans la capitale. Les vaisseaux du port, brillamment pavoisés aux couleurs multiples, offraient le plus beau coup d'œil. Les drapeaux flottaient au gré d'une brise suave, au haut des édifices publics. L'affluence était considérable dans la ville, d'ordinaire assez paisible : Tout annonçait quelque chose d'inaccoutumé. Une révolution pacifique allait donner naissance à un monde nouveau ! Les destinés de la moitié du continent américain allaient se jouer ! Cette convention fut la prélude de cette série de fêtes, sans égales, données aux représentants des diverses provinces. Elle pré-

para celle de Québec qui fut la base, la pierre angulaire de l'édifice fédéral : de là son extrême importance.

La délégation se composait des plus grandes célébrités de toutes les provinces. C'était l'une des plus imposantes assemblées. La Nouvelle-Ecosse y était représentée par les Hons Dr Charles Tupper, H. A. Henry, Robert Barry Dickie, Jonathan McCully, Adams et J. Archibald. Les Hons MM. Tilly, John W. Johnston, Gray, Chandler et Steeves représentaient le Nouveau-Brunswick, et les hons. Col. Gray, Ed. Palmer, W. H. Pope, Georges Coles et A. McDonald l'Île du Prince-Edouard. Le Canada y avait envoyé les premiers d'entre ses hommes célèbres : C'étaient les Hons J. A. MacDonald, G. E. Cartier, Georges Brown, Hector L. Langevin, A. T. Galt, Wm. McDougall et J. D'Arcy McGee, tous membres du cabinet Taché-Macdonald. Bien que ceux-ci ne prissent pas

part officiellement au débat, l'on y proposa un plan d'union plus large que celui que l'on avait en vue. Les bases de la convention de Québec y furent arrêtées. Un grand banquet y fut aussi donné aux délégués : le 3 septembre, sous la présidence du colonel Gray, le chef du Gouvernement de l'Ile. Ce fut un immense succès : des discours célèbres y furent prononcés. Le Dr Tupper fut l'un des orateurs en cette circonstance. Heureux pays où l'on opère les plus grands changements politiques et constitutionnels, tranquillement assis à la table princière d'un banquet !

Les fêtes de Charlottetown furent suivies de celles d'Halifax et de St-Jean, N.-B. Ce fut une série de tournois d'éloquence ; la verve, l'entrain, l'esprit, la gaieté et la prévenance n'y firent point défaut. Nos délégués en revinrent enchantés. Qui se serait jamais douté que les habitants des côtes brumeuses de l'Atlantique fussent si aimables !

Les brouillards de la Tamise ont rendu John Bull si désagréable ! Il faut donc qu'en changeant de climat l'on ait aussi changé d'humeur ! Les moralistes n'ont pas toujours raison. Le Canada attendait, avec une fébrile impatience, l'occasion de discuter le projet nouveau d'une grande confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Quoiqu'un assez grand nombre y fussent opposés, une immense majorité désirait un changement à l'Union de 1841. La situation des Canadas-Unis devenait une impossibilité. Le gouvernement ne pouvant plus y fonctionner ; les conditions économiques des deux sections du pays étaient changées. La coalition avec M. Brown avait aplani les voies aux négociations. Le voyage des Canadiens aux provinces maritimes contribua à préparer les esprits à une entente cordiale. Un grand mouvement se préparait de toutes parts : une vie nouvelle allait se lever pour le Canada.

Le 10 octobre 1864 restera à jamais célèbre dans nos fastes historiques. Ce jour-là, la vieille cité de Champlain renfermait dans ses murs les pères de la Confédération. Le ministère canadien s'y trouvait au grand complet. Voici comment se composait la délégation :

Pour le Canada.

- SIR ETIENNE P. TACHÉ, *Premier* ;
 HON. J. A. MACDONALD, *Proc.-Gén., Ouest* ;
 HON. G. E. CARTIER, *Proc.-Gén., Est* ;
 HON. WM. MCDUGALL, *Secrétaire-Provincial* ;
 HON. GEORGE BROWN, *Président du Conseil Exécutif* ;
 HON. A. T. GALT, *Ministre des Finances* ;
 HON. OLIVIER MOWATT, *Maître Général des Postes* ;
 HON. HECTOR L. LANGEVIN, *Solliciteur-Général, Est* ;
 HON. JAMES COCKBURN, *Solliciteur-Général, Ouest* ;
 HON. J. D'ARCY MCGEE, *Ministre d'Agriculture* ;
 HON. J. C. CHAPPAIS, *Commissaire des Travaux Publics.*

Pour la Nouvelle-Ecosse.

HON. DR C. TUPPER, *Secrétaire-Provincial* ;

HON. W. A. HENRY, *Procureur-Général*.

“ R. B. DICKEY,

HON. JONATHAN McCULLY ;

“ A. G. ARCHIBALD.

Pour le Nouveau-Brunswick.

HON. S. L. TILLEY *Secrétaire-Provincial* ;

HON. JOHN W. JOHNTON, *Procureur-Général* ;

HON. PETER MITCHELL ;

“ CHARLES FISHER ;

“ W. F. STEEVES ;

“ JOHN H. GRAY.

Pour l'Ile du Prince-Edouard.

HON COL. GRAY, *Premier* ;

“ ED. PALMER, *Procureur-Général* ;

“ W. H. POPE, *Secrétaire-Provincial* ;

“ GEORGES COLES ;

“ F. HEATH HAVILAND ;

“ A. A. McDONALD.

Ces hommes avaient, presque tous, joué un rôle important dans leur pays respectif. C'était en quelque sorte l'aréopage du Nord ;—les chefs reconnus des diverses provinces. Il y avait tout à attendre d'une réunion composée de politiques aussi habiles, aussi instruits et animés du désir très-légitime de consolider une grande nation, de jeter les bases d'un grand peuple, d'assoir l'édifice d'une puissance durable. Ce que les autres empires effectuaient dans le sang et sur des ruines, nous l'accomplissions dans les luttes paisibles de la discussion et au milieu de fêtes brillantes ! Le chef du cabinet canadien fut choisi pour présider cette auguste assemblée ; les Secrétaires- Provinciaux y furent nommés secrétaires honoraires ; le Major Hewitt Bernard agissant comme secrétaire exécutif.

De savants et éloquents discours furent faits en cette mémorable occasion ; mais il n'entre pas dans

le cadre de cette biographie de les reproduire, ni même de les analyser. D'ailleurs, pour leur rendre pleine justice, il faudrait leur consacrer un volume entier. Les banquets succédèrent aux banquets, les dîners aux dîners, les bals aux bals.

Les villes de Montréal, d'Ottawa et de Toronto, imitant leur sœur aînée, voulurent aussi offrir la plus cordiale hospitalité aux hôtes distingués que les provinces maritimes leur envoyaient. Ce fut une succession non interrompue de fêtes et de banquets, de discours et d'adresses. L'effervescence était partout. Les parties politiques, fraternisant ensemble, étaient aussi mêlés que les exécutants d'un quadrille russe. L'on jetait un voile sur le passé, l'on jouissait du présent, l'on se confiait à l'avenir. Ceux qui jusque-là s'étaient regardés comme ennemis irréconciliables, s'appelaient frères ! La hache de guerre fut enterrée ! l'on se donna une cordiale poignée de mains. L'on

croyait avoir à jamais découvert le dictame à tous les maux, à toutes les divisions de la patrie: ce fut un moment de joie universelle. Ceux mêmes qui n'approuvaient pas le projet mis alors à l'étude, admettaient la nécessité d'un changement : l'homme préférant encore l'inconnu au *statu-quo*. L'hon. M. Dorion lui-même, bien qu'adverse à la confédération, telle que conçue à la conférence de Québec, avait été obligé d'avouer, dès mai 1860, que l'état actuel n'était plus possible. Il disait : " Je regarde l'union " fédérale du Haut et du Bas- " Canada, comme le noyau de la " grande confédération des pro- " vinces de l'Amérique du Nord " que chacun désire. " En 1859, les chefs libéraux du Bas - Canada, avaient déclaré dans un manifeste célèbre : " qu'il semblait donc que " la seule alternative qui s'offrait " aux habitants du Bas-Canada fût " un choix entre la dissolution " pure et simple de l'Union, ou une

“ confédération d'un côté, et la
 “ représentation basée sur la popu-
 “ lation de l'autre. ” Il n'y avait
 donc résistance réelle nulle part.
 Les délégués élaborèrent le projet
 de constitution qui nous régit
 actuellement, depuis le premier
 juillet 1867. L'on sait quels débats
 magnifiques précédèrent son adop-
 tion au sein du parlement canadien.
 Ces événements sont du domaine
 de l'histoire contemporaine ; la
 génération actuelle s'en souvient
 encore. L'œuvre de la Confédéra-
 tion est encore trop récente pour
 être appréciée avec toute l'impar-
 tialité historique qu'elle exige. Le
 temps est un grand maître ; il
 corrige, émonde, ajoute ou retran-
 che. Cette grande mesure nous
 achemine vers une autre, que nos
 descendants appelleront “ *indépen-
 dance.* ” Il faut se résigner à
 admettre les conclusions des prin-
 cipes que l'on a posés. Dans ce
 siècle d'agitation et de bouleverse-
 ments sociaux, qui peut répondre

du lendemain ? Le vieux monde, placé sur un volcan, peut sauter d'une heure à l'autre ! La dynamite attire la mèche fumante ! Voilà la dernière raison de la violence brutale contre l'inefficacité du droit qui se suicide. Malheur aux peuples à cause de leurs crimes !

En réponse au *toast*, porté le 15 octobre, par le président, au banquet offert par la chambre de commerce de Québec à leurs hôtes, "les délégués des Provinces maritimes," le chef de cette délégation, le Dr Tupper, fit une longue et intéressante réponse. Remerciant le Canada d'avoir offert une réception si cordiale et si enthousiaste aux délégués des provinces sœurs, et d'avoir rendu leur voyage si agréable, l'orateur s'excusa de l'incapacité dans laquelle il se trouvait, de pouvoir rendre justice, devant un auditoire aussi distingué, à la question la plus importante qui fût encore soumise à ce pays depuis le jour où, sur ces mêmes Plaines

d'Abraham, d'immortels combats décidaient des destinées de l'Amérique Britannique. Le sujet était grandiose mais il avait déjà été si savamment exposé par les hommes les plus distingués du pays, qu'il devenait bien difficile de rien dire de neuf ni d'intéressant. Il s'agit de modifier radicalement notre système de gouvernement. L'importance de la question est telle qu'il devient nécessaire que tous prennent part à une telle mesure, encore peu connue dans les Provinces Maritimes. Ces provinces apporteront cependant leur contingent de forces, de prospérités et de ressources particulières.

“ Il est vrai, disait l'honorable
 “ Dr Tupper, que vous avez un
 “ pays magnifique embrassant un
 “ immense territoire, riche en res-
 “ sources inépuisables avec une
 “ population de 3,000,000, mais
 “ comme l'observait le savant M.
 “ Cartier, quelque grand que soit
 “ votre pays, quellesque larges que

" soient vos ressources, quelque
 " nombreuse que soit votre popu-
 " tion, les Provinces Maritimes ont,
 " comme vous, quelque chose d'es-
 " sentiel à la formation d'une
 " grande nation. Nous apporte-
 " rions à la confédération un terri-
 " toire de 50,000 à 60,000 milles
 " carrés et une population de 800,-
 " 000 âmes, qui devra attirer l'at-
 " tention des manufacturiers du
 " Canada. Nous vous apporterons
 " un revenu additionnel de \$3,-
 " 000,000 et un commerce annuel
 " d'exportation et d'importation de
 " \$35,000,000. La voie de votre
 " St-Laurent est magnifique, mais
 " fermée durant les cinq longs
 " mois d'hiver, vous êtes dans la
 " nécessité de passer sur un terri-
 " toire étranger pour atteindre des
 " ports de mer, que Halifax et St-
 " Jean, au moyen de l'Intercolo-
 " nial qui devra être construit, vous
 " donneront en toutes saisons. Je
 " vous demanderai de contempler
 " les richesses inépuisables de l'o-

"céan qui environne les Provinces
 "Maritimes, nos pêcheries si riches
 "et si variées. De plus, nos res-
 "sources minérales ne sauraient
 "être excellées par aucune autre
 "de ce côté-ci de l'Atlantique.
 "Vous y trouverez les plus abon-
 "dants lits de charbon et nos
 "mines de fer égalent les plus
 "belles de la Suède. Nos gise-
 "ments d'or sont déjà très-rému-
 "nératifs bien qu'ils soient encore
 "peu travaillés. La confédération,
 "en nous reliant tous ensemble,
 "ouvrira une ère de progrès à
 "votre commerce. Nos tarifs seront
 "uniformisés. Mais ce qu'il y aura
 "de mieux encore c'est que nous
 "aurons plus de liberté et plus de
 "sûreté."

Puis après avoir démontré quel
 coup fatal porterait à l'Angleterre
 la perte de ces colonies d'Amérique,
 et quel sentiment existait à ce
 sujet dans la mère-patrie, l'orateur
 fit voir que l'union pouvait seule
 nous sauver contre les dangers d'un

coup de main ou d'une invasion étrangère, et que nous devions agir sous ce rapport, en coopération effective avec le gouvernement Anglais. Car nous y étions encore plus intéressés. L'Hon. Secrétaire-Provincial de la Nouvelle-Ecosse exprima sa satisfaction, en terminant, de voir réunis, en cette mémorable circonstance, les chefs de tous les partis qui se disputaient le pouvoir dans les diverses sections du pays et termina son habile discours, en réitérant l'espoir que le peuple se joindrait, d'un commun accord, pour jeter les bases de la grande œuvre que la délégation avait en vue. MM. Tilley, Gray, Taché et Galt s'exprimèrent aussi dans le même sens. L'on pardonnera ici l'analyse et les longues citations de ce discours. Car il fut comme le cannevas et le thème de toutes les luttes et de toutes les discussions qui s'en suivirent dans les Provinces maritimes durant les trois années suivantes, précédant

immédiatement la passation de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

XV

1865-1866. *Retour de la législature à l'ancien projet d'union entre les Provinces Maritimes.*

Le Dr Tupper, devenu premier ministre de sa province depuis que Johnston avait été promu à la charge de juge de la Cour Suprême et d'Equité, en 1864, ne resta pas inactif. De retour à la Nouvelle-Ecosse, il y commença une puissante agitation en faveur de la Confédération. L'Assemblée législative, réunie en session dès le 9 février 1865, était saisie de la question, dans le discours du trône même. Une grande assemblée publique avait eu lieu à Halifax, après le retour des délégués de Québec ; MM. Tupper, McCully et Archibald y avaient exposé leurs vues sur la confédération. MM.

W. Stairs, A. G. Jones, W. Annand, W. Miller, P. Power y tinrent aussi une contre-assemblée. De part et d'autre, le combat allait devenir très-vif. Lord Monck s'était hâté de communiquer à l'office colonial les résolutions de la conférence de Québec. M. Cardwell répondit que l'Angleterre y était favorable. En février 1865, le parlement canadien votait la confédération à une majorité de cinquante-huit voix—91 contre 33—après la plus célèbre lutte oratoire dont nos législateurs avaient jamais encore été témoins. Mais le Nouveau-Brunswick, venant de passer par une élection, avait envoyé en parlement une majorité adverse au projet ; force fut donc à la Nouvelle-Ecosse de modifier encore ses vues et d'en revenir à l'ancien projet d'une union entre les provinces maritimes seulement. En conséquence, le 10 avril, l'Hon. Sec. Provincial proposait une motion à cet effet. Il l'appuya

d'un de ses plus solides discours. Passant en revue toutes les phases qu'avait subies l'idée de cette union et celle plus large de la confédération de toutes les provinces, le Dr Tupper démontra, avec une grande vigueur de logique, l'avantage d'une telle mesure ; il exposa clairement les principes qui devaient en être la base, les avantages que le peuple en retirerait, le fonctionnement de ses rouages, les dangers de la position actuelle, à cause des circonstances particulières où se trouvaient placés les Etats-Unis. Mais vû le changement opéré dans le Nouveau-Brunswick, il fallait se borner simplement à l'union des trois Provinces Maritimes.

Ce discours, marqué au coin de la science, du patriotisme et de l'éloquence, est l'un des plus habiles que son auteur ait jamais prononcés. Ce sera toujours l'une des plus belles pages de l'histoire parlementaire de la Nouvelle-Ecosse. C'est un monument digne de figu-

rer dans les annales de la confédération. Ce fut un plaidoyer calme sincère, mais puissant en faveur du changement projeté. Le Dr Tupper s'y montra digne et beaucoup moins acerbe que d'ordinaire. Il sentait que l'avenir de sa province pouvait en dépendre. Aussi, ce célèbre discours eut-il un retentissement immense, non-seulement à la Nouvelle-Ecosse, mais dans toutes les autres colonies anglaises. Les journaux le reproduisirent, le peuple le commenta : ce fut le grand événement de la session. M. Archibald avait secondé la proposition d'*union*.

M. Annand, s'opposant à cette mesure, fit aussi un discours remarquable par le fonds, la forme et l'habileté. C'était aussi un homme capable et excessivement bien renseigné. M. Miller appuya ce dernier. Enfin, le 17 avril, M. Killam, résume le débat et la chambre approuve ce projet, sans division, après que MM. McLelan, LeVes-

conte, Shannon, Bourinot, McFarlane et Locke se fussent aussi prononcés pour ou contre la mesure. Cette discussion, qui occupe une large place dans les débats parlementaires de l'époque, fut l'une des plus belles et des plus instructives. Elle révèle les talents, les connaissances, les aptitudes et la science de nombre d'hommes qui ont depuis joué un rôle important dans les diverses sphères politiques, élargies par notre confédération. Quoiqu'un grand nombre de lois importantes fussent aussi passées et sanctionnées pendant le cours de cette session, la question vitale, qui prime toutes les autres, fut celle de la proposition d'Union. A l'occasion de l'horrible assassinat du Président des Etats-Unis, Abraham Lincoln, par J. W. Booth, le 14 avril 1865, la législature s'ajourna en signe de respect pour ce grand ami de l'émancipation des noirs en Amérique. C'est aussi en cette même année là que se passait à Montréal,

sous la présidence de l'honorable J. O. Coursol, aujourd'hui M. P., le procès des jeunes soldats confédérés, qui, sous le commandement du lieutenant B. Young, avaient, en 1864, opéré l'un des plus audacieux coups de main sur les banques de St-Albans, Vt. La décision de l'hon. magistrat Coursol avait excité, à un degré intense, la colère des américains contre nous. Le danger fit-il ouvrir les yeux au Nouveau-Brunswick ? Les événements s'enchaînent souvent à l'insu des hommes. La Providence a ses desseins cachés, ses ressorts mystérieux. Les hommes s'agitent, mais le ciel les mène. Il était écrit que nous serions confédérés.

Singulier contraste ! le changement, soudainement opéré dans la législature du Nouveau-Brunswick, en faveur de la confédération, par une chambre élue, une année auparavant, adverse à ce projet, vint tout remettre en question à la Nouvelle-Ecosse. Que s'était-il

passé ? MM. Tilley, Mitchell et Wilmot avaient-ils *charmé* la chambre au point de lui faire perdre son libre arbitre ?

Après la défaite des confédérés au Nouveau-Brunswick, défaite qui avait étonné tous les chefs politiques de ce pays, Tilley, Wilmot, Fisher, etc., le gouverneur Gordon, qui ne s'accordait pas toujours avec les membres de son cabinet, ayant reçu d'Angleterre l'ordre de forcer le parlement et de faire passer la confédération, s'aboucha avec l'hon. Peter Mitchell, alors membre du Conseil Législatif. Ce dernier consentit à aider le projet. Aussi, malgré que l'hon. chef du gouvernement, M. Smith, fut adverse à ce projet, il avait consenti à la proposition de la mesure dans le discours du trône. Cependant, quarante jours de la session s'étaient passés sans que le Premier eut encore abordé la question ! Le gouverneur le força à résigner, et l'administration Mitchell-Tilley-Wilmot fut formée. Des

elections se firent et le peuple élut les confédérés à une majorité écrasante ! Ainsi ces voteurs, qui, un an auparavant, rejetaient le projet de confédération, l'adoptaient quelques mois seulement après ! Le peuple gouverne ! O heureuse illusion !

La politique a quelque fois de ces retours soudains, de ces boîtes de Pandore, de ces surprises que rien n'explique, que rien ne justifie ! Pourtant, comme on exalte le gouvernement responsable ! Le peuple en est la source directe du pouvoir ! Il croit réellement gouverner ! Laissons le dans cette douce erreur : l'imagination joue un si grand rôle.

La vérité vraie, c'est que quelques hommes seulement gouvernent : les autres marchent à la file. Il ne faut pas suivre longtemps les débats de nos parlements pour s'en apercevoir. Heureusement que les électeurs n'y assistent jamais !

Ainsi donc le pivot de la confé-

dération dans les Provinces maritimes, le Nouveau-Brunswick, venait d'enlever tout obstacle à la mesure. Ce fut la seule province où le peuple fut appelé à se prononcer sur la question.

Cette circonstance mettait le Premier Ministre de la Nouvelle-Ecosse, dans la position de revenir à son ancien projet favori. Aussi, dès le 10 avril 1866, mettait-il devant la chambre la résolution à l'effet suivant : " Attendu que dans " l'opinion de cette chambre, il est " désirable qu'une confédération " des Provinces Britanniques de " l'Amérique du Nord soit effec- " tuée ; qu'il soit résolu que Son " Excellence, le Gouverneur en Con- " seil, soit autorisé d'envoyer des " délégués en Angleterre pour s'en- " tendre avec le gouvernement " Impérial sur un projet d'union " devant sauvegarder les intérêts " et les droits de chaque province."

Il s'ensuivit un autre débat des plus intéressants, des plus habiles et des plus animés.

L'infatigable adversaire de l'honorable Premier, ne s'étant pas contenté d'opposer le projet de la Confédération devant le parlement et dans les grandes assemblées populaires de la Nouvelle-Ecosse. où sa parole vive, son débit chaleureux, sa manière heureuse laissaient toujours les plus vivaces impressions, il avait fait pénétrer ses vues au-delà de l'Océan. Combattant à outrance le projet d'union, il avait réussi à jeter des doutes sur l'opportunité de la mesure dans un bon nombre d'esprits. De grands journaux favorisant l'agitateur, celui-ci gagnait du terrain. Sa brochure contre le projet de confédération lui assurait de nombreux suffrages. Mais il avait compté sans l'activité et les ressources de son ancien concurrent. En effet, malgré les travaux du gouvernement, le Dr Tupper se hâta de passer en Angleterre, où il est obligé de se livrer à un travail ardu pour y refaire l'opinion publique, entraî-

née en partie par M. Howe, et surtout pour convaincre les autorités de l'avantage de la grande mesure en perspective. Sir John Macdonald, Sir George Cartier, MM. Brown et Galt s'y étaient aussi rendus en 1865, pour y jeter les bases de la nouvelle Confédération et s'occuper du chemin de fer Intercolonial, de la cession du Territoire du Nord-Ouest et de la défense du pays, etc.

Peu après leur retour, le 20 juillet, la mort enlevait au Canada en la personne de Sir Pascal E. Taché, l'un de ses plus honnêtes politiques. Le juge Morin le suivait de près, Sir Louis H. LaFontaine les avait précédés d'une année dans la tombe.

Sir Narcisse Belleau remplaça Sir Pascal E. Taché comme premier-ministre, M. Brown ne voulant pas servir sous ses collègues, Sir John et Sir George. Ce fut sous le règne de Sir Narcisse que les chambres s'assemblaient, le 8

août, pour la deuxième fois, en 1865, afin de recevoir le rapport des délégués et voter les subsides. Le voyage de ces hommes d'Etat en Angleterre et les menaces d'invasion du Canada par les Féniciens, qui s'étant concentrés au nombre de quinze cents, sous le commandement du colonel O'Neil, sur les frontières de New-York, venaient de tenter une descente sur le Haut-Canada, avaient dessillé les yeux du *Colonial office* ! les circonstances favorisèrent le Dr Tupper. Celui-ci juge vite d'une situation : Il embrasse tout d'un coup d'œil. Le meilleur moyen de ruiner M. Howe dans l'esprit calme et réfléchi des Anglais, était de le mettre en contradiction avec lui-même ; de démontrer sa versatilité et ses inconsistencies. C'est ce qu'entreprit l'honorable délégué de la N. E. Dans ce but, en octobre 1866, il écrivit sa fameuse lettre au Comte de Carnarvon. C'est un des plus sérieux plaidoyers en faveur de la

mesure qu'il se soit encore fait. L'argumentation en est serrée, le style sobre et clair, la pensée vigoureuse. M. Howe y est totalement démoli, sans pitié, comme sans haine. Cet écrit célèbre place son auteur dans une nouvelle lumière ; il s'y révèle écrivain solide, polémiste habile et historien instruit. Cette lettre est non seulement un résumé historique du projet de Confédération, mais elle en décrit tous les avantages. Elle eut un grand retentissement en Angleterre ; les journaux la commentèrent très favorablement ; son auteur acquit dès lors un nouveau degré de confiance qui lui aida à conduire à bonne fin la grande entreprise à laquelle, avec tant d'ardeur, il travaillait depuis si longtemps, de concert avec les hommes d'Etat Canadiens. Le Dr Tupper finissait son écrasante réplique à M. Howe, en exprimant l'espoir :

“ Que cette politique réclamée

“ par les meilleurs intérêts des pro-
 “ vinces et de la mère-patrie serait
 “ sanctionnée par les ministres de
 “ Sa Majesté et ratifiée par le Parle-
 “ ment Impérial, et qu'une Amé-
 “ rique Britannique puisse, sous
 “ l'égide de la Grande-Bretagne,
 “ s'avancer rapidement, à cause de
 “ ses grandes ressources et de l'éner-
 “ gie indomptable de ses habitants,
 “ —vers la position quelle a droit
 “ d'occuper parmi les nations de la
 “ terre.”

M. Howe, dans le but de parve-
 nir à fanatiser les lecteurs de sa
 brochure contre la Confédération,
 jetait à la face des Canadiens les
 plus lâches injures, en les repré-
 sentant comme arriérés, divisés,
 déloyaux, factieux et insoumis aux
 lois ! L'auteur de la lettre au comte
 de Carnarvon fait bonne justice de
 ces mensongères accusations : les
 Canadiens y sont habilement défen-
 dus. “ Que certains partis au
 “ Canada, dit le Dr Tupper, aient
 “ combattu jusqu'au bout pour y

" obtenir des privilèges qui leur
 " furent franchement concédés de-
 " puis, cela est admis. Mais l'accu-
 " sation de déloyauté est repoussée
 " par toute l'histoire canadienne.
 " (française.) Dès 1776, quand les
 " Etats révoltés de la Nouvelle
 " Angleterre envoyaient Franklin,
 " Chase et Carroll pour détourner
 " les Canadiens de leur allégeance,
 " l'histoire affirme l'attachement
 " des Canadiens à la Couronne
 " anglaise. Ces efforts diplomati-
 " ques sont suivis d'armées hos-
 " tiles conduites par les Généraux
 " les plus habiles, Arnauld et
 " Montgomery. Les Canadiens, aidés
 " de quelques soldats Anglais seu-
 " lement, les mettent en déroute.
 " leur font lever le siège de Québec
 " et reprennent Montréal ! En 1812,
 " 1813 et 1814, ce fut encore l'in-
 " domptable énergie des Canadiens
 " qui sauva l'empire en Amérique.
 " tandis que l'Angleterre était rete-
 " nue en Europe par de nombreu-
 " ses guerres, comme Sa Grâce le

« Duc de Wellington l'a si honora-
 « blement proclamé.

« Un coup d'œil sur ce qu'ont
 « fait les Canadiens, mettra Votre
 « Excellence à même de mieux
 « apprécier le mépris de M. Howe
 « à leur adresse. Ils ont accompli
 « de grandes réformes parlemen-
 « taires, ont doté leur pays d'un
 « système très parfait d'institu-
 « tions municipales : Leur éduca-
 « tion est très avancée ; les réserves
 « du Clergé ont été réglées et la
 « tenure Seigneuriale abolie, tandis
 « que par la codification de leurs
 « lois ils ont atteint un degré de
 « perfectionnement dont tout pays
 « aurait droit d'être fier. Leur popu-
 « lation s'est élevée de 1,842,265 en
 « 1841 à 2,506,056 en 1861 » !

L'espace oblige de s'arrêter ici.

C'est d'autant plus regrettable
 qu'il est plus rare de trouver des
 défenseurs aussi compétents pour
 repousser les attaques sans cesse
 dirigées contre nous, en Europe
 surtout. Le Dr Tupper a acquis,

par cette judicieuse et savante défense, un nouveau titre au respect et à la reconnaissance des Canadiens.

Les succès du Dr Tupper avaient été complets en Angleterre. Forcé de revenir dans son pays pour conduire les travaux de la session de 1867, l'hon. Premier ne perdit pas un seul instant. Dès l'ouverture des Chambres, le projet de la Confédération y était de nouveau discuté. Le débat fut très long, souvent éloquent, parfois acerbe, mais toujours habile. Le chef du Cabinet, en proposant cette mesure, développa ses vues d'une manière très lucide et refuta victorieusement toutes les objections à ce projet. Il concluait son beau discours par une péroraison entraînante et quasi prophétique.

“ Je demande, disait-il, aux Mes-
 “ sieurs de l'opposition de peser
 “ soigneusement les opinions expri-
 “ mées par les hommes d'Etat amé-
 “ ricains et ce que ceux-ci ont dit à

" propos du projet de notre Confé-
 " dération ; et qu'ils se demandent
 " s'ils sont justifiables de suivre
 " une politique antagoniste à l'éta-
 " blissement d'institutions, qui, non
 " seulement, devront nous rendre
 " prospères, mais qui nous place-
 " ront dans une position propre à
 " exciter l'envie de l'une des plus
 " grandes nations du monde."

Grâce à l'adhésion de M. Wm
 Miller, homme habile et alors l'un
 des chefs du parti catholique de la
 Nouvelle-Ecosse, le projet d'Union
 fut voté par une grande majorité,
 dans la Chambre. La lutte ainsi
 finie dans le Parlement de la Pro-
 vince, allait se transporter sur un
 nouveau terrain et obliger le Dr
 Tupper à continuer ses grandes et
 victorieuses batailles sur un plus
 vaste théâtre. Avant de se séparer,
 la législature de la N. E. vota sa
 constitution actuelle.

XVI

Historique de la Confédération.

Ce projet, qui fut définitivement mis à exécution le 1^{er} juillet 1867, n'était pas nouveau. Placées comme les Colonies Anglaises de l'Amérique du Nord le sont, à côté d'une puissante République, il était bien naturel pour elles de chercher le moyen de réunir toutes leurs forces pour le moment du danger. Une circonstance imprévue pouvait entraîner les américains à mettre leur doctrine Monroe à exécution. Alors rien n'eût été plus facile qu'un coup de main sur les provinces divisées et n'ayant, pendant l'hiver surtout, que des moyens de communication très difficiles entre elles. Du reste, en Amérique, où l'on aime tant la liberté, l'état des colonies devenait intolérable. Le négoce y était restreint par toutes sortes d'entraves, mises par l'Angleterre, dont l'intérêt était de nous laisser dans sa dépendance manufacturière et

commerciale, et par les tarifs différentiels établis par les provinces elles-mêmes, à chacune de leurs frontières respectives. C'était une cause d'embarras et de faiblesse. Pour obvier à tous ces inconvénients, compris par les hommes d'État, l'on avait songé, depuis longtemps, à un changement de constitution. Dès 1688, François Nicholson, alors gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, avocassait une confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, en vue d'une défense commune.

Le juge en chef Sewell, en 1814, adressait au Duc de Kent une lettre, dans laquelle il proposait une union fédérale de nos provinces. En 1839, Lord Durham, dans son fameux rapport où il dit que les "*Canadiens doivent être submergés*," reprenait, en sous ordre, l'idée du juge Sewell, avec certaines modifications. Une union législative lui aurait d'autant plus souri

qu'elle mettait les Canadiens dans un plus grand danger. Comme si ce que Dieu garde n'était pas bien gardé ! Déjà, en 1849, à Toronto, la Ligue britannique américaine avait aussi discuté cette mesure. Dans le législature de la Nouvelle-Ecosse même, en 1854, M. Johnston avait proposé un projet d'Union des Provinces Maritimes, en l'appuyant d'un discours éloquent, bien nourri et propre à préparer l'opinion publique à ce grand changement. Les hommes d'Etat Canadiens n'étaient pas encore favorables à ce projet, et ils ne se rangèrent à l'idée de la Confédération que quand ils furent convaincus de l'impossibilité de sortir de l'impasse où le *dead-lock* de 1862-63 et 64 avait jeté les Canadas-Unis. Des écrivains sérieux avaient bien aussi jeté, ça et là, quelques idées d'un changement devenu nécessaire, dans la forme de notre gouvernement. L'Union de 1841 avait fait son temps. Les

ultra loyaux craignaient cependant un changement qui aurait pu desserrer davantage les liens qui nous retenaient à la mère-patrie et nous conduire vers l'indépendance ! Vers 1855 ou 1856, M. P. S. Hamilton, commissaire des mines à la Nouvelle-Ecosse, avait écrit deux brochures remarquables en faveur de l'Union, et en 1860 il avait adressé, sur ce sujet, une lettre importante à Sa Grâce le Duc de Newcastle. En 1857, le gouvernement de la Nouvelle - Ecosse déléguait MM. Johnston et Archibald, en Angleterre, pour s'entendre avec les autorités au sujet d'une Union coloniale. L'année suivante, à la requête de Sir A. T. Galt, MM. Cartier, Ross et Galt furent envoyés en Angleterre pour y discuter le projet d'une Fédération coloniale. Le Dr Tupper avait donné, durant l'automne de 1860, devant l'Institut des Artisans de St-Jean, N. B., une lecture importante sur la même question. Mr Howe lui-même, à la fin de la

session de 1861, avait aussi fait passer une résolution pour la même fin : Le Duc de Newcastle s'en déclara satisfait. Jusque là, à quelques exceptions près, l'on s'était tenu dans le domaine de la théorie : mais cette idée avait déjà fait un chemin si considérable, que les Canadiens crurent devoir se rendre à la conférence de Charlottetown, en septembre 1864.

Un écrivain, célèbre par sa science profonde, sa grande sûreté de doctrine, son patriotisme éclairé, son style vif et brillant, son génie inventif, a fait plus que tous les autres ensemble pour faire éclore l'idée de notre confédération, et surtout pour la rendre claire, facile et compréhensible. Dès 1857, dix ans auparavant la mise à effet de son projet, dans une série d'articles remarquables et par le fonds et par la forme, publiés dans le *Courrier du Canada*, dont il était alors le rédacteur en chef, le Dr J. C. Taché, député ministre actuel de l'Agric-

culture et des Statistiques, avait jeté les assises de notre confédération ! Ces articles furent réédités en volume en 1858, sous le titre "*Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union Fédérale.*" Cette œuvre, comme tout ce qu'écrit M. Taché, mérite d'être lue et relue. La constitution qui nous régit actuellement, s'y trouve toute entière et dans tous ses détails ! C'est mieux qu'une inspiration, c'est une prophétie. Les Pères de notre confédération ont dû être pénétrés bien profondément de l'idée du livre de M. Taché pour en avoir saisi si bien toutes les parties, qui ont servi de base à l'Acte de l'Amérique britannique du nord. Alors M. Cauchon était le plus redoutable adversaire de l'idée du Dr Taché. Rédacteur du *Journal de Québec* à cette époque, il s'opposa fortement au projet, si savamment élaboré, par l'écrivain du *Courrier*. L'on sait que M. Cauchon parlait pour ses amis du temps. Plus tard,

quand l'inévitable arriva, on retrouva M. Cauchon brûlant ce qu'il avait autrefois adoré, et écrivant une magnifique brochure pour démolir ses anciens articles ! Avant tout M. Cauchon aimait à manger les truffes partout où il les trouvait. Pour lui, la confédération devait en être remplie..., jusqu'au Manitoba ! Afin de démontrer que le changement de notre constitution était presque devenu une nécessité de moyens, il suffit de mettre devant les yeux du lecteur le peu de durée de chaque administration sous l'Union : Un ministère s'usait en un an ! L'Union, qui n'a duré que vingt-six ans, a vu couler les dix-huit administrations suivantes ! savoir :

13 fév.	1841—	DRAPER-OGDEN ;
16 sept.	42—	BALDWIN-LAFONTAINE ;
12 déc.	43—	DRAPER-VIGER ;
18 Juin	46—	DRAPER-PAPINEAU ;
29 mai	47—	SHERWOOD-PAPINEAU ;
8 déc.	47—	SHERWOOD ;
11 mars	48—	LAFONTAINE-BALDWIN ;

28 oct.	51--HINCKS-MORIN ;
11 sept.	54--McNAB-MORIN ;
27 Jav.	55--McNAB-TACHÉ ;
24 mai	56--TAC.-MACDONALD [J. A.] ;
20 nov.	57--MACD. [J. A.]-CARTIER ;
2 août	58--BROWN-DORION ;
6 août	58--CARTIER-MACD. [J. A.] ;
24 mai	62--MACD. [J. S.]-SICOTTE ;
16 mai	63--MACD. [J. S.]-DORION ;
29 mars	64--TAC.-MACDONALD [J. A.] ;
7 août	65--BELLEAU-MACD. [J. A.] ;

Cet état de choses modifiant les vues de nos hommes publics, ils s'occupèrent à chercher un moyen de tirer le Canada de sa fausse position. L'heure de la Confédération approchait. MM. Macdonald, Cartier, Langevin, Howland, McDougall et Galt allèrent rejoindre MM. Tupper, Tilley, Archibald et Mitchell à Londres ; Lord Monck s'y rendit aussi. C'était en 1866. Sir John fut choisi comme président de la délégation. Le projet de notre confédération, tel que voté par les chambres des diverses provinces, à peu d'excep-

tions près, y fut définitivement arrêté et sanctionné par le gouvernement impérial. Une tentative fut faite auprès des délégués pour leur faire accepter une union législative, au lieu d'une confédération. L'on essaya même de corrompre les chefs canadiens au moyen de grands diners. Tout fut inutile; Sir George Cartier se déclara prêt à boucler ses malles et à revenir au Canada si on n'acceptait pas ses vues. Il était homme à faire ce qu'il disait. Force fut donc au parti de l'union législative de baisser pavillon. En conséquence, le 29 mars 1867, cette mesure reçue la sanction royale. La garantie impériale pour l'Intercolonial nous était aussi donnée, dans le même temps. Enfin le 22 mai, une proclamation fut publiée mettant fin à la constitution de 1841 et fixant le 1er juillet pour l'inauguration de la confédération des quatre provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Telle est, en peu de mots, l'histoire de la Confédération canadienne. Quoique très imparfaite, l'on nous saura gré de l'avoir consignée ici. Elle est, du reste, si intimement liée au Dr Tupper, que sa biographie eût été incomplète sans ce chapitre.

XVII

Election de 1867. Le Dr Tupper échappe seul au massacre des confédérés dans la Nouvelle-Ecosse.

La grande idée était enfin adoptée. Il fallait mettre cette nouvelle machine en opération. Des élections générales eurent lieu ; elles furent chaleureusement contestées dans toutes les provinces confédérées, mais particulièrement dans la Nouvelle-Ecosse, où, de tous les candidats confédérés, un seul échappa au désastre ; ce fut le Dr Tupper. A la suite d'un orage dévastateur, dont la violence a pres-

que tout emporté sur son passage, l'on voit quelque fois, resté debout, un arbre isolé au milieu des débris amoncelés autour de lui. La tempête politique venait de servir avec une violence extraordinaire dans la Nouvelle-Ecosse ; les épaves conservatrices gisaient de toutes parts. La grande voix de l'électorat venait de parler ; le peuple était dans une grande surexcitation, entretenue par le puissant tribun, dont tous les efforts étaient concentrés en faveur du rappel de l'acte de confédération : La lutte électorale s'était faite exclusivement sur ce terrain. Sir Charles Tupper s'était multiplié pour tenir tête à cette formidable opposition, si habilement conduite par l'Hon. Joseph Howe ! La lutte fut grandiose, acharnée, mémorable.

Le Dr Tupper est un joueur remarquable : c'est surtout en présence des masses qu'il est fort, convainquant, habile. C'est alors qu'il déploie, avec une admirable

facilité, toutes les ressources de l'art. Sous une apparence un peu indifférente, il cache un cœur chaud et une âme sympathique. D'un aspect quelque peu froid, il se transforme devant les multitudes : il s'échauffe, il enserme son adversaire, l'empoigne et le recule jusque dans ses derniers retranchements. Que de péripéties dans les luttes de *hustings*, telles que faites en Canada ! Il faut être toujours prêt, sur toutes les questions. Les connaissances de l'histoire, de la géographie, de l'économie politique, de la statistique, des principes qui divisent les partis, du commerce, de la finance etc., sont nécessaires à ceux qui se livrent aux luttes de la politique. L'étude du cœur humain ne doit pas, non plus, être négligée ; c'est souvent la source où l'orateur va puiser ses plus grands succès. Le Dr Tupper ne négligeait rien pour faire triompher sa cause. Bien que sérieux, il savait rire ! Le rire fait partie de

la science ; si peu d'hommes savent rire. Le rire, qui est un trait du génie, est trop haut pour les âmes vulgaires ; ses sommets sont trop élevés pour la plupart des hommes, même réputés instruits. Mais le peuple, qui a l'instinct du vrai et du sublime, comprend le rire : Un mot, un trait, un geste, une pensée suffisent. Les adversaires pardonnent tout..... excepté le rire. Pour ne pas vous faire d'envieux restez bonasse, plat et sans originalité, comme le commun des parleurs. Vous êtes à l'abri de l'envie, cette maladie honteuse des cœurs, bas, mais vous n'avez fait aucun bien à la cause que vous vouliez servir. Le Dr Tupper agissait différemment : Le feu jaillissait de sa parole ; il remuait les fibres du cœur ; l'auditoire ne savait plus être indifférent. On embrassait les idées de l'orateur avec enthousiasme, ou on les repoussait avec colère : Personne ne restait indécis. Voilà comment doit se faire la lutte de *hustings* ;

L'on parle pour la cause que l'on défend et non pour servir ses intérêts personnels.

Un théâtre plus vaste allait s'ouvrir devant le Dr Tupper ; la confédération élargissait les horizons de la politique. Les hommes de talents semblent à l'étroit dans les limites restreintes des petites provinces : leur patriotisme y semble mal à l'aise : Il est bien naturel qu'ils cherchent à agrandir leur pays. De nouvelles destinées s'ouvriraient devant nous. Une révolution pacifique, préparée au milieu des festins et des fleurs, allait rendre aux Canadiens ces territoires enchanteurs de la vieille Acadie que l'injustice des armes, ou mieux, le lâche abandon de la France, leur avait fait perdre. Les intérêts des Provinces se confondaient : une ère nouvelle se levait pour nous. Les uns acceptèrent, avec défiance, ce nouvel état de choses, comme devant mettre en danger les intérêts des minorités : les autres, au

contraire, y virent la consolidation de toutes nos institutions et le gage de notre prospérité à venir. En seize ans, une œuvre comme celle-là, ne se juge pas ; mais les progrès accomplis, ont été si considérables, qu'il dépassent même les espérances des auteurs de la confédération et de ses partisans les plus avancés.

Notre commerce total, qui n'était, en 1868, que de \$131,027,532.00, était monté au chiffre énorme de \$214,786,130.00 en 1882 ! L'on constate la même progression dans toutes les branches d'industrie. Les sciences ont aussi pris leur essor. Il y a partout activité, travail, progrès, développement et espérance.

XVIII

1867.—*Ministère Macdonald. Tupper en Angleterre. Titres et décorations anglaises.*

Sir John A. Macdonald, appelé par Lord Monk, alors gouverneur.

à former la première administration sous la confédération, s'était entouré des hommes les plus capables, et spécialement de ceux qui avaient pris une part active pour arriver au nouvel état de choses. Sir George Cartier, Sir Hector L. Langevin, l'hon. sénateur Chapais, Sir A. T. Galt, Sir Léonard Tilley, les Hons. Peter Mitchell, Howland, W. McDougall, Sir Edward Kenney, Sir John Rose et l'Hon A. G. Archibald firent partie du cabinet. Le Dr Tupper, par un motif honorable, refusa d'entrer dans le cabinet, à cause de la position particulière que sa province venait de lui faire, en envoyant aux communes du Canada, une députation exclusivement composée d'adversaires de la confédération. Le député de Cumberland, afin de rendre justice à la minorité catholique, s'était effacé en faveur de Sir Edward Kenny, représentant alors cette minorité, en parlement. En effet, le Dr Tupper était le seul unioniste élu ! Pen-

dant les débats de la première session, M. Howe, essayant de tourner en ridicule la position isolée du chef confédéré de la Nouvelle-Ecosse, dans la chambre des communes, le Dr Tupper fit une très heureuse réplique à ses cuisantes remarques ; et, il prédit au vieux tribun, qu'à la première occasion favorable, le peuple, revenu à lui-même, après mûre délibération, se rangerait sous la bannière confédérée et que dans un avenir très prochain, une majorité des délégués de la Nouvelle-Ecosse, se verrait dans cette chambre, rangé autour de lui ; ce qui arriva en effet, peu d'années après. En 1878, le Dr Tupper revint triomphant de l'épreuve électorale, appuyé d'une grande majorité des représentants de sa province. Et chose plus invraisemblable encore, c'est que M. Howe lui-même, le 30 janvier 1869, acceptait la position de Président de conseil privé, dans l'administration MacDonald ! Tant il

est vrai, qu'en politique, les adversaires d'hier sont les alliés de demain. Du reste, les circonstances modifient les opinions des hommes ; il n'y a que les idiots et les fous qui aient des idées absolument fixes. Cependant, M. Howe ne s'était pas rangé tout de suite, sous l'étendard confédéré. Froissé et humilié de ce que d'autres avait réussi à mener à bonne fin une mesure qu'il avait avoué lui-même, et qu'il n'avait pas poursuivie à cause de sa versatilité de caractère, M. Howe avait continué, après 1867, son agitation, en faveur du rappel de l'acte fédératif, pour sa province. Dans ce dessein, il avait même traversé l'océan et était allé soulever un fort parti, en Angleterre, en faveur de ses prétentions. Le gouvernement canadien, sachant l'influence légitime dont le Dr Tupper jouissait auprès du cabinet de St. James, le chargeait d'aller défendre la confédération, contre les attaques de M. Howe ;—Les deux

vieux adversaires se retrouvaient en présence à Londres. Sir Charles fit une visite amicale à M. Howe. Ces deux hommes, toujours en opposition l'un à l'autre, s'attiraient mutuellement, s'aimaient peut-être, sans s'en expliquer la cause ; il y a entre certaines natures des analogies mystérieuses, des sympathies secrètes ; Le talent provoque l'admiration ; de l'admiration à l'amitié, la transition est naturelle. D'ailleurs, M. Howe rendait souvent justice à ses adversaires. Après sa défaite, en 1855, il répondait à un ami d'Halifax qui lui demandait quel était ce Docteur Tupper qui venait de le vaincre dans Cumberland ? “ Qu'il le connaîtrait assez vite et que ce Dr Tupper serait bientôt le chef du parti conservateur de la Nouvelle-Ecosse.” Howe, cette fois, voyait juste. La mission du Dr Tupper eut encore, en cette circonstance un plein succès. M. Howe dut revenir découragé et presque converti à l'idée de confédération ! ce fut la

fin de l'agitation anti-confédérée. Depuis lors, il n'y eut plus d'opposition sérieuse au nouvel état politique, inauguré en 1867.

Une circonstance particulière fournit au Dr Tupper l'occasion de manifester ses sentiments de loyauté et de justice envers les Canadiens. Pour récompenser les grands mérites de Sir John et de Sir George Etienne Cartier, le gouvernement leur avait octroyé des titres et des décorations. Malheureusement l'on avait offert à Sir George un titre moins élevé qu'à son ami et collègue Sir John ! Ce qui avait blessé profondément le chef des Canadiens français. Sous l'empire de cette humiliation, avec cette franchise qui le caractérisait, Sir George écrivit au cabinet de St-James une lettre vive, concise, franche et digne, pour motiver son refus d'accepter le titre de C. B. dont on voulait dédaigneusement le gratifier. L'Angleterre, bien que fidèlement servie par les canadiens-

français, c'est souvent montrée partielle à leur égard. Le temps, qui est un maître unique, lui enseignera un peu plus de justice ; du moins espérons le. Sir John et Sir George étaient non-seulement les chefs d'un grand parti, des hommes de génie supérieur, mais encore les plus fidèles sujets de l'Angleterre. Côte à côte, vingt ans durant, ils avaient livré des combats gigantesques en faveur du maintien des institutions Britanniques en Canada, pendant laquelle période un nombreux parti se prononçait en faveur de l'annexion avec la république voisine, surtout en 1848.

L'on était tellement habitué à voir ensemble ces deux hommes célèbres qu'on les avait baptisé du nom de "*Frères Siamois*." Dans ces circonstances, le Dr Tupper étant alors à Londres et jouissant d'une grande considération auprès du comte de Carnarvon, suggéra à ce dernier, un moyen de réparer l'injure que l'on avait faite aux

Canadiens dans la personne de leur chef aimé : C'était de lui décerner le titre de Baronet, supérieur même à celui de C. C. B. accepté par son collègue.

L'on accorde ce titre qu'avec une grande prudence, car le premier enfant mâle du baronet hérite de son titre ; or, il convient pour cela, de posséder une certaine fortune et de tenir un certain rang dans la société. Ainsi, comme les grandes fortunes sont rares, en ce pays, il y a très peu de baronets. Dans le cas de Sir George, il n'y avait pas d'obstacle, car il n'avait pas de fils pour lui succéder. C'est ce que Sir Charles avait fait valoir auprès de son ami, le comte de Carnarvon ; En conséquence, Sir George fut créé Baronet.

Ainsi, le Dr Tupper continuait ses traditions d'amitié et de justice envers la minorité. Il acquit, par là, un nouveau titre à la reconnaissance de tous les Canadiens ; il est si rare de les voir recevoir leur

part légitime de faveurs, de droits ou de privilèges ! Il est si rare, surtout, de leur trouver des défenseurs à l'étranger ! Pour ne plus revenir sur cette question de titre, disons tout de suite, que Sir Charles, déjà créé compagnon du Bain, en 1867, fut fait chevalier commandeur de St Michel et de St George, le 24 mai 1879, en même temps que MM. Tilley, A. Campbell, W. P. Howland, R. Cartwright et Sir Narcisse F. Belleau, homme distingué, patriote éprouvé, qui a eu l'honneur d'être le premier Lieutenant-Gouverneur de sa province, depuis la cession de cette dernière à l'Angleterre. Etant donné que ces décorations sont octroyées au talent et au mérite, l'on admettra que Sir Charles les avait surabondamment gagnées.

XIX

Sir Charles Tupper et Mgr Hannan.

Les partis politiques dans Ontario, au Nouveau-Brunswick et à la

Nouvelle-Ecosse ne sont pas exactement divisés comme ils le sont dans la Province de Québec ; les questions en jeu n'y étant pas les mêmes. Aussi, le clergé qui, en général, est favorable au gouvernement libéral-conservateur d'Ottawa dans toutes les parties de la Puissance, est-il neutre quand il s'agit des administrations locales. Quand un parti religieux possède la thèse, ou la vérité une et indivisible, il ne doit jamais l'abandonner pour la synthèse ou la vérité morcellée. Mais la situation des catholiques est telle, dans les provinces où ils sont en minorité, qu'ils sont obligés d'y rechercher des alliances avec les partis qui les favorisent davantage. Mgr Hannan, successeur de feu Mgr Connolly, favorisait le parti opposé au Dr Tupper, dans la Nouvelle-Ecosse. Sir Charles, par sa conduite impartiale envers la minorité, avait conquis l'estime et l'admiration du nouvel Archevêque d'Halifax. Et, à l'occasion de sa

décoration comme Chevalier-Commandeur de St Michel et St Georges, Mgr Hannan écrivit, à ce dernier, une lettre de félicitations qui établit clairement toute l'estime que portait l'illustre Prélat à l'hon. ministre des chemins de fer, bien que ne partageant pas ses opinions politiques. Il constate, une fois de plus, ce qui a été souvent répété dans le cours de cette biographie, que Sir Charles s'est toujours efforcé, de rendre justice aux catholiques de la Nouvelle-Ecosse, dans toutes les circonstances :

Cette lettre est un beau témoignage qu'il convient d'insérer ici :

Ev. d'Halifax, N. E., le 13 juin 1879.

“ MON CHER MONSIEUR,

“ Je crains que vous n'attachiez
 “ pas une grande importance à mes
 “ félicitations les plus cordiales, à
 “ l'occasion du grand honneur que
 “ l'on vient de vous faire, vû sur-
 “ tout, que j'inclus dans ces félici-
 “ tations certaines autres petites

" questions de peu d'importance.
 " Cependant, je puis, en toute sin-
 " cérité, vous assurer que je me
 " réjouis grandement de vos émi-
 " nents succès et des marques dis-
 " tinctives que la faveur royale
 " vous décerne.

" J'étais absent de cette province,
 " depuis plusieurs jours, et ne
 " savais rien de cette heureux évè-
 " nement, autrement je vous aurais
 " écrit, depuis longtemps, pour vous
 " en féliciter, tout en priant, le
 " ciel qu'il vous accorde encore de
 " longs jours, afin de régulariser
 " toutes les affaires de la Puissance
 " et d'y présider.

" Je dois dire, avec candeur, que
 " depuis que j'eus l'honneur de
 " vous rencontrer, par affaires, en
 " 1860, en votre qualité d'homme
 " public, je vous ai toujours trouvé,
 " en chaque circonstance, désireux
 " d'accomplir les vœux raisonna-
 " bles de mon prédécesseur, de
 " moi-même et des catholiques, en
 " général.

Et à cause de cela aussi, je suis content que vous ayez été choisi pour la réception d'honneurs et de distinctions dont j'espère vous jouirez longtemps.....

.....
 " Vous offrant de nouveau mes
 " plus chaleureuses félicitations,"

" Je demeure
 " Votre plus dévoué serviteur

" M. L. HANNAN

" Arch. d'Halifax."

Hon. Sir Charles Tupper }
 ministre des Travaux }
 Publics, Ottawa, Ont. }

XX

*Le Dr Tupper aux Communes du
 Canada.*

La réputation, très souvent, grandit les hommes à distance. Quand vous les approchez, il vous paraissent petits. Votre imagination

vous les faisait si grands ! Tel ne fut pas le cas pour Sir Charles ; il répondit parfaitement à ce qu'on attendait de lui. Prenant sa place au sein d'un parlement qui comptait nombre d'hommes célèbres, par leur science, leur travaux et leurs services, Sir Charles ne leur fut pas inférieur ! Dès la 1^{ère} session, ouverte le 7 novembre 1867, il eut à répondre, le lendemain, à son ancien concurrent, M. Howe, qui venait de faire un long discours contre la confédération, à propos de l'adresse en réponse au discours du trône. Sir Charles lui fit une réplique vigoureuse et à l'emporte-pièce. C'est toujours la même fougue, le même entrain, la même éloquence. La chambre, encore sous le charme de la parole de M. Howe, se laisse entraîner par son adversaire qui, une fois de plus, reste maître du terrain. Rien n'est étranger au député de Cumberland ; et pendant la première session, il parla sur divers sujets de

tarifs, de finances, d'annexion des territoires du Nord-Ouest etc., avec la même facilité, la même abondance et la même connaissance de tous les faits. Le 30 janvier 1869, M. Howe assumait les fonctions de Président du Conseil ! Sir Charles lui avait encore cédé le pas ! Bien plus, il alla l'aider à se faire réélire et il était prêt à résigner, en sa faveur, son mandat de Cumberland, s'il eut été nécessaire ! Voilà un bel exemple de désintéressement personnel au profit d'un principe et d'une idée. Le Dr Tupper, convaincu que l'entrée de M. Howe mettrait fin aux divisions intestines de sa Province, n'hésita pas un seul instant à se sacrifier dans l'intérêt de la paix et de l'union. Les événements prouvèrent qu'il avait raison. La fusion s'opéra dans la Nouvelle-Ecosse ; et, à la guerre politique succéda une trêve heureuse qui permit la réconciliation, la concorde et la paix.

C'est aussi dans le même but que, sur la suggestion de Sir Charles, le 1er mai 1873, l'Hon. Joseph Howe était nommé Lieutenant-Gouverneur de sa Province. C'est là que la mort venait, peu de temps après, fermer à jamais l'une des bouches les plus éloquentes qu'ait encore produites notre continent.

La session de 1869 retrouva le Dr Tupper avec son activité habituelle. Il porta la parole, très souvent, en chambre, sur des sujets de haute importance, tels que ceux de l'Intercolonial, de l'acquisition des territoires du Nord-Ouest et de l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération. 1870 le retrouve à son poste ; seize fois durant la session, Sir Charles a l'occasion de traiter les sujets les plus ardues : il le fait toujours avec un rare bonheur.

C'est à cette époque que fut passé, dans notre parlement, l'acte relatif à l'acquisition de la Terre de Rupert et des territoires du

Nord-Ouest. L'Angleterre avait déjà, l'année auparavant, sur les instances de Sir George et de l'Hon. W. McDougall, passé un acte à cette fin, moyennant une somme de £300,000 sterling, que le Canada devait payer à la compagnie de la baie d'Hudson. Cette compagnie, qui jouissait d'un monopole exclusif sur tout ce territoire, depuis 1670, se reservait, en sus, 50,000 acres de terres autour de ses postes de commerce et un vingtième de toutes les terres de la zone fertile, au Sud de la branche Nord de la Rivière Saskatchewan : Son injuste monopole cessait. Ainsi, pour un sixième de centin par arpent, le Canada acquérait 1,800,000 milles carrés de terre, dont, près de la moitié vaut au moins deux piastres l'acre aujourd'hui. Cette acquisition, ainsi que l'entrée de la Colombie dans la confédération, devenaient nécessaires au perfectionnement et à la consolidation de celle-ci. Toutes les Provinces Britanni-

ques de l'Amérique du Nord, à l'exception de Terre-Neuve, se trouvaient aussi réunies et possédaient des zones diverses, des produits multiples et des ports de mer, avantageusement situés, sur les Océans Pacifique et Atlantique, à 4500 milles de distance ! ces questions d'agrandissement et d'annexion de territoires, aussi vastes que le reste de ce continent, soulevèrent de magnifiques débats aux communes, dans lesquels figurèrent nos principaux hommes appartenant aux deux grands partis politiques, qui se disputent le pouvoir, au Canada.

Parmi ceux-ci le Dr Tupper prit une part très proéminente dans ses mémorables et intéressants débats.

XXI

1870-1873. *Sir Charles Tupper membre du Cabinet MacDonald.*

Le 21 juin 1870, le Dr Tupper entra, pour la première fois, dans

le ministère canadien, en qualité de Président du Conseil ; charge qu'il occupa jusqu'au 1er juillet 1872, époque à laquelle il prit la direction du ministère du Revenu de l'Intérieur, — qu'il conserva jusqu'à son entrée dans celui des Douanes, le 2 Février 1873. Il ne conserva ce poste que jusqu'au 6 novembre de la même année, jour où l'administration Macdonald donnait sa résignation, à la suite des défections de plusieurs de ses partisans, à l'occasion des accusations au sujet du contrat Allen.

Le ministère MacDonald comptait des hommes célèbres, des chefs habiles, des politiques adroits et des financiers experts. Sir John présidait à la justice, Sir George à la Milice, Sir Léonard aux Finances, Peter Mitchell à la Marine, Wm. McDougall aux Travaux Publics, Sir A. Campbell aux Postes, l'hon. J. H. Pope à l'Agriculture ; à Sir Hector Langevin était dévolu, d'abord le Secrétariat d'Etat, et en

1869, le département des Travaux Publics. À cette époque, le département des chemins de fer en faisait partie ; ce qui donnait une besogne considérable au ministre. Sir Hector s'étant fait remarquer, des longtemps, par son esprit méthodique, son assiduité au travail, ses aptitudes aux affaires, sa régularité en tout, ses connaissances politiques et par le fidèle accomplissement de sa parole donnée, devait, tout naturellement, succéder, en peu de temps, comme chef de parti, au très regretté Sir George, que la mort enlevait à Londres, le 20 mai 1873. Sir John est trop connu pour qu'il soit nécessaire de faire ressortir ses grandes qualités administratives, et ses profondes connaissances de l'art du gouvernement des hommes et des choses. MM. Tilly et Mitchell avaient joué un rôle brillant dans leur petite Province. Ontario était représenté par MM. McDougall, Howland, Morris et O'Connor ; c'est-à-dire

par des politiques de renom, de science et d'autorité. Tel était la composition du ministère lorsque l'Hon. Dr Tupper fut appelé à en faire partie. Par son travail énergique, sa science des affaires, son coup d'œil rapide et profond, il eut bientôt conquis un rang enviable parmi ses distingués collègues. La session de 1871 fut très remarquable ; Elle requit, de la part des membres du Ministère, une somme énorme de travail. Sir Charles s'y montra infatigable : il prit part aux discussions, en chambre, pas moins de vingt deux fois, sur les sujets les plus importants !

L'élargissement des canaux occupa sérieusement son attention. Le canal Américain de l'Erié, dont l'embouchure se trouve à l'extrémité Est du Lac de ce nom, menaçait de faire une ruineuse concurrence à notre canal Welland, dont l'objet est de relier les eaux de l'Erié à celles du Lac Ontario, et de faire éviter, à la navigation, les chûtes du Niagara.

Il fallait donc faire élargir ce canal, de manière à permettre aux gros vaisseaux, chargés des produits de l'Ouest, de descendre par la voie du St Laurent. Les pêcheries, dont l'importance est immense pour nous, ne furent pas non plus négligées, mais le sujet qui prima tous les autres, fut, sans contredit, celui de l'admission de la Colombie Britannique dans la confédération. Sir Charles prit une part très active dans les discussions nombreuses qui se firent à l'occasion de ces grandes mesures. L'opposition, conduite alors par l'Hon. Alex. MacKenzie, député de Lambton, renfermait des hommes capables, savants et habiles ; ainsi la partie était serrée ; le ministère surveillé de très près, était obligé de se tenir sur ses gardes.

Cette même année là, (1871), la Colombie Anglaise entra dans la confédération, à la condition expresse, que le Canada construirait, dans l'espace de dix ans, le chemin de

fer du Pacifique. La promesse pouvait être difficile à tenir dans les conditions de nos finances. Ce sera là la cause de la résignation du ministère, deux ans après.

Dans un pays neuf et sous un régime nouveau qui avait créé de nombreux besoins et de grandes aspirations, tout était à faire. Les ministres travaillèrent, avec un zèle infatigable, pour faire face à toutes les exigences de la situation. Aidés puissamment par MM. T. Tradeau, C. F. Baillargé, J. C. Taché et autres chefs de départements, les ministres se montrèrent à la hauteur de leur situation. De nombreuses lois furent élaborées, confectionnées et sanctionnées, touchant le service civil, les travaux publics, le service des malles, le tarif et la faillite. C'est en 1871 que fut signé le Traité de Washington, en vertu duquel les américains durent nous payer \$4,500,000 d'indemnité pour l'usage de nos pêcheries, durant les 12 dernières années passées, et en

outre \$1,000,000, à l'île de Terre-neuve. Le *Yankee*, qui est très pratique, a renoncé, depuis, dit-on, à la consommation du poisson—même le vendredi ! *ça lui coûte trop cher*. D'ici à ce qu'on ait oublié ce traité, les chances de Sir John à la présidence de la République américaine sont très minimales. Il vaut mieux, pour lui, s'en tenir à sa position de premier de ce côté-ci de la ligne 45 : *Un tien vaut mieux que deux tu l'auras*.

Sir Charles, ayant pris la direction du ministère du revenu de l'intérieur, le 1er juillet 1872, à la nomination de l'Hon. Alex. Morris comme juge en chef du Banc de la Reine au Manitoba, se mit à l'œuvre, avec son activité ordinaire. Il y opéra nombre de réformes, fit rappeler les anciennes dispositions concernant les poids et mesures, et gratifia le pays d'une loi générale à ce sujet, laquelle a donné satisfaction depuis. L'acte de faillite eut aussi toute son attention. En

chambre, c'était l'un des porte-drapeaux de la parole au nom du parti. Bien qu'un peu ferrailleur, la chambre entend toujours Sir Charles avec une grande déférence et une attention soutenue. Ses amis l'écoutent de plaisir, ses adversaires de rage parfois.

Il leur porte des coups si brusques et si fatals ! Sir John charme son adversaire, Sir Hector le convainc, Sir Léonard l'amadoue, Blake l'exalte, Chapleau l'émerveille, Pope l'enlace, Caron le cajole, Laurier l'enlève, Sir Charles le cloue, l'assomme. L'on dirait qu'il tient dans sa main une masse solide et pesante avec laquelle il frappe son ennemi sans pitié. Il suspend au-dessus de sa tête l'épée flamboyante de Dansoclés. C'est une espèce de Danton conservateur, qui marche, à pas rapides, vers son but, avec une audace croissante, encouragé par des succès constants. La galerie jubile aux accents de Sir Charles ; la galerie n'aime pas les plats tièdes ;

il lui faut du neuf ! du vif ! du nerf ! de l'imprévu ! Et quand Sir Charles doit prononcer une harangue, l'on est sûr qu'il y aura foule. Et mieux que pour les acteurs Romains, qui à la fin d'une représentation, donnée devant un peuple ennuyé, étaient obligés de solliciter des approbations, Sir Charles, à la fin de son discours, n'a pas besoin de dire : *Plaudite cives !* les applaudissements viennent spontanément et toujours.

XXII

6 Nov : 1873. *Resignation du ministre Mac Donald.*

Deux ans s'étaient écoulés déjà depuis l'entrée de la Colombie Anglaise dans la confédération, et le chemin de fer du Pacifique n'avancait guère. La Colombie menaçait de rompre le pacte fédéral. Le gouvernement fit de grands efforts pour se procurer les moyens de faire ce grand chemin de fer, à

travers les plaines du grand Ouest. C'était une des plus gigantesques entreprises qu'un peuple de 4,000,000 eut jamais essayées. Mais la Colombie étant le clef de voûte de l'édifice de la confédération, il fallait, à tout prix, la retenir dans son sein ; car, la confédération ne peut avoir de libres accès aux ports du Pacifique que par cette Province. Le commerce de l'Inde, de la Chine et du Japon, un jour, devra passer par là, pour se rendre en Europe—cette voie, étant de cinq cents milles plus courte que toute autre. La confédération ayant dû assumer une dette considérable pour le parachèvement de l'Inter-colonial, l'agrandissement des canaux, les travaux publics de toutes natures, etc., ne se trouvait pas en mesure de faire face et aux exigences de la situation et au coût du chemin de fer du Pacifique, à la fois. Le Nord-Ouest n'étant pas encore colonisé, ne donnait aucun revenu. Dans ces circonstances, le

ministère crut devoir s'aboucher avec de grands capitalistes étrangers ; mais ceux-ci refusèrent leur coopération à l'entreprise du Pacifique. Alors le syndicat Allen fut formé. Le pays donnait \$30,000,000, en argent et 50,000,000 d'acres de terres, pour la construction du chemin ; ce dernier devait être terminé dans les délais réglés avec la Colombie Anglaise. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes : Montréal jubilait. L'on ne demandait qu'à "*voir le contrat.*" Le *terminus* du pacifique devait être dans les murs de la grande cité. Hélas ! chaque beau jour à son lendemain : chaque médaille, son revers ! Le peuple est instable ; aujourd'hui il chante ses grands hommes ; demain il chasse ses héros ! Un point noir se cachait à l'horison. Les élections se faisaient alors, sous l'empire d'anciennes lois, dont la morale était passablement relâchée. L'on jouait gros jeu ; c'était la *floche* qui l'emportait.

Les deux partis durent dépenser beaucoup pour les élections ; Le ministère, peut-être moins que l'opposition. Mais ce qui est crime pour le gouvernant est vertu pour le gouverné ! Le pur, le délicat *Yaukee* Licius Seth Huntington, à la vertu farouche, s'indignant de ce que le ministère avait pu dépenser, quelques milliers de dollars, lui dont l'élection de Shefford ne lui avait coûté que \$32,000.00, parvint à obtenir, d'un M. Norris, clerc de l'Hon. M. Abbott, certains papiers d'une nature confidentielle ! Ces papiers établissaient que certaines sommes d'argent avaient du être dépensées, par le ministère, durant les élections. L'électeur se laisse corrompre mais n'aime pas qu'on le lui prouve ! une grande indignation s'ensuivit d'un bout à l'autre du pays. L'opposition la propagea au moyen de ses journaux, de ses clubs et de ses assemblées d'indignation. Le ministère vit qu'il lui serait difficile de tenir tête à l'orage,

tant que cette surexcitation subsisterait. Le malade, atteint par certaines fièvres, ne peut prendre toutes sortes d'aliments. Il faut que le temps de l'incubation s'écoule. Il en est ainsi des épidémies politiques ; le temps seul corrige les erreurs, rétablit les faits, porte la lumière, et guérit les blessures. Le ministère résigna. C'était peut-être le plus mauvais tour qu'il pouvait jouer à ses adversaires : ceux-ci se trouvaient à prendre les rênes du pouvoir au moment où les difficultés, concernant la construction du Pacifique, étaient très considérables. D'ailleurs, les conservateurs avaient été si longtemps au timon des affaires, de si nombreux griefs leur étaient reprochés, par l'opposition, que le peuple paraissait croire, que cette dernière seule, pouvait ramener l'âge d'or dans notre pays. Règle générale, dans les pays représentatifs, dont les intérêts des différentes sections sont divers et souvent en

antagonisme, il n'est pas mauvais que les administrations changent parfois. Cela produit une généreuse émulation pour le bien et vers un bon régime de gouvernement ; Le flux et le reflux des mers assainissent l'atmosphère : une mer toujours calme engendrerait la corruption et la mort. Les temps demandent des modifications ; les générations trop vieilles sont routinières et ennemis des changements nécessités par les circonstances, les besoins et les époques nouvelles. Savoir se rendre à temps est en grand art : savoir se replier sur soi-même pour reprendre des forces, à fin de monter plus haut, est une science utile. Sir John connaît les ressorts de la souplesse ; il a étudié tous les recoins du cœur humain.—Le peuple, surpris dans sa bonne foi, revient à lui-même. Le ministère abandonna le pouvoir.

Sir Charles et presque tous les autres collègues de Sir John se resserrèrent d'avantage autour de

lui, l'encouragèrent et lui donnèrent un banquet dans la ville d'Ottawa même presqu'au lendemain de sa chute ! L'on recommençait déjà la réorganisation du parti. Ainsi, après une bataille perdue, un général habile et courageux, ne se croisse pas les bras ; mais, réorganisant les débris de ses phalanges décimées, il se prépare à de nouveaux combats. Étudiant, avec plus de soin le jeu, le nombre, les marches, les plans et les armes de ses ennemis, il remonte à l'assaut, et reprend la place perdue : Ainsi doit-il en être en politique : cette guerre constante de jeu de-bas en-le.

XXIII

1873 à 1878—*M. MacKenzie au pouvoir.*

Les rôles étaient complètement renversés. Sir John et son parti passaient à la gauche : l'ancienne opposition prenait la droite, ayant à sa tête le vieux chef réformiste du Haut-Canada, l'Hon.

Alexander MacKenzie. Celui-ci croyant devoir en appeler au peuple, sortit victorieux de la lutte de 1874 : Il revint avec une immense majorité. La session se passa sans trop d'escarmouches ; l'opposition conservatrice voulant donner au gouvernement une certaine latitude, qui lui permit de développer ses vues politiques et d'appliquer ses principes économiques. Mais Sir Charles ne semble vivre que de combats ; aussi est-il le plus ardent à l'attaque ? il harcèle, souvent, le ministère ; il est surtout la terreur du nouveau Ministre des Finances, Sir Richard J. Cartwright ; c'est sur ce dernier qu'il se rabbat sans pitié. Il suit ses agissements, surveille ses rapports, analyse ses discours, relève ses arguments avec une force de logique impitoyable et une verve d'élocution extraordinaire. Le Pacifique, surtout, fut la cause de longues discussions.

Le gouvernement MacKenzie avait adopté un mode différent

pour la construction de cette voie ferrée ; son but étant d'utiliser les lacs et les rivières, (*water stretches*), afin de diminuer la construction du nombre de miles de chemin, et de parfaire la route en moins de temps. Ce plan prêtait le flanc à la critique ; nos hivers sibériens de l'Ouest fermant la navigation durant six mois de l'année. La situation du ministère était déjà difficile. Les capitalistes avaient refusé d'accepter ses offres de \$10,000 et 20,000 acres de terres, par mille pour les 2,629 milles de voie ferrées à parfaire ; bien que le gouvernement offrait, en sus, quatre pour cent d'intérêt, pendant vingt-cinq ans, sur toute somme d'argent spécifiée au contrat. Cette offre équivalait, en totalité, à \$26,290.00 en argent et à 52,580,000 acres de terres, à part la garantie des quatre pour cent d'intérêt. L'on doutait alors de la possibilité du succès de l'entreprise. M. MacKenzie, doué d'un esprit tenace, marcha en dépit de

tout, au grand mécontentement du peuple, chez lequel la réaction s'opérait déjà en faveur de l'ancien parti.

Un grand nombre d'élections ayant été annulées par les tribunaux, l'opposition remporta la plupart des divisions électorales, ainsi ouvertes par les jugements des cours. Dès Février 1875, M. Wilfrid Provost, avocat, d'un remarquable talent, était défait dans le comté des Deux-Montagnes. En Octobre 1877, l'Hon. M. Laurier, nommé ministre du Revenu de l'Intérieur, subissait aussi le même sort, dans la forteresse du libéralisme, les comtés unis de Drummond et Arthabaska. Mr D. O. Bourbeau, conservateur, homme d'un grand mérite mais alors inconnu en politique, le remplaçait.

En Janvier 1878, l'Hon. Mr Vail, ministre de la Milice, perdait son élection dans le comté de Digby.

Dans Ontario, le gouvernement

subit aussi des délaites sensibles et importantes. Le Dr Tupper se multiplia pour porter secours à ses amis politiques. On le vit à North Renfrew, à Toronto, à South Ontario et à Essex, où la victoire couronna ses efforts. Ce qui décourageait l'administration et faisait renaître la confiance et l'enthousiasme dans le parti conservateur.

Le rôle de l'opposition est comparativement facile ; la critique étant plus aisée que l'art. Les années passées sur les banquettes de la gauche furent très agréables à Sir John et à son parti. Tout ce qui arrivait de mal était mis sur les épaules de M. MacKenzie. Les mauvaises récoltes lui étaient imputées. C'était le point noir, le bouc émissaire, chargé de toutes les malédictions du pays. Les grands journaux et les orateurs conservateurs ne laissaient aucun répit au gouvernement. La lutte était vive partout. La grande crise commerciale de ce temps-là

vint encore aggraver la situation. M. Cartwright, ne voulant rien entendre, refusa, sous le prétexte que l'on ne ramène pas la prospérité d'un pays par un trait de plume, de modifier le tarif, bien que le pays réclamât un changement, à grands cris. Placés comme nous sommes à côté de la République Américaine, nous sommes obligés de lui faire face et de tenir nos tarifs aussi élevés que les siens, afin de n'être pas ruinés par sa concurrence. En principe, tout le monde est libre-échangiste : dans la pratique, il convient quelquefois de se protéger. C'est ce qu'affecta de ne pas comprendre le ministère MacKenzie ; de là son impopularité croissante et sa courte durée. De fait, comme nous le disions alors dans une circonstance mémorable :

“ Cette question implique celle du libre-échange et de la protection. Les principes qui régissent ces questions, en tant qu'appliqués à

différents pays, ne sont pas absolus. Au contraire, ils s'adaptent aux exigences des revenus, des besoins, des ressources et des relations de ces pays. L'on ne doit évidemment se protéger que sur des objets que nous ne produisons pas nous-mêmes. Le libre-échange convient aux nations riches, dont les différentes industries ont atteint un haut degré de perfectionnement. Les peuples nouveaux ont besoin de protection pour créer leurs manufactures et développer leurs ressources naturelles.

“ L'industrie française a pris son essor sous Louis XIV ; elle est due au système douanier du Grand Colbert. Amédée Gabourd s'exprime ainsi à ce sujet : “ Colbert “ imposa des règles sévères au “ travail, mais il s'attacha, en même “ temps, à lui assurer le marché “ *national*. Les produits de l'indus- “ *trie étrangère* furent frappés de “ *droits répulsifs* qui en rendirent “ l'importation en France fort oné- “ *reuse.*”

“ Frappé de l'infériorité des manufactures françaises, le grand ministre fit de prodigieux efforts pour les développer, en les protégeant contre la concurrence étrangère. Il poursuivit, avec rigueur, les contrebandiers, afin d'empêcher les objets étrangers d'arriver en France. Cette protection assura le développement des industries françaises. Cette protection doit diminuer, naturellement, à mesure que l'industrie nationale peut soutenir la concurrence étrangère. L'Angleterre a bien compris ce principe, et tandis qu'elle réclame ardemment de toutes les autres nations, l'abaissement des tarifs, elle s'obstine à maintenir les siens assez élevés pour empêcher les autres d'arriver chez elle ; voilà l'un des grands secrets de son omnipotence commerciale.

“ La nation anglaise, séduite par les avantages du libre-change, a abaissé ses barrières, depuis peu. L'effet en fut désastreux pour elle.

Le fer belge y arrive à si bas prix que ses opérations minières sont arrêtées et que les grèves y sont à l'ordre du jour. Les théories libérales de Gladstone ont nui considérablement à l'Angleterre, depuis quelques années.

“ Napoléon III, entraîné par les séduisantes théories libres-échangistes de Cobden, voulut les faire essayer à la France, en dépit des protestations de l'industrie nationale. Les désastres financiers en furent la conséquence.

“ De fortes récriminations se produisirent au Corps Législatif. Thiers qui connaissait le prix du travail et Pouyer-Quartier firent des discours, restés célèbres, pour le rappel du traité, avec l'Angleterre. Le peuple, aussitôt après Sedan, s'empresse de récompenser ses défenseurs : Thiers est appelé à la présidence et Pouyer-Quartier est nommé ministre du commerce. Si l'Angleterre est arrivé à un très haut degré de prospérité, elle

le doit à la protection. Ainsi en est-il des États-Unis. Dès après 1790, les questions économiques y furent fortement agitées. Washington, Hamilton, Jefferson, etc., virent que le secret de la prospérité du peuple et de son indépendance reposaient dans la protection. Aussi dès 1812, Hamilton, secrétaire-d'état, fait un rapport au Congrès en faveur de l'imposition de droits élevés sur les objets de fabrique étrangère. L'Angleterre s'écroule, et à Manchester seulement, l'on souscrit un demi-million pour l'achat de marchandises, au rabais, destinées aux États-Unis, afin de les inonder et d'y empêcher l'établissement des manufactures. Henry Clay vengea les Américains quelques années après, en 1824."

Pour avoir négligé l'adoption de ces vues, avoir créé la cour suprême, etc., le gouvernement MacKenzie fut entraîné à sa perte. Sir Charles Tupper discuta, en maints endroits, devant le peuple

et dans la chambre, ces graves questions ; partout ses vues semblaient se populariser dans les Provinces Maritimes : Ce qu'il opérait là se reproduisait dans Québec et Ontario. L'Hon. John Costigan obtenait les mêmes succès dans le Nouveau-Brunswick. Sir John était reçu en triomphateur à Montréal, à Québec et dans tout le Haut-Canada, où sa parole enlevait tous les suffrages, où sa présence réveillait de nombreuses sympathies. D'immenses pique-niques politiques avait lieu partout. La confiance renaissait chez les conservateurs, tandis que les libéraux semblaient, au contraire, découragés. Ce fut dans ces circonstances, qu'eurent lieu les élections générales du 17 septembre 1878. Le parti libéral, décimé, revint tout mutilé de la lutte ; la plupart de ses chefs mêmes, étaient restés sur le carreau.

XXIV

1878—*Les conservateurs reprennent le pouvoir.*

Sir John, avec cette rare perspicacité politique qui le distingue, avait compris qu'il serait bientôt appelé à reprendre les rênes de l'Etat. Le peuple, en général, est avec Sir John ; on lui pardonne toujours beaucoup parce qu'il a beaucoup aimé.... son pays, s'entend. Sir John sait à fond le cœur humain ; on dirait qu'il en palpe tous les ressorts les plus intimes. qu'il en connaît tous les instincts les plus secrets. On l'a dit un grand fascinateur. Non-seulement, il fascine, mais il palpe, il dissèque ; il fait de l'anatomie. Le cœur est un viscère qui met en mouvement la plus belle invention du Créateur. En effet. l'homme se meut, s'enthousiasme, se passionne, s'élève par le cœur. Apprenez le cœur humain, étudiez-le et vous gouvernerez le monde. Voilà bien l'un

des secrets de la popularité de Sir John.

Le gouvernement MacKenzie passait par un série de difficultés insurmontables : Un économiste manquait à ce ministère. Les théories libres-échangistes de Sir Richard Cartwright mettaient le gouvernement dans l'impossibilité de faire face aux exigences croissantes du pays. La création de la cour suprême était aussi une faute, dans un temps où les finances ne suffisaient plus. Sir John surveillait avec son œil exercé les agissements du pouvoir. Mais, d'une nature chevaleresque, il ne voulait pas créer trop d'embarras à ses adversaires, en chambre. Le Dr Tupper plus bouillant, plus batailleur, plus ardent, se jetait dans la mêlée et administrait à ce pauvre Sir Richard des coups dont ce dernier ne put jamais se relever.

Sir Léonard Tilley, ayant appris, de bonne heure, l'art du maniement des chiffres et des finances, s'étant

retiré de l'arène politique, en 1873, pour occuper la position de Lieutenant-gouverneur de sa province, avait laissé à Sir Charles Tupper le soin de surveiller le financier de l'opposition, Sir Richard. C'était le laisser en mauvaises mains. Le Dr Tupper connaît très-bien les mathématiques et les ressources que l'on peut en retirer, contre un ministre des finances. La lutte qu'il fit à Sir Richard est restée célèbre dans nos annales parlementaires.

L'opposition avait été très active pendant les années du règne Mac-Kenzie. Les assemblées politiques avaient succédé aux assemblées politiques dans les provinces ; Sir John était reçu princièrement à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, dans Glengarry, à Toronto, et dans les Provinces Maritimes. Sir Charles se multipliait pour faire face à ses adversaires. Le Haut-Canada le vit souvent y livrer des batailles mémorables, dans l'intérêt de son

parti. Halifax le vit luttant en faveur de ses principes ; Digby fut aussi témoin de sa valeur. La lutte avait été portée dans tous les coins du pays ; l'opinion publique était profondément agitée. Une crise commerciale, d'une gravité sans exemple, dans notre pays, venait d'y passer, comme un ouragan destructeur, emportant les fortunes devant lui, rasant les manufactures trop peu protégées, démolissant nos institutions monétaires, etc. Le comte Dufferin, habile, mais dangereux politique, précipita le dénouement. Il conseilla à l'Hon. Mac-Kenzie de faire ses élections dans l'automne de 1878, avant son départ. Les gouverneurs n'ont pas sur le peuple l'influence qu'ils croient avoir. Les électeurs se défiaient de Lord Dufferin : Sa conduite dans le Liban était connue. Son immigration mennonite et islandaise, au Manitoba, avait considérablement mécontenté le pays. Ces immigrants coûtaient trop

cher. Le plan adopté pour la construction du Pacifique parut impraticable. L'Hon sénateur MacPherson avait démontré, dans une série d'articles remarquables, écrit avec une logique impitoyable et une grande clarté, l'inanité de la politique fiscale de M. Cartwright. La presse conservatrice s'agitait aussi : Le pays désirait un changement ; Les élections allaient lui offrir une occasion favorable. Elles eurent lieu le 17 septembre 1878. Ce fut un coup de foudre pour le ministère. La plupart de ses membres avaient été défaits. C'était plus qu'une catastrophe ; c'était une ruine. Le triomphe de l'opposition était complet sur toute la ligne. Sir John revenait avec une majorité plus forte que celle que M. MacKenzie commandait auparavant. O constance politique tu n'es qu'un mot ! Chose étrange ! c'est que les chefs et les hommes les plus habiles des deux partis furent défaits. Sir John lui-même avait

perdu son élection dans sa vieille et fidèle circonscription de Kingston ! Sir Hector était aussi défait à Rimouski ! L'électeur est si niveleur ! il voudrait n'élire que ses égaux ; il semble redouter le talent, parfois. L'éducation politique fera disparaître ce préjugé si funeste. Les hommes de talent ont plus de difficultés à parvenir, très souvent, que d'autres qui en sont dépourvus ! C'est que les *Minus habens* flattent le peuple et se servent de moyens que repoussent les hommes supérieurs, les natures d'élite, les cœurs haut placés.

Le ministère résigne. Sir John fut rappelé. S'entourant de sa vieille garde, de ses fidèles amis, de ceux qui avaient lutté plus courageusement, aux jours mauvais, il forma une administration nouvelle qui eut le plein assentiment de la chambre et du pays.

XXV

Le nouveau ministère.—Le marquis de Lorne.

L'ingratitude est le pire des crimes politiques. Un chef qui s'en rendrait coupable tomberait bientôt dans le discrédit général. Rien n'est plus odieux que l'ingratitude. Quand un homme a combattu, a sacrifié son temps, son repos, sa fortune, au triomphe d'une cause ou d'un parti, il a droit à l'honneur et aux récompenses. Sir John n'oublia point ses anciens amis. La chambre se composait de plusieurs hommes de grands talents. Ontario était représentée par des avocats habiles : MacDougall, Plumb, Hector Cameron, Dalton McCarthy, Kirkpatrick, Rykert etc., le chef n'avait que l'embaras du choix. L'administration fut formée comme suit :

Sir JOHN A. MACDONALD, *Premier et Ministre de l'Intérieur.*

HON. JAMES MACDONALD, *Ministre de la justice.*

HON. CHAS TUPPER, *Ministre des Travaux Publics*

HON. H. L. LONGEVIN *Maître-Général des Postes.*

HON. L. R. MASSON, *Ministre de la Milice.*

HON. L. S. TILLEY, *Ministre des Finances.*

HON. ALEX. CAMPBELL, *Receveur Général.*

HON. J. H. POPE, *Ministre de l'Agriculture.*

HON. M. BOWELL, *Ministre des Douanes.*

HON. J. C. POPE, *Ministre de la Marine et des Pêcheries.*

HON. J. AIKENS, *Secrétaire d'Etat.*

HON. L. F. G. BARV, *Ministre du Revenu de l'Intérieur.*

HON. JOHN O'CONNOR, *Président du Conseil.*

En cela, Sir John s'était montré reconnaissant. Le nouveau conseil se composait de ceux qui, à peu d'exception, entre les premiers, avaient lutté, dans chaque province, pour le triomphe du parti libéral-conservateur. C'était un ministère composé d'hommes énergiques, éprouvés, habiles et dévoués à leur chef. Six de ces ministres ne le sont plus depuis déjà long-

temps ; les générations politiques passent si vite. Des questions importantes agitaient alors la province de Québec. Le coup d'Etat de Letellier avait causé une profonde commotion. Le nouveau gouverneur, le marquis de Lorne, arrivait, dans ces circonstances, pour remplacer le diplomate Lord Dufferin. Ce dernier l'avait mis sous une fausse impression, relativement à la question Letellier : Il faillit se perdre. Letellier avait des adversaires très actifs ; La *Maison bleue*, à Ottawa, était le foyer où se chauffaient à blanc les boulets que l'on dirigeait contre le Lieutenant-Gouverneur de Québec. Le marquis de Lorne, inspiré adroitement, renvoya la décision de cette épineuse question à l'Angleterre. Cette décision ne satisfait personne. La popularité du jeune gouverneur en reçut un tel coup qu'elle ne s'en releva, depuis, qu'avec difficulté.

Sir Hector, en compagnie de l'hon. M. Abbott, traversa l'Océan,

à cette époque, pour plaider la cause des adversaires de l'Hon. M. Letellier, au *Colonial Office*. Ils revinrent victorieux. L'Angleterre sanctionnant une fois de plus la vieille doctrine : "*que le roi règne, mais ne gouverne pas...*" en apparence du moins.

Le marquis de Lorne, qui est un ami de la littérature, a fondé une Académie royale, calquée sur celle de Londres. Son administration restera célèbre à cause de la construction du Pacifique et du développement du Nord-Ouest canadien. Mais son départ laissera le Canada assez indifférent, bien que personnellement il y soit estimé, à cause de son attachement sincère pour les Canadiens. Il n'a laissé aucune fondation qui le rappellera, si ce n'est l'Académie royale... et encore est-elle née viable, composée comme elle l'est ?

XXVI

Le Pacifique Canadien.

Le Dr Tupper, voulant se livrer plus exclusivement à la grande œuvre du Pacifique, fut forcé de laisser diviser, en 1879, son département, en deux branches : celle des chemins de fer et des canaux, qu'il garda pour lui-même, et celle des travaux publics qui fut confiée à Sir Hector L. Langevin. Ce dernier, par son esprit méthodique, ses connaissances variées et approfondies de toutes les branches administratives, son habileté aux affaires, est apte à remplir n'importe quel poste, à présider à n'importe quel département. Aussi, au ministère des Travaux Publics, Sir Hector donnait-il satisfaction générale. De grandes améliorations se sont faites, dans toutes les parties de la Confédération, sous sa gouverne. Le *Montreal Gazette*, du 9 juin dernier, donnait un état concernant les

travaux publics. Cet état, tiré du rapport préparé, sous la direction de Sir Hector, donne des détails très intéressants que le lecteur verra avec plaisir.

Le voici tel que donné par la *Gazette* :

“ *Travaux Publics de la Puissance.*
—Sir Hector Langevin a fait préparer un sommaire très bien fait et des plus utiles, de tous les rapports des Travaux Publics, depuis l'époque de la Confédération, à nos jours. Le montant dépensé pour travaux publics est de \$264,575,507, somme beaucoup plus élevée que notre dette ; de cette somme \$96,458,745 ont été dépensées depuis le 1er juillet 1867, et la balance avant cette date.

“ L'état suivant démontre la proportion des dépenses dans chaque province :

1.—*Avant la Confédération.*

Nouvelle-Ecosse (chemins de fer et canaux)	\$ 6,283,764
Ile du Prince-Edouard (chemins de fer et havres)	3,339,116
Nouveau Brunswick (chemins de fer)	4,642,484
Québec	18,841,568
Ontario	31,926,032
Colombie Britannique (creusement seulement)	92,000
Formant un total de ..	\$68,124,764

2.—*Depuis la Confédération.*

Nouvelle-Ecosse	\$11,634,925
Ile du Prince-Edouard	935,667
Nouveau-Brunswick	14,609,111
Québec	22,373,723
Ontario	32,441,313
Manitoba	6,352,913
Territoires du Nord-Ouest	3,061,532
Colombie Britannique	4,919,022
Divers travaux communs	125,236
Total	\$96,453,745

“ La plus grande partie de cette somme a été employée, sur les chemins de fer, par le gouvernement même, savoir \$69,372,532, tandis

que 21,357,130 autres piastres ont été accordées, sous forme de subsides, à divers autres chemins. Les canaux ont absorbé \$42,245,-478, desquelles, plus de 23 millions ont été dépensés, depuis la Confédération ; les bâtisses publiques ont pris \$16,549,334 de plus, depuis la même date, les hâvres et briselames \$6,046,952 ; les phares, les lumières et les bouées \$2,677,738. Ceux qui trouvent à redire à notre dette feront bien d'examiner les raisons de son existence."

La construction du Pacifique fut la condition *sine qua non* de l'entrée de la Colombie Britannique dans la Confédération. Le gouvernement s'y était engagée ; en honneur, le pays devait le construire. Du reste, si nous devons former un pays distinct des autres en Amérique, il convient que l'on ait un accès facile dans toutes les parties du Territoire, et cela, sur notre territoire même. Tout le monde s'accorde à ce sujet, en principe.

Le Pacifique, joint à l'Intercolonial, est le trait d'union de toutes les provinces. Cette ligne, qui s'étendra d'un océan à l'autre, traversera 4,500 milles de pays fertiles, en général, et capables de nourrir une population aussi nombreuse que celle des Etats-Unis. Quel immense projet bien propre à enthousiasmer un homme moins ardent et moins patriotique que Sir Charles Tupper ! Entrant parfaitement dans les vues de ses collègues, l'Hon. ministre des chemins de fer se mit à l'œuvre, avec son ardeur ordinaire. Il n'a rien perdu de son activité accoutumée. En chambre, sur les tréteaux, dans les clubs, à son bureau, partout, il traite le grand sujet du Pacifique avec clarté, précision et méthode. Il convainc tout le monde de la possibilité d'exécuter ce travail de géants. Il entrevoit là un grand avenir ; il ouvre de vastes zones à l'émigration et aux progrès. Le Canada, à ses yeux, devient un grand pays. Le 12

Mai 1879, concluant l'un de ses discours, par un magnifique panégyrique de notre pays. Il disait :

“ Que 10,000 des meilleurs
 “ hommes du Canada se précipi-
 “ taient, de ce temps-ci, vers le
 “ Nord-Ouest pour y ouvrir un
 “ pays fertile, grand et prospère.
 “ J'ai parlé des obligations addi-
 “ tionnelles que le gouvernement
 “ sera obligé de donner et des
 “ moyens de les rencontrer. Il n'y
 “ a pas un Canadien, ayant une
 “ étincelle de patriotisme au cœur,
 “ qui ne s'enorgueuillit point de
 “ notre Canada, en songeant que
 “ notre pays arrosé, par deux grands
 “ océans, est aussi grand que l'Eu-
 “ rope entière, à part l'Italie et
 “ l'Espagne. Non-seulement, nous
 “ possédons ce grand pays, mais
 “ aussi tous les avantages naturels
 “ que la nature y a mis à profusion ;
 “ avantages bien propres à faire de
 “ notre beau Canada un Etat grand
 “ et prospère. Nous y possédons
 “ 200,000,000 d'acres de terres des

" plus fertiles du monde, et habitées
 " par un peuple, qui, bien que
 " ne comptant encore que 4,000,000
 " est bien l'un des peuples les plus
 " industriels, les plus entrepre-
 " nants et les plus intelligents du
 " monde entier.

" Dans ces circonstances, ne
 " serait-ce pas trahison de la part
 " d'un homme d'Etat canadien de
 " ne pas faire tout en son pouvoir
 " pour construire cette longue
 " chaîne de voie ferrée, qui devra
 " être un moyen d'union, d'un
 " bout à l'autre de ces vastes terri-
 " toires ?

" Nous ne devrions pas faire un
 " vain appel au patriotisme des
 " Messieurs de la gauche ; et au
 " lieu de pousser le vieux cri
 " d'opposition, au lieu d'exciter un
 " seul sentiment capable de nuire à
 " nos efforts, c'est du devoir de
 " tout bon patriote de s'unir en
 " faveur de cette grande entreprise ;
 " de mettre de côté ses préjugés
 " ses rancunes, ses animosités pour

“ contribuer à parachever la grande
 “ œuvre du Pacifique, qui sera
 “ comme le couronnement du
 “ grand édifice de la Confédération
 “ Canadienne, en Amérique. Du
 “ reste, tous les partis politiques se
 “ sont engagés en honneur, à la
 “ construction de cette grande voie
 “ ferrée, et je ne doute pas que
 “ chacun tienne à accomplir sa
 “ promesse, à faire respecter sa
 “ parole donnée.”

XXVII

Le Nord-Ouest et le Pacifique.

Vers 1670, le Prince Rupert
 s'était fait céder un privilège
 exclusif de chasse et de commerce
 sur toutes les terres, s'étendant
 entre la Baie d'Hudson et les Mon-
 tagnes-Rocheuses. Et cela, pour un
 castor—*les castors ont toujours été si*
précieux—et deux peaux d'ours
 que l'on devait donner, au Souve-
 rain d'Angleterre, en signe d'hom-
 mage. Que c'est commode d'être

cousin de rois ! La compagnie de la Baie d'Hudson fut formée. C'est cette puissante compagnie qui occupa ce vaste territoire jusqu'à son achat par le gouvernement canadien, en 1869. Elle y exerça un monopole exclusif de commerce jusqu'en 1849, époque à laquelle le père de Louis Riel la força d'accorder un peu plus de libertés commerciales aux gens du pays. Lord Selkirk est le premier qui ait fondé un établissement permanent au Manitoba. Il n'y avait jusque là que des postes de commerce. Cet essai de la colonisation sur les bords de la Rivière-Rouge, à la Pointe Douglas, au commencement de ce siècle, ne fut guère heureux. Cette colonie fut dévastée, souvent par des fleaux divers et surtout, par les employés de la compagnie du Nord-Ouest, dont le siège principal était au Fort William, à la tête du Lac Supérieur. Cette compagnie était en guerre continuelle avec celle de la Baie d'Hudson.—

Homo hominis lupus. L'homme est un loup pour son frère, est toujours vrai,—au fond des plaines sauvages de l'Amérique comme sur les théâtres civilisés du vieux monde.

Ce ne fut qu'en 1816, après toutes sortes de vicissitudes, que Lord Selkirk, dont l'énergie indomptable semblait grandir avec les difficultés, réussit à faire produire le blé nécessaire à sa colonie. Il avait dû importer son blé de semence de Dubuque, Iowa, sur le Mississipi, d'une distance de plus de sept cent milles ! La réunion des deux compagnies rivales, vers 1840, ramena la paix dans la colonie. Les anciens coureurs de bois, trappeurs, chasseurs et facteurs de la compagnie, s'étant mariés dans ce pays, avec des femmes sauvages, s'y fixèrent définitivement et y créèrent cette forte race de *Métis*, qui participent de leur double origine, si amis de la liberté, si fières de leur indépendance. L'on acheta leur pays sans les consulter ni leur

donner de garanties ! Ils s'insurgèrent et obtinrent toutes les prérogatives des hommes libres et des provinces sœurs plus avancées. Ce résultat est dû à l'énergie des *Métis* d'origine française, surtout.

Après la construction des barricades, en simple clôture en pieux, élevées sur le bord de la Rivière Salée, à St-Norbert ; barricades qui prévinrent l'entrée au Fort Garry des émissaires du gouvernement, — le jour de Noël 1869, le Major Cameron, gendre du Dr Tupper, d'une grande bravoure et d'un grand sangfroid, avait essayé de franchir cette barrière. "Take away that fence", avait-il dit aux *Métis* qui étaient de garde. Pour toute réponse, ceux-ci tournèrent la bride de son cheval et forcèrent le Major à rebrousser chemin. L'on ne rit pas avec des *Métis* en guerre ! Les bagages de madame Cameron, fille de Sir Charles, ayant été saisis par le gouvernement provisoire, celui-là se rendit au Manitoba et pénétra

même jusqu'au cœur du pays assiégé ! Il devint l'hôte des Religieuses de St-Norbert. La plupart de ces femmes dévouées étaient des Métisses. Le Dr Tupper fut des plus surpris de rencontrer tant de délicatesse, tant de dévouement, tant d'amabilité et tant de vertu chez une nation que l'on disait si peu civilisée ! C'est que la religion, cette grande civilisatrice des peuples, avait déjà semé ses nombreux bienfaits, dès longtemps, dans ces régions lointaines et à demi barbares. Mgrs Provencher, Grandin, Laflèche et Taché et leurs zélés compagnons, s'étaient sacrifiés pour ces pays. Les Protestants y avaient aussi nombre de missionnaires.

Sir Charles eut alors une entrevue avec les autorités de Fort Garry ; entrevue qui aida beaucoup à ramener la paix et l'harmonie dans la Province. La cause des Métis, vue d'un œil impartial, est bien différente de ce qu'elle paraissait alors, au milieu de la surexci-

tation et de l'effervescence générale. La paix fut rétablie à la suite d'un compromis effectué entre le gouvernement fédéral et l'abbé Ritchot et M. Scott, délégués de l'Assiniboia. Cette colonie qui ne comptait, en 1831, que 2,390 âmes, en avait environ 12,228 lors de son entrée dans la Confédération.

Winnipeg, l'ancien Fort Garry, capitale de la Province du Manitoba, n'était alors qu'un petit bourg de 450 âmes. Cette ville en possède près de 20,000, aujourd'hui !

La construction du chemin du Pacifique a été cause de cet immense progrès, qui n'a eu d'égal dans aucun pays du monde.

Après la pacification du pays, l'émigration se mit, bien vite, à affluer dans le Nord-Ouest. Le Manitoba se colonisa rapidement. Le Pacifique causait de grands embarras au ministère. Celui-ci, après avoir constaté l'impossibilité de construire cette grande voie ferrée avec les ressources de la Puissance,

crut devoir, en 1880, former une compagnie qui se chargerait de cette œuvre grandiose. En conséquence, un syndicat fut formé, composé d'hommes énergiques et habiles. Cette puissante compagnie pousse, avec une activité sans exemple, les travaux de construction du chemin. Déjà, toutes les plaines, longues de 900 milles, entre Winnipeg et les Montagnes-Rocheuses, sont traversées par le chemin de fer.

Le pays a abandonné le chemin au syndicat et lui donne, en outre, \$25,000,000 en argent et 25,000,000 d'acres de terres, pour le parachèvement de ce chemin.

Ce chemin sera le couronnement de la Confédération, le trait d'union entre toutes les parties de son vaste territoire. C'est à cette œuvre immense que furent vouées les dernières années de Sir Charles. Il y a mis toute son indomptable énergie, toute son activité et toute son habileté. Attaqué souvent, et

dans la presse et dans les chambres, il s'est défendu avec vigueur, habileté et talent. Ses discours en parlement, sur ce sujet, sont marqués au coin de la science et du patriotisme. Ils formeront une page importante de notre histoire. Que réserve l'avenir à la Confédération ? nul ne le sait. Mais il est raisonnable d'espérer, — si l'harmonie continue, si les droits des minorités sont respectés, si l'esprit centralisateur ne s'accroît pas trop, — de beaux jours pour le peuple canadien.

L'indépendance, qui est le but de toutes les nations, semble venir au devant de nous, s'il faut en croire les paroles du marquis de Lorne, en réponse à l'adresse du Parlement, lors de la prorogation des chambres, à la dernière session.

Voici ce qu'en dit le *Star*, de Montréal :

“ Un grand contentement se manifeste aujourd'hui parmi ceux qui sont favorables à l'indépendance

du Canada, à l'occasion de la réplique du marquis de Lorne, à l'adresse des Chambres. Dans sa réponse, Son Excellence admet que le Canada a le pouvoir de faire des traités, sur sa propre responsabilité, avec les nations étrangères et que notre Haut Commissaire est nommé pour favoriser nos négociations avec le *Foreign Office*.

Ceci est considéré, par les avocats de l'indépendance, comme important et significatif à cause de la correspondance qui a été publiée dernièrement, entre le Canada et le *Foreign Office*, laquelle niait positivement aux Canadiens le droit de modifier leur tarif en faveur de la Jamaïque, en considération de la même faveur accordée, par cette dernière, à notre Puissance — En d'autres termes, l'on nous niait le droit de négocier nos traités de commerce.

Ce qui tend à admettre les prétentions de Sir John, de MM. Blake

et Mackenzie, et c'est certainement une grande concession qui nous est faite par le gouvernement Impérial ; car, il est de toute évidence, que le Marquis de Lorne a été autorisé, par le Bureau Colonial, à faire cette importante déclaration."

XXVIII

Progrès du Canada dans le commerce, la navigation et la science politique, etc.

Sir Charles Tupper a laissé notre pays, dans des circonstances favorables. Partout il y a progrès, dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, dans l'agriculture, dans le commerce. Le progrès moral se tient aussi au niveau des progrès matériels :—nos statistiques criminelles en font foi.—

De fait, le succès a si bien couronné les efforts du peuple canadien que, le 2 juin dernier (1883,) au banquet donné à Sir Francis Hincks, à Montréal, M. George

Hague, gérant de la Banque des Marchands et Mr T. W. Henshaw, Président de la chambre locale de commerce purent dire, le premier :

“ Le capital payé des banques, en juin 1858, était de \$17,688,000 ; en avril 1883, il était élevé à \$54,700,008. La circulation qui, en juillet 1858, n'était que de \$7,850,000 atteignait, en 1883, en y comprenant les billets de la Puissance, \$45,500,000 !

Les dépôts de toutes sortes, en juin 1858, étaient de \$9,100,008, et en 1883, de \$133,000,000.

L'escompte, en 1858, se montait à \$30,000,000 et à \$160,000,000, en 1883.

Le commerce, en 1850, était de \$40,000,000, en 1868, de \$130,000,000 et en 1882, de \$221,000,000.

Le commerce du Canada, en 1881, a été plus considérable, proportion gardée, en égard à la population respective des deux pays, que celui des Etats-Unis ; notre marine, en gardant la même

proportion, a fait quatre fois plus d'affaires que celle des Américains. Ces faits démontrent que nous avons fait des progrès plus rapides qu'aucune autre nation, dans le même espace de temps. "

M. Henshaw confirmait les données de Mr Hague et répétait que les importations, dans le port de Montréal, étaient, en 1835, de \$8,543,600 et les exportations de \$1,150,270 ; En 1840, les importations étaient de \$5,428,262 et les exportations de \$1,593,711. La progression continua toujours en augmentant. Ainsi, en 1872, nos importations s'élevaient à \$35,106,948 et nos exportations étaient de \$19,935,228. En 1880, nos importations étaient de \$42,412,648 et nos exportations de \$32,246,941 ; Enfin, en 1882, les importations de Montréal s'élevaient à \$50,527,497 et les exportations à \$36,503,001, démontrant ainsi une augmentation de quinze par cent, dans nos exportations, pendant la période

écoulée, entre 1835 et 1882. La même augmentation est constatée dans le tonnage des vaisseaux—de toutes sortes qui fréquentent le port de Montréal.—Le tonnage qui n'était que de 152,143, en 1835, s'est élevé à 1,500,000, en 1882 !

Le tableau suivant du commerce est la meilleure preuve des progrès commerciaux du Canada depuis quinze ans.

	TOTAL DES EXPOR- TATIONS	TOTAL DES IMPOR- TATIONS
1868	\$57,567,888	\$73,459,644
1869	60,474,681	70,415,165
1870	73,573,490	74,814,339
1871	74,173,618	96,092,971
1872	82,639,663	111,430,527
1873	89,789,922	128,011,281
1874	89,351,928	128,213,582
1875	77,886,979	123,070,283
1876	80,966,435	93,210,346
1877	75,875,393	99,327,962
1878	79,323,667	93,081,787
1879	71,491,255	81,964,427
1880	87,911,458	86,487,747
1881	98,290,823	105,330,840
1882	102,137,203	119,419,500
	\$1,201,454,503	\$1,484,332,401

Le Canada est représenté, au Sénat et aux Communes, par un bon nombre d'hommes de talent qui lui font le plus grand honneur. Sir John MacDonald conserve toujours son énergie, sa vigueur de corps et d'esprit, son tact et sa souplesse. Sir Hector, possédant les nombreuses qualités de Sir George Cartier, peut administrer n'importe lequel des départements publics ; Et même, au besoin, il peut les administrer tous à la fois ! Tant il a l'habitude du travail, et l'esprit méthodique.

De fait : Sir John A. MacDonald, Sir Hector L. Langevin, Sir Leonard Tilley, Sir A. Campbell, les Hons. D. L. Macpherson, A. W. McLelan, M. Bowell, P. A. Caron, Pope, Carling, Castigan, Chapleau, Blake, MacKenzie, Laurier, Cameron, Dalton McCarthy, Joseph Royal, A. Ouimet, P. A. Landry, J. G. Bossé, Abbott, Amiot, Baker, Beaty, Bergeron, Bergin, Bossé, Burns, Cameron, Charlton, Colby, Casgrain, Coursol.

Curran, Davis, Dawson, De St-Georges, Desjardins, Dupont, J. Fergusson, Fortin, Gigault, Girouard, Houde, Ives, Skirkpatrick A. C. P. R. Landry, P. A. Landry, MacMaster, Mackintosh, McCarthy, Mitchell, Orton, Ouimet, Paterson, Rinfret, Royal, Rykert, Tassé, Vanasse, Wood, Alonzo Wright, etc., et Thomas White, dont l'éloquence et la science politique sont bien connues, pour ne parler que de la Chambre des Communes, sont des hommes qui feraient honneur à n'importe quel pays. Et, plusieurs d'entr'eux n'ont certainement pas de supérieurs sur le continent Américain, comme éloquence, comme science, comme patriotisme et dévouement.

XXIX

Sir Charles Tupper, Haut Commissaire canadien à Londres. — Discours de Sir Charles à la chambre de commerce de Derby.

La vie poitique usé en peu de temps les plus fortes constitutions ;

Sir Charles a subi la loi commune. Depuis quelques années déjà, il souffre des maux de gorge qui nécessitent un repos. La résignation de Sir A. T. Galt, comme Haut commissaire canadien à Londres, ouvrait une nouvelle carrière à l'hon. ministre des chemin de fer. Sa nomination, à ce poste important, a été publiée dans la *Gazette Officielle* du seize juin dernier (1883).

Avant son départ pour l'Angleterre, les amis du nouveau Commissaire Canadien à Londres, lui donnèrent un grand Banquet, à Halifax. Celui-ci eut lieu le 14 Juin dernier (1883). Des personnes, de tous rangs et de toutes conditions, se pressaient autour de la salle de ce Banquet ; ce fut une fête générale dans la Nouvelle-Ecosse. Sir Charles, en réponse à sa santé, y fit un grand et éloquent discours qui fut applaudi, avec un indescriptible enthousiasme. L'éloquent orateur passa en revue toute sa carrière et ce qui avait été fait,

dans le pays, depuis son entrée en politique, tant dans sa province natale que dans la puissance du Canada. Ce brillant *résumé* servira à l'histoire canadienne.

Malheureusement, le peu d'espace nous empêchera de reproduire ici cette éloquente revue des principaux évènements. La plupart des journaux l'ont, du reste, reproduite dans leurs colonnes.

Sir Charles laisse pour rappeler son nom et sa mémoire, d'une manière plus vivante, dans notre Chambre des Communes, l'un de ses fils Mr C. H. Tupper, M. P. pour le comté de Pictou. C'est ce jeune député qui a eu l'honneur de proposer l'adresse en réponse au discours du Trône, au commencement de la session de 1883. Il s'en est acquis avec grand succès et grande satisfaction pour son honorable père, qui siégeait encore alors sur les banquettes de la droite, en qualité de ministre des chemins de fer et des Canaux du Canada.

Les Provinces maritimes soutiennent leur réputation. M. J. Wood, le nouveau député de Westmorland N. B. le vainqueur de Sir Albert Smith, fut appelé à seconder cette adresse, — Son discours fut aussi un très grand succès : — C'était de la belle littérature, des pensées nobles, bien exprimées, et des sentiments justes parfaitement touchés. La Chambre entière félicita unanimement les deux nouveaux députés, au sujet de leurs remarquables discours.

Il est de notoriété publique que Sir Charles a déjà rendu de grands services à notre pays, depuis qu'il occupe sa nouvelle position, en Angleterre. Toujours actif, très bien renseigné, exprimant ses idées avec une facilité et une lucidité étonnantes, animé d'un patriotisme éprouvé, Sir Charles est bien l'homme qui convenait à ce poste distingué. "The right man in the right place."

Tout dernièrement le *Canadien Gazette*, du 11 octobre 1883, résumant le discours que Sir Charles venait de prononcer au diner de la chambre de commerce de Derby, disait :

“ Le Haut Commissaire, appelé à répondre au *toast* porté aux Colonies Britanniques, par M. Wills, M. P. saisit cette occasion pour faire connaître, à cette assemblée des principaux marchands du pays, le Canada et ses ressources : Son discours a été accueilli avec très grande faveur. ”

Au cours de ses observations, Sir Charles fit remarquer tous les progrès accomplis depuis la confédération ; de plus, il expliqua la raison des changements apportés dans notre tarif. Les Etats-Unis, avec lesquels nous vivons en parfaite harmonie, nous en avaient donné l'exemple. La guerre de sécession nous fut avantageuse ; ce fut une espèce de protection accordée à nos manufactures. Mais, depuis la fin

de la guerre, l'industrie américaine, ayant repris son assiette, refoula la nôtre et lui ferma même l'entrée des Etats-Unis. Ainsi les circonstances, où se trouvaient alors nos manufactures, furent tout à fait modifiées, dans un sens défavorable.

Le commerce diminuant ; les déficits, dans le revenu, nous mettaient dans l'impossibilité de faire face aux exigences croissantes de notre nouveau pays et ruinaient notre crédit. Voilà ce qui engagea le gouvernement à établir un système de protection. L'effet en fut considérable ; le résultat des plus heureux : Ce qui nous mit en état de développer nos ressources, notre commerce, nos industries. Ainsi, la prospérité revint et avec elle l'immigration, le travail et le bonheur.

De ce moment là, il a été possible de continuer la grande œuvre de la construction du Pacifique et celle, non moins patriotique, de la colonisation du Nord-Ouest. Les avantages y sont si considérables

que les immigrants vont, de préférence, dans notre pays maintenant.

Le Pacifique se fait avec une telle rapidité qu'à la fin de l'année 1885, l'on espère pouvoir transporter, dans un char Pullman et sans changement, les passagers d'Halifax, sur l'Atlantique, à Port Moody, sur le Pacifique, distance de 4000 milles !

Tout ceci s'est fait sans, pour cela, diminuer notre commerce d'importation d'Europe. Le développement de nos voies ferrées de l'Ouest aura un effet avantageux pour l'Angleterre, qui pourra faire venir, par la Colombie britannique, le grain et la viande du Canada. Du reste, chaque émigrant qui va au Canada y consomme quatre fois plus de produits anglais que s'il allait aux Etats-Unis ; l'Angleterre est donc intéressée à cette question du développement et de la colonisation de nos terres de l'Ouest. Cette faible analyse, des judicieuses remarques de Sir Charles Tupper,

est suffisante pour en démontrer toute l'importance.

De fait, ce discours est de nature à faire apprécier davantage le Canada, aux yeux de l'Europe. Sir Charles continue donc, en Angleterre, sa vie de travail et de dévouement à son pays.

C'est par les œuvres que l'on reconnaît le bon citoyen. Sir Charles Tupper a fait tout ce qu'il a été en son pouvoir pour promouvoir les grands intérêts publics. Il a pu se tromper, comme tout homme, sur les moyens à adopter ; son but a toujours paru louable.

L'homme, — même ceux qu'il a combattu à outrance, — ne lui contestera jamais sa grande énergie, son amour du travail, son activité, sa lucidité, son coup d'œil profond et sa grande éloquence.

S'il a commis des fautes, elles lui seront pardonnées, car il a beaucoup aimé son pays, et surtout sa chère province natale. Et il peut dire, partout où il sera :

Quelque soit mon destin, ô ma Nouvelle-Ecosse, —
 Doux nid que le devoir, dans sa rigueur atroce,
 M'ordonna de quitter, — jusqu'au dernier soupir
 Je promets de garder ton tendre souvenir !

A tes monts que l'été couronne de verdure,
 A ton sol généreux qui donne sans mesure,
 Aux côtes de granit qui te font un rempart,
 J'accorde volontiers de mon cœur une part !

Dans les vieilles forêts, grandes comme un royaume,
 Le sapin résineux répand son doux arôme :
 Et, défiant toujours l'ouragan furieux,
 Le chêne y dresse aussi son front majestueux !

Puis dans les champs rayonne, à travers la rosée,
 Une fleur que ma main a souvent caressée :
 Son nom est : *May flower* ! l'orgueil de l'Ecosais,
 Témoin de ses malheurs et de tous ses succès...

Je n'aurai plus peut-être, un jour, l'heureuse chance
 De pouvoir t'admirer, lieu cher de ma naissance !
 Mais du moins quand mes yeux verront la *May flower*,
 Ils la contempleront longtemps avec bonheur.

Adieu, Nouvelle-Ecosse, ô ma belle patrie !
 Quoiqu'éloigné de toi, je t'aime à la folie !
 Si les ans entre nous passent comme les flots,
 Mon amour grandira nourri par mes sanglots.

XXX

Sir Charles Tupper et nos nouvelles relations avec la France.—Remarques à ce sujet.

La plus sûre condition d'un peuple, est celle de l'agriculture. Le commerçant, le banquier, l'homme de profession, le mécanicien, ne sauraient jamais compter sur un lendemain assuré. Un revers de fortune, une perte imprévue, une baisse de valeurs, une crise monétaire, une grève forcée viennent, en un jour, détruire le fruit du travail de plusieurs années, et jeter dans la misère des familles entières.

L'agriculture, au contraire, offre un avenir assuré, certain et paisible à ceux qui s'y livrent. Quel noble état que celui de l'agriculture ! quelle indépendance ! quelle vie heureuse ! La terre est l'une des sources les plus fécondes de la richesse d'un peuple. Mais, quand

elle produit au-delà de ses besoins, naturellement, celui-ci doit s'efforcer d'échanger ses produits pour d'autres de nature différente, que son pays ne pourrait produire.

De là, l'échange et le commerce. Jusqu'ici, l'Angleterre, jalouse de ses droits, ne voulut jamais nous donner le privilège de traiter librement, avec les autres nations, relativement au commerce. Mais, placés comme nous le sommes, le cabinet de St-James, sentant trop bien qu'il ne pourrait, sans de graves froissements, nous retenir plus longtemps, sous le coup de sa dépendance commerciale absolue, semble avoir enfin consenti à notre émancipation commerciale, la seule que nous désirions, pour le moment, de la part de la mère-patrie. En conséquence, il devenait nécessaire de nous affirmer comme nation libre et de déléguer, vers les pays étrangers, un homme capable de nous représenter dignement et habilement. Sir Charles Tupper fut

choisi pour ce poste honorable et important. Il a fait beaucoup pour le pays durant les six mois qu'il vient de passer en Europe. Et, si le télégraphe dit vrai, il aurait réussi à jeter, tout dernièrement, les bases de nouvelles relations commerciales avec la France : ce qui aura un très bon effet, sur les deux pays. Après notre abandon, la France ne s'occupa plus de nous ; mais l'enfant peut-il jamais oublier sa mère ! les canadiens l'ont toujours aimée et ce sera l'un de leurs jours heureux, celui où, librement et sans entrave, ils renoueront des rapports d'affaires et d'amitié avec leur ancienne Mère - Patrie. Le Canadien-français est loyal à l'Angleterre ; il lui a promis sa foi politique, et sa parole, une fois donnée, c'est pour toujours ; mais son cœur et sa sympathie il en est resté le seul maître.

L'Angleterre le sait bien et nous respecte aujourd'hui d'avantage. La France aura tout à gagner à

abaisser ses barrières devant nos produits ; car, en échange, elle pourra nous envoyer ses vins, ses fruits, ses soies et l'excédant de ses objets manufacturés, les plus perfectionnés du monde. Le gouvernement fédéral aura fait un acte des plus importants, quand un pareil traité sera accompli. Il n'y a pas longtemps que la France, se voyant enserrée en Europe, a commencé à tourner ses yeux vers ses anciennes colonies. Sous le premier empire, elle n'eut pas même le temps de songer à ses propres affaires ; sous le deuxième, sa croissante prospérité matérielle lui fit aussi perdre de vue ses relations extérieures. Ses tarifs prohibitifs éloignaient d'elle. du reste, tous les commerçants du monde. Le résultat en sera encore plus avantageux pour elle que pour les Canadiens. Elle apprendra à notre contact à devenir plus pratique. Qu'elle nous envoie ses honnêtes commerçants, ils seront reçus à cœur ouvert. Qu'elle cesse de

professer les dangereuses théories qui la ruinent et la placent aux yeux de l'univers, bien à tort, sans doute, comme une nation de visionnaires et d'exaltés ; qu'elle reprennent ses vieilles traditions, qu'elle rentre dans sa véritable assiette, et nul doute, qu'elle continuera la belle mission que la Providence lui avait assignée, au milieu des anciennes nations, sur le continent européen.

Les Canadiens, eux abandonnés, seuls, à la merci de leurs vainqueurs ont lutté avec constance et énergie, et aujourd'hui, ils sont récompensés par la victoire complète. Respectés, par l'Angleterre, ils jouissent, en Amérique, de tous les privilèges d'hommes libres ; se gouvernant eux-mêmes, ils marchent à grands pas, vers leur brillante destinée. Ils aiment toujours la France, mais s'il fallait que celle-ci viendrait pour leur inculquer les mauvais principes qui ont cours chez elle, jamais ils ne consentiraient à ouvrir de

nouvelles relations avec elle. Voilà le sentiment vrai de tous les honnêtes Canadiens-français du Canada, à ce sujet.

Ces remarques faites, afin qu'il n'y ait pas de méprise sur nos intentions, nous dirons, au point de vue des affaires, que Sir Charles Tupper aura eu la bonne fortune de contribuer puissamment à faire rapprocher la mère et la fille—depuis si longtemps séparées. Ce sera là l'un de ses nouveaux titres, à l'estime et à la reconnaissance du pays.

Espérons que le ciel rendra au Haut Commissaire Canadien, une santé parfaite, afin qu'il puisse continuer, longtemps encore, sa belle œuvre, en Europe, surtout; laquelle contribuera puissamment à la richesse, à la prospérité et au contentement des peuples de la Puissance du Canada.

XXXI

1867 à 1883. — *Développement du Canada sous le nouveau régime. — La Constitution. — Bytown.*

D. F. McCarthy écrivait naguère dans la langue des dieux :

- “ The *Past* shines clear and pleasant,
- “ There is glory in the *Present*,
- “ And the *Future*, like a crescent,
- “ Lights the deepening sky of time ;
- “ And that sky will yet grow brighter
- “ If the *Worker* and the *Writer*,
- “ And the *Spectre* and the *Mitre*,
- “ Join in sacred bonds sublime !
- “ With two glories shining o’er them
- “ Up the coming years they’ll climb
- “ Earth’s great evening at its prime.

Savoir : que le *passé* se montrait agréable, le *présent* glorieux et l'*avenir* brillant ; et que le ciel s'illuminerait encore davantage, si l'union de toutes les classes se consolidait. Oui, il nous faut l'harmonie, l'entente, la bonne volonté. La Confédération a modifié la situation politique des habitants

des anciennes provinces. Trop jeune encore, pour être appréciée par l'histoire, la nouvelle constitution ne pourra être jugée que dans l'avenir. Cependant, tous l'avouent, le Canada a fait d'immenses progrès depuis une quinzaine d'années. Nos sommes réellement sortis de l'état d'enfance. Les grandes luttes constitutionnelles étant finies lorsque la Confédération fut établie, le peuple, satisfait, se mit sérieusement à l'œuvre ; la nouvelle constitution ouvrait un horizon immense à ses industries, à son activité, à son commerce.

Les uns ont vu dans l'acte de la Confédération le salut des Canadiens : les autres, moins enthousiastes, l'ont accepté comme un acheminement vers l'indépendance : plusieurs ont cru y trouver une alliance plus durable avec l'Angleterre.

Mr B. A. T. De Montigny, auteur de l'*Histoire du Droit Canadien*, aujourd'hui, Recorder de la cité de

Montréal, homme de talent, qui a embelli notre littérature canadienne de fort belles pages, et qui écrivit un "*Catéchisme politique*" très utile et renfermant les informations les plus précieuses, dit, en parlant de la 30-31 Vie, ch. 3, ou Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 :

" Par cet acte pouvaient se réunir l'île de Terre-Neuve, égale en étendue au royaume du Portugal, et qui commande l'embouchure du fleuve St-Laurent, dont le cours traverse notre continent dans une grande partie de sa largeur ; la Nouvelle-Ecosse aussi grande que la Grèce ; le Nouveau-Brunswick, égal en étendue au Danemark et la Suisse réunis ; le Bas-Canada, pays aussi considérable que la France ; le Haut-Canada, mesurant 20,000 milles carrés de plus que la Grande-Bretagne et l'Irlande réunies ; les immenses territoires du Nord-Ouest dépassant en étendue l'empire de Russie, et la Colombie

Britannique aussi grande que l'Autriche.

“ Le monde a été témoin d'un des plus beaux spectacles auxquels il ne lui a jamais été donné d'assister: Celui de voir différentes nations, d'extraction, de mœurs et de religion différentes, averties par leurs législateurs, que les rouages du gouvernement s'arrêtent, se soumettre volontairement au remède indiqué, sans qu'il en coûtât une seule goutte de sang à l'humanité.

Hommage à l'esprit public des provinces qui ont prouvé au monde qu'elles sont dignes de constituer une Puissance.”

Pour en revenir à l'idée exprimée par McCarthy, nous nous demanderons : quel est le passé ? sinon cette espace écoulée depuis la création jusqu'à nos jours. Et le présent ? Cet instant fugitif qui n'existe jamais et qui semble exister toujours. Et le futur ? Cet espace incommensurable qui s'étend, de ce moment, aux cycles sans fin de l'éternité.

Pour nous, laissant de côté les termes abstraits, nous appellerons le passé, le temps écoulé jusqu'à l'avènement de la Confédération et le présent, l'époque commencée le 1er juillet 1867 ; le futur ou l'avenir cache encore, sous ses voiles mystérieux, ce que la Providence nous réserve de joies ou de chagrins, de succès ou de revers, d'espérances et de déceptions.

Le Canada a marché à pas de géant dans la voie du progrès ; ses entreprises, ses découvertes, ses succès commerciaux, le placent à la tête de la plupart des pays des deux mondes.

Le 29 mars 1867, la reine Victoria, appuyée sur une carte du Canada, mit le sceau de la royauté sur le petit bourg de By. L'origine de ce village avait été rien moins que noble ; elle rappelait une fraude inique exécutée, par un chevalier d'industrie, contre un ancien ingénieur canadien de Québec, M. Bail-
largé. N'importe, la faveur royale

venait ennoblir Ottawa et l'élever au rang de capitale d'une Puissance qui semble avoir une grande et glorieuse destinée, si ses habitants sont fidèles à leurs voies, à leur but, à l'appel de la Providence. Car, le ciel a beaucoup plus à faire dans les affaires politiques de ce monde, dans la prospérité ou dans la décadence des empires, dans l'élévation ou l'abaissement d'une nation, que l'on semble parfois le croire. Tout pouvoir vient d'en Haut, et aux nations fidèles sont dûes la paix, la gloire, la prospérité et le bonheur. Voilà ce que les canadiens ne devraient jamais oublier. La prévarication individuelle se pardonne autant de fois, qu'il y a repentir ; la faute d'un peuple ne s'efface jamais ! Pourquoi ? Sinon, parceque l'individu pourra être puni dans l'éternité, tandis que la nation ne saurait l'être, comme telle, que dans le temps. Hypothèse qui explique nombre de catastrophes nationales

pour celui qui étudie les causes et leurs effets, la justice divine et ses châtimens.

En 1867, les ressources cachées de notre pays étaient, sans doute, aussi considérables qu'elles le sont aujourd'hui, mais elles étaient alors fort peu développées. Au moment où le drapeau de la Confédération flotta sur la tour Centrale de la vieille "*Barrack-Hill*," nous le vîmes ondulant au-dessus de terres immenses, prodigieusement riches, en forêts, en mines, en produits de toutes sortes, arrosées par de nombreuses rivières, embellies par nombre de sites les plus grandioses et les plus pittoresques, par des lacs les plus magnifiques, baignées à l'Est par les ondes de l'Atlantique et se mirant à l'Ouest dans les eaux du Pacifique.

Depuis lors quels progrès cette Puissance n'a-t-elle pas faits ! L'énumération en serait trop longue ; il faut nécessairement se borner à un énoncé général ; des volumes

suffiraient, à peine, pour contenir les statistiques relatives à ces vastes étendues de terres développées ; aux richesses minérales découvertes ; aux zones forestières défrichées ; à cette immense chaîne de voies ferrées reliant les deux Océans, sur un parcours de plus de 4000 milles, à travers ce pays ; aux institutions d'éducation établies et développées ; aux lois amendées, revisées et codifiées ; à nos canaux ouverts, améliorés et agrandis ; à notre commerce établi avec la plupart des nations, etc. Voilà les grands changements qui démontrent, avec quelle rapidité, nous marchons, depuis 1867. Voilà ce que peut faire l'union d'un peuple, qui dévoue toutes ses énergies et qui concentre toutes ses forces vitales vers un but commun.

Notre constitution, calquée sur celle d'Angleterre, est l'une des plus belles et des plus favorables de l'univers. L'Angleterre l'avait prise, toute entière, dans un convent de

Moines catholiques. C'est l'autorité dans toute sa majesté, mais tempérée par l'élection populaire. Le Souverain, ou plutôt le Gouverneur, règne mais ne gouverne pas ; le peuple a le contrôle exclusif de ses affaires ; les ministres lui sont responsables de leur conduite, de leurs actes, de leur administration. C'est le vrai gouvernement démocratique, à l'abri des écarts, à cause du frein supérieur qui arrête, à un moment donné, les exubérances ou les passions désordonnées des masses, surexcitées par la démagogie et entraînées vers la pente des révolutions.

Dans ce système admirable tout est parfaitement agencé, de manière à ce qu'aucun droit ne soit lésé, à ce qu'aucune injustice ne soit perpétrée.

Au-dessus des Communes est le Sénat ; là, les échos des passions populaires n'arrivent point ; les Sénateurs étant nommés, par le Gouverneur en Conseil, ne doivent

que la justice aux peuples ; ils ne sont pas soumis aux caprices de l'élection. Notre constitution assure à chacune des provinces confédérées leur gouvernement particulier, dont le pouvoir législatif s'étend à tout ce qui touche aux matières d'un intérêt purement local : les lois qui intéressent toute la Puissance sont du ressort du gouvernement fédéral. Ainsi, les pouvoirs des divers gouvernements étant parfaitement délimités, leurs attributions respectives exactement comprises, il ne saurait exister de dangereux froissements, qui puissent mettre en danger l'existence d'aucun de ces gouvernements.

Voilà l'une des raisons qui expliquent la cause de nos progrès. Le peuple est content ; sa sécurité est parfaite ; son existence, sa liberté, ses biens lui sont assurés : Il jouit de la plus grande liberté de *tester*. Aucune entrave n'est mise à sa foi ou à la pratique de sa religion ; le fanatisme, se trouve parfois ici,

comme ailleurs, mais encore a-t-il honte de lui-même, et est-il obligé de prêcher les idées de tolérance et de liberté, extérieurement du moins.

Voici la situation du Canada, tels que les mœurs, les habitudes, les croyances, l'industrie et l'esprit d'entreprises de ses habitants l'ont fait.

XXXII

Nos Missionnaires.—Asile ouvert aux étrangers.—Manufactures et Colonisation.—La barbarie détruite dans l'Ouest.

Il est admis que nos progrès ont été extraordinaires dans l'Ouest, et à qui les devons-nous ? en grande partie, du moins, sinon à nos missionnaires. Pourquoi le farouche indien nous est-il si soumis ? pourquoi ne lève-t-il jamais plus sa hache de guerre contre nous ? Quelle est donc la bienfaisante influence qui s'est répandue autour de lui ? Pénétrez au fond des

déserts de l'Ouest, au pied des Cordillères à la tête des grands lacs, à l'embouchure des fleuves les plus lointains, sur les rives les plus inhospitalières et vous y trouverez nos missionnaires catholiques. Oui, ce sont aux Provencher, aux Laffèche, aux Taché, aux Blanchet, aux Klut, aux Fareaud, aux Grandin, aux RR. PP. Lacombe, Thibault, Brouillet, et à leurs héroïques compagnons, que nous devons l'état de paix qui règne dans les immenses régions sauvages, qui s'étendent de la Baie d'Hudson à l'Océan Arctique, des frontières des Etats-Unis au fleuve McKenzie.

Non seulement nos apôtres catholiques ont tracé les voies à la civilisation, à travers les sentiers les plus reculés, sous les latitudes les plus rigoureuses, au milieu des nations les plus cruelles, mais il y furent suivis par des armées de femmes admirables qui voulurent aussi aller y consommer leur vie offrir le plus pur des holocaustes et

faveur de pauvres âmes, environnées de ténèbres. Oui, honneur et gloire à nos sœurs de charité, qui sont allées répandre des consolations sur ceux qui n'en connaissaient pas même le nom, qui sont allées sécher des larmes, penser des cicatrices, nourrir des affamés, vêtir la nudité, éclairer les âmes. Voilà à quels apôtres le Nord-Ouest doit aujourd'hui sa paix, sa prospérité et ses espérances d'avenir.

Faits que tous reconnaissent ; car, l'esprit de justice commence à s'infiltrer dans toutes les intelligences ; il y a ici espace pour toutes les libertés : il n'y a plus de place pour l'intolérance. L'étranger qui ignore ces faits regarde, avec étonnement, le développement de notre grand Ouest : il est surpris des progrès qui s'y sont accomplis, dans le court espace de dix années ! Lors de son acquisition, nous connaissions à peine, que par les récits des voyageurs et la légende, ces immenses contrées, à travers des-

quelles coulent la Rivière-Rouge, la Pembina, l'Assiniboine et les Sackatchewan. A peine voyions nous alors la possibilité de construire un chemin de fer, devant relier les deux grands océans qui bornent, des deux côtés, le continent Nord Américain.—Ce qui n'était que rêve il y a dix ans est devenu réalité aujourd'hui ! Déjà, l'écho de la locomotive, après avoir retenti sur les grandes plaines, à l'ouest de Winnipeg, va se repercuter sur les pieds de roc des montagnes rocheuses ! Bientôt, escaladant les abîmes, la voie ferrée descendra le versant occidental de ces montagnes pour aller se souder à celle de la Colombie Britannique ! donnant ainsi, à notre commerce, des ports sûrs et faciles pour nos communications avec les Indes, la Chine et le Japon.

Quelques soient les combats politiques qui aient été livrés, quelques soient les gouvernements qui se sont succédés, quelques soient les

partis qui aient gouverné, quelle qu'ait été l'intensité des crises commerciales qui sont venues fondre sur nous, toujours le Canada a marché de l'avant, a étendu ses ramifications commerciales dans les autres pays, a continué son ascension, parfois hérissée de difficultés insurmontables, vers les hauteurs de ses destinées.

Avec nos idées larges et généreuses, nous avons banni du milieu de nous ces craintes d'envahissement de la part des nations étrangères, et nous avons ouvert un asile à tous les infortunés et à tous les malheureux du vieux monde.

Le mélange des races est un grand avantage pour un jeune pays. L'émigrant, en général, qui laisse sa patrie pour améliorer son sort et assurer une existence plus heureuse à sa famille, est ce qu'il y a de mieux en son pays, puisqu'il sait sortir de sa sphère pour monter plus haut, pour conquérir une plus grande somme de biens. Ainsi,

d'ordinaire, les étrangers qui nous arrivent, nous font-ils honneur et nous apportent-ils des connaissances nouvelles, des idées pratiques, des ressources précieuses pour une jeune nation, comme la nôtre.

Quand l'Angleterre elle-même appesantit, depuis sept siècles, sa main de fer sur cet infortuné peuple Irlandais, qu'elle détruit sans pitié, par le fer, la faim et le feu nous lui accordons la plus large comme la plus généreuse hospitalité ; bien plus, nous le nourrissons à notre foyer, nous le traitons comme un frère. Des sommets de ses montagnes l'écossais nous arrive ; nous allons au-devant de lui car nous reconnaissons, à sa tenacité persévérante, à son énergie indomptable, à ses connaissances pratiques l'un de nos maîtres en agriculture l'art le plus utile dont le ciel ait fait présent à l'homme.

L'anglais s'embarque sur ses nombreux vaisseaux qui font, de ce insulaire, le plus actif commerçant

du monde. Il jette l'ancre dans n'importe quel port de la Puissance ; son drapeau marchand est salué comme celui d'un véritable ami. Il vient nous enseigner l'échange ; il vient encourager nos industries ; il vient jeter ici ses nombreux capitaux. Partout il se fera comprendre ; les canadiens, au besoin, parleraient toutes les langues, pour faciliter leurs relations avec toutes les nations.

Nous n'avons pas non plus négligé les sphères plus relevées de la science. Nos écoles, nos académies, nos lycées, nos couvents, nos collèges sont à la hauteur de ceux de n'importe quel pays. Et à la dernière grande exposition de Philadelphie, notre système d'éducation ne recevait-il pas la palme sur ses compétiteurs ? Les disciples du Vénérable de la Salle, seuls, enseignent gratuitement à pas moins de 8000 élèves ; et leur manière est partout préconisée comme la plus avantageuse, la meilleure et la moins coûteuse. Le Canada possède des artistes, des

savants, des musiciens, des spécialistes dans toutes les branches des connaissances humaines. Ses littérateurs, ses poètes, ses orateurs, ses tribuns, ses légistes, ses politiques, ses journalistes, ses historiens ne le cèdent à ceux d'aucun autre pays.

La terre produisant plus que les besoins nécessaires à la consommation de ses habitants, il devint urgent de convertir ses produits agricoles en objets manufacturés.— De là la création de nos manufactures. La matière première abonde : les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse et du Cap Breton sont inépuisables, l'or et le fer se trouvent aussi en maints endroits, ainsi que les phosphates. Le Nouveau-Brunswick, Québec, l'Ontario et la Colombie fournissent le gros bois de charpente ; nous sommes partant en mesure de nous suffire à nous-mêmes pour nombre d'objets, que nous importions au paravant de l'Etranger.

En moins de cinq ans, vingt manufactures de coton se son-

élevées, dans nos grands centres de population !—et y font vivre un nombre considérable d'ouvriers. D'immenses travaux publics s'exécutent de toutes parts ; la navigation s'améliore, la colonisation, grâce, à l'énergie du Rév. Père Labelle, curé de St. Jérôme surtout, s'avance dans les forêts les plus profondes du Nord. Le Lac St. Jean, dans la Province de Québec, ainsi que la vallée de l'Ottawa, se peuplent de nombreux habitants ; Partout l'on remarque une grande activité et une généreuse émulation.

Jetiez un regard sur ce qu'était la ville de Winnipeg, il y a quinze ans, et comparez la avec la nouvelle cité. Ses sauvages habitants ont pris la route du désert ; la fatalité semble les attirer vers le soleil couchant. Leurs carquois sont brisés, leurs flèches émoussées, leurs wigwams sont en poussière. Les rives de la Rivière Rouge ne résonnent plus de leurs chants de mort ; leurs dances guerrières n'effraient plus les *visages pâles*.

La civilisation a chassé la race rouge, comme l'ouragan poursuit le nuage.

Le Bison a suivi les traces effacées de ses anciens maîtres. La dernière tente sauvage, qui s'est dressée dans les solitudes du Manitoba, a vu les derniers vestiges des pas du buffle, fuyant vers l'ouest ! L'on dirait que sa destinée est liée à celle du farouche chasseur qui l'a si longtemps et si impitoyablement poursuivi. De magnifiques demeures ont remplacé la hutte antique ; la charrue déchire le sein d'une terre que l'antilope seule avait auparavant parcourue. La vapeur a tout modifié, tout transformé, tout amélioré. La prairie perd ses fleurs naturelles mais se couvre de moissons luxuriantes. Un nouvel Eden semble transporter en Amérique ! Une trompette retentissante s'est fait entendre ! et à sa voix, le peuple canadien a marché vers ses destinées qui sont la grandeur, la magnificence, l'ordre, la prospérité

et la paix. C'est que Dieu a besoin de ce peuple, puisque les vieilles nations de l'Europe lui manquent. Aussi lui faut-il, à tout prix, répondre à cet appel du ciel.

Et avec un jeune barde canadien, M. J. B. Caouette, en terminant qu'il nous soit permis de dire à ceux qui tiennent, entre leurs mains, les clefs d'or de nos destinées :

“ O défenseurs de nos droits politiques,
 “ Fiers rejetons d'un peuple valeureux.
 “ Vous qui dictez des lois patriotiques.
 “ Soyez bénis ici-bas comme aux cieux !

“ Votre travail reste sans récompense :
 “ Le monde, hélas ! est composé d'ingrats...
 “ Mais la patrie un bon jour récompense
 “ Les nobles cœurs qui lui prêtent leurs bras.

“ Faites la guerre au sombre fanatisme —
 “ Ce ver hideux qui ronge tant de cœurs ;
 “ Lutte aussi contre le népotisme
 “ Qui donne au lâche un titre et des honneurs !

“ De ses devoirs instruisez la jeunesse
 “ Que Dieu destine aux luttes à venir,
 “ Afin qu'elle ait pour flambeau la sagesse,
 “ Et pour seul rêve, un honnête avenir.

“ De vos aïeux pratiquez la devise :
 “ “ Vivre en héros et mourir en chrétien. ”
 “ Unissez-vous, et que votre âme vise
 “ A rendre heureux le peuple Canadien... ”

Décembre 1883.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES
Biographie de Sir Charles Tupper —Introduction.....	3
I.—Origine de la famille Tupper. —Le Général Brock.....	9
II.—La Nouvelle-Ecosse.—Eric- Lief.—Les Acadiens.—Hali- fax.....	14
III.—Naissance du Dr Tupper.— Son amour du travail.—Il étudie la médecine.—Réflexions sur cette étude.—Burke et Sir Hector.....	19
IV.—L'honorable Joseph Howe et les Réformes.....	27
V.—Le Dr Tupper dans l'Assem- blée Législative.—En contre M. Howe.—Premier discours en Chambre.....	33

VI.—Mgr Connolly et le Dr Tupper. —L'élément de Gourley. Attaque des catholiques par M. Howe. — M. Compton et la présence réelle.....	42
VII.—Défaite du Ministère Young. — <i>Justice à tous.</i> —Grande réplique de Howe.....	49
VIII.—Le Ministère Johnston. — L'Honorable Secrétaire-Provincial. — Les Mines de la Nouvelle-Ecosse et le Duc d'York. — Projet d'Union. — L'Intercolonial.....	60
IX.—La Session de 1859 Début du gouvernement responsable. — Le Dr Tupper condamne l'Intolérance protestante et défend les catholiques. — Fanatisme de M. Howe.....	75
X.—Retour des Libéraux (1860-61). Visite du Prince de Galles. — Chûte du Ministère libéral. — M. Johnston est rappelé.....	89
XI.—Situation des partis politiques dans les Possessions Britanniques de l'Amérique du Nord, en 1864. — La tenure des terres dans l'Île du Prince Edouard.	102

XII.—Le Dr Tupper et les Écoles Publiques.—Position des Acadiens et des catholiques..... 103

XIII.—Projet d'union entre les Provinces Maritimes. — Débats dans les chambres à ce sujet.. 115

XIV.—Conventions de Charlottetown et de Québec.—Fêtes qui les suivirent. — Délévation. — Avantages de l'Union avec la Nouvelle-Ecosse..... 117

XV.—1865-1866.—Retour de la Législature à l'ancien projet d'union entre les Provinces Maritimes. — Assassinat de Lincoln.—Les *raiders* de St-Albans et le juge Coursol.—Le Nouveau-Brunswick change son jugement.—M. Howe critique la confédération et les Canadiens.—Le Dr Tupper défend les Canadiens-français.... 142

XVI.—Historique de la confédération.—Projet du Dr J. C. Taché. — Les 18 Ministères sous l'Union.—Le 29 mars 1867, la Confédération est sanctionnée en Angleterre..... 160

XVII.—Election de 1867. — Le Dr Tupper échappe seul au massacre des confédérés dans la Nouvelle-Ecosse.—Sa puissance sur le *Husting*..... 169

XVIII.—1867.—Ministère Macdonald.
—Tupper en Angleterre.—Il
fait décerner le titre de Baro-
net à Sir George Etienne
Cartier..... 174

XIX.—Sir Charles Tupper et Mgr
Hannan 182

XX.—Le Dr Tupper aux Communes
du Canada. — Il s'efface en
faveur de M. Howe.—Achat
de la terre de Rupert..... 186

XXI.—1870-1873.—Sir Charles Tup-
per, membre du cabinet Mac-
donald.—Travaux législatifs.
Elargissement des Canaux.—
1871.—La Colombie Anglaise
entre dans la Confédération.
—Traité de Washington..... 191

XXII.—6 Nov. 1873.—Résignation du
Ministère Macdonald.—Le Syn-
dicat Allen..... 199

XXIII.—1873 à 1878.—M. MacKenzie au
pouvoir.—Le Pacifique et les
voies d'eau.—Libre échange
et Protection, en France et
aux Etats-Unis.—Tupper et
Cartwright.—Elections annul-
lées..... 205

PAGES

- XXIV.—Les Conservateurs reprennent le pouvoir.—Sir John et le cœur humain.—Les libéraux battus en brèche par Sir Charles.—Défaites partielles..... 216
- XXV.—Le nouveau Ministère.—Le Marquis de Lorne..... 222
- XXVI.—Le Pacifique Canadien.—Travaux Publics.—Appel au patriotisme de tous par Sir Charles..... 226
- XXVII.—Le Nord-Ouest et le Pacifique.—Esquisse historique de la Compagnie de la Baie d'Hudson.—Lord Selkirk.—Insurrection à la Rivière-Rouge.—Le Syndicat.—L'indépendance .. 233
- XXVIII.—Progrès du Canada dans le commerce, la navigation et la science politique.—Nos représentants..... 242
- XXIX.—Sir Charles Tupper, commissaire canadien à Londres.—Son discours à la chambre de commerce de Derby..... 247
- XXX.—Sir Charles Tupper et nos relations avec la France..... 256
- XXXI.—1867 à 1883.—Développement du Canada sous le nouveau régime.—Constitution..... 262

XXXII.—Nos Missionnaires.—Asile ouvert aux étrangers.—Haute éducation.—La barbarie disparaît dans l'Ouest.—Manufactures et Colonisation	272
---	-----

